

Jacques ROUMAIN

Écrivain haïtien et homme politique communiste [1907-1944]

Analyse schématique 1932-1934

et autres textes scientifiques

Un document produit en version numérique par [Rency Inson MICHEL](#), bénévole,
Étudiant en sociologie à la Faculté des sciences humaines de l'Université d'État d'Haïti
fondateur du Réseau des jeunes bénévoles des Classiques des sciences sociales en Haïti.

[Page web](#). Courriel: renceyinson@gmail.com

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES](#).

Cette édition électronique a été réalisée par *Rency Inson Michel*, bénévole, étudiant en sociologie à la Faculté des sciences humaines à l'Université d'État d'Haïti et fondateur du Réseau des jeunes bénévoles des Classiques des sciences sociales en Haït, à partir de :

Dantès BELLEGARDE [1877-1966]

Analyse schématique 1932-1934 et autres textes scientifiques.

Port-au-Prince, Haïti : Les Éditions Fardin, 110 pp.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5" x 11".

Édition numérique réalisée le 16 mai 2016 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Merci aux universitaires bénévoles regroupés en association sous le nom de:

**Réseau des jeunes bénévoles
des Classiques des sciences sociales
en Haïti.**

Un organisme communautaire œuvrant à la diffusion en libre accès du patrimoine intellectuel haïtien, animé par *Rency Inson Michel* et *Anderson Layann Pierre*.



Page Facebook :

<https://www.facebook.com/Réseau-des-jeunes-bénévoles-des-Classiques-de-sc-soc-en-Haïti-990201527728211/?fref=ts>

Courriels :

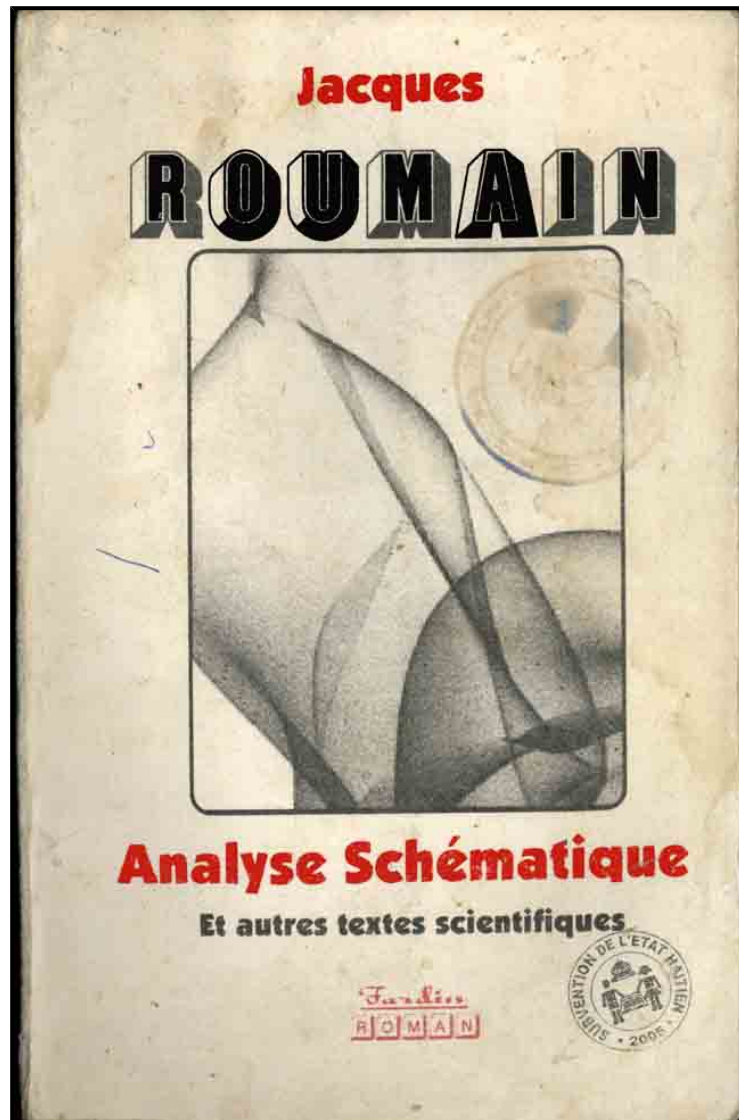
Rency Inson Michel : rencyinson@gmail.com

Anderson Laymann Pierre : andersonpierre59@gmail.com

Jacques ROUMAIN

Écrivain haïtien et homme politique communiste [1907-1944]

Analyse schématique 1932-1934
et autres textes scientifiques



Port-au-Prince, Haïti : Les Éditions Fardin, 110 pp.

Un grand merci à [Ricarson DORCÉ](#), directeur de la collection “[Études haïtiennes](#)”, pour nous avoir prêté son exemplaire de ce livre afin que nous puissions en produire une édition numérique en libre accès à tous dans Les Classiques des sciences sociales.

jean-marie tremblay, C.Q.,
sociologue, fondateur
Les Classiques des sciences sociales,
16 mai 2016

Note pour la version numérique : la pagination correspondant à l'édition d'origine est indiquée entre crochets dans le texte.

Table des matières

[Quatrième de couverture](#)

[ANALYSE SCHÉMATIQUE](#) [3]

[L'écroulement du mythe nationaliste](#) [5]

[Préjugé de couleur et lutte de classe](#) [7]

[Le manifeste de la réaction démocratique](#) [9]

[Introduction. Nécessité de la théorie](#) [21]

[Complot contre la sûreté de l'État](#) [23]

[LE SACRIFICE DU TAMBOUR-ASSÔTÔ \(R\)](#) [25]

[Avertissement](#) [27]

[Le sacrifice du Tambour-Assôtô \(R\)](#) [28]

[L'entrée du sacrifice](#) [31]

[Le sacrifice de l'Assôtô \(R\)](#) [74]

[Possession par le Loa de l'Assôtô \(R\)](#) [87]

[L'expulsion de l'Assôtô \(R\)](#) [89]

[Appendice](#). Description sommaire de l'Assôtô (R) figurant au frontispice de cet ouvrage [92]

[Bibliographie](#) [94]

[Glossaire des termes créoles](#) [96]

[LE MUSÉE DU BUREAU D'ETHNOLOGIE](#) [101]

[L'OUTILLAGE LITHIQUE DES CIBONEY D'HAÏTI](#) [103]

Analyse schématique 1932-1934
et autres textes scientifiques

Quatrième de couverture

[Retour à la table des matières](#)



[3]

Analyse schématique 1932-1934
et autres textes scientifiques

Analyse schématique

[5]

L'ÉCROULEMENT DU MYTHE NATIONALISTE

[Retour à la table des matières](#)

Le fait le plus considérable, le plus riche en enseignements c'est, entre 1932-1934, l'écroulement du mythe Nationaliste en Haïti. En premier lieu : qu'est-ce que le Nationalisme haïtien ?

Le Nationalisme haïtien est certainement né de l'Occupation américaine. Mais on se tromperait en ne voyant en lui qu'une attitude sentimentale. Le Nationalisme haïtien est né de la corvée rétablie dans nos campagnes par les troupes d'invasion ; du massacre de plus de 3.000 paysans haïtiens protestataires ; de l'expropriation des paysans par les grandes compagnies américaines.

Le Nationalisme haïtien a eu donc ses racines dans la souffrance des masses, dans leur misère économique accrue par l'impérialisme américain et leurs luttes contre le travail forcé et la dépossession. Quelle que fût la superstructure sentimentale de ces luttes, reliquat historique probable, elles ne demeurent pas moins profondément et consciemment un anti-impérialisme à base de revendications économiques : elles sont un mouvement de masses.

La bourgeoisie haïtienne, tandis qu'on massacrait les paysans du Nord, de l'Artibonite et du Plateau Central recevait joyeusement les chefs des assassins dans les salons de ses cercles mondains et dans ses familles. Complice consciente de l'Occupation, elle se mit à son service, rampa aux pieds des maîtres en quête de reliefs : présidence de la République, fonctions publiques ! Les uns furent contentés, les autres non. *Ainsi naquit une opposition bourgeoise.*

Le parallèle est saisissant entre les rapports de classe à Saint-Domingue et dans l'actuelle République d'Haïti. Colons français et Impérialistes américains. Affranchis et bourgeoisie contemporaine. Esclaves et prolétariat haïtien.

Un ouvrage ultérieur précisera la question dans ses moindres aspects. Fixons aujourd'hui ceci : en 1789, les affranchis ne pouvaient songer à la liberté des esclaves puisqu'ils vivaient de leur exploitation. Ils ne revendiquaient que leurs droits à eux. En 1915, la bourgeoisie haïtienne, vivant de l'oppression de la masse, ne pouvait faire cause commune avec elle : elle se contenta, *complice historique et naturelle* de l'impérialisme, de réclamer la continuation de ses privilèges et de nouvelles prébendes sous la protection de l'Occupant La fraction satisfaite collabora « franchement et loyalement », l'autre se révolta.

[6]

Encore une fois nous raisonnons ici en termes de classes et non en termes de personnes. Il y eut de part et d'autre des traîtres et des combattants sincères. Mais considérés globalement, ou mieux en facteurs de classes : *la bourgeoisie trahit ; le prolétariat résista.*

Sur quoi allait donc s'appuyer cette opposition bourgeoise dépitée ? Les masses, elles, avaient des revendications économiques sérieuses. *Les revendications économiques de la bourgeoisie : c'est le pillage.* Décemment, elle ne pouvait s'appuyer là-dessus. Son nationalisme fut d'abord verbal. Ses journaux élevèrent des plaintes véhémentes et tirèrent à des milliers d'exemplaires les clichés patriotards bien connus tels que : « Nos Ancêtres, les sublimes va-nu-pieds de 1804 etc., etc. ».

Quelques amendes, des emprisonnements y mirent assez bon ordre. Alors elle se tourna vers les masses anti-impérialistes, fit mine de défendre ses droits, d'épauler ses protestations contre les taxes, les dé-

possessions, parla avec solennité du destin de notre race (cette race qu'elle méprise et dont elle a honte). Les masses écoutèrent, suivirent. Le Nationalisme haïtien était né, ce fait inouï : la bourgeoisie avant-garde du prolétariat ! ¹

Définissons donc ce nationalisme : une exploitation effrontée de l'Anti-impérialisme des masses, à des fins particulières, par la bourgeoisie politicienne.

De 1915 à 1930 la bataille contre l'occupation et ses sous-ordres haïtiens se livre, incessante malgré les massacres, les matraquages, les incarcérations. Elle atteint en 1930 son point culminant. Le Président Borno « collaborateur franc et loyal » quitte le pouvoir. Les masses, puissants leviers, hissent les Nationalistes au pouvoir.

Avec l'arrivée au pouvoir des Nationalistes commence le procès [*sic* pour « processus » ?] de décomposition du nationalisme. L'explication de ce phénomène est simple : par la base, mouvement anti-impérialiste, donc anti-capitaliste, par le haut, mouvement opportuniste d'un état-major petit-bourgeois et bourgeois, le nationalisme contenait des contradictions internes qui devaient le désagréger. Le mouvement nationaliste fut incapable de remplir ses promesses, parce que les promesses du nationalisme bourgeois se heurtaient dès la prise du pouvoir, à ses intérêts de classe, et se révélaient une duperie électorale.

Aussi la loi sur le commerce en détail fut-elle promptement enterrée pour la raison que les intérêts de classe de la minorité exploitante, par conséquent de l'État haïtien, sont liés à ceux du Capitalisme international. Le projet de législation Jolibois-Cauvin subit le même sort. Les petits fabricants d'alcool continuèrent à fermer leurs guildives ; les ouvriers agricoles de travailler 10 à 12 heures par jour pour des salaires de 1 piastre, 50 ; les marchandes d'être écrasées de [7] taxes de marché ; les ouvriers d'être exploités sans recours. Quant à réintégrer les paysans dépossédés par les grandes compagnies américaines dans la jouissance de leurs terres, il n'en fut plus du tout question. Ainsi s'écroula le Nationalisme haïtien. La grande majorité de la classe travailleuse comprend maintenant le mensonge du nationalisme bourgeois. De plus en plus, elle lie étroitement la notion de la lutte anti-im-

¹ Cette analyse pourrait dans l'ensemble s'appliquer - abstraction faite des motivations égoïstes qu'elle dénonce - à l'action de Roumain avant sa conversion au marxisme.

périaliste à celle de la lutte des classes ; de plus en plus elle se rend compte que combattre l'Impérialisme, c'est combattre le Capitalisme étranger ou indigène, c'est combattre à outrance la bourgeoisie haïtienne et les politiciens bourgeois, valets de l'impérialisme, exploiters cruels des ouvriers et paysans.

PRÉJUGÉ DE COULEUR ET LUTTE DE CLASSES *

[Retour à la table des matières](#)

Le préjugé de couleur est une réalité qu'il est vain de vouloir escamoter. Et c'est du jésuitisme que de paraître le considérer comme un problème d'ordre moral. Le préjugé de couleur est l'expression sentimentale de l'opposition des classes, de la lutte des classes : la réaction psychologique d'un fait historique et économique, l'exploitation sans frein des masses haïtiennes par la bourgeoisie. Il est symptomatique de constater, au moment où la misère des ouvriers et des paysans est à son comble, que la prolétarianisation de la petite bourgeoisie se poursuit à un rythme accéléré, le réveil de cette plus que séculaire question. Le Parti Communiste Haïtien considère le problème du préjugé de couleur comme étant d'une importance exceptionnelle, parce qu'il est le masque sous lequel politiciens noirs et politiciens mulâtres voudraient escamoter la lutte de classes. Ces jours-ci circulent sous le manteau différents manifestes où la question est soulevée. Il est à retenir de ces manifestes qu'ils exposent 1° : sentimentalement des vérités, en réalité, économiques et, par conséquent, sociales et politiques ; 2° : la paupérisation de la classe moyenne dont les raisons sont expliquées dans la critique du *Manifeste* de la « Réaction Démocratique ». ² Mais il s'agit ici de préciser que l'avilissement social, économique et politique des [8] noirs n'est nullement dû à une simple opposition de couleur. Le fait concret est celui-ci : un prolétariat noir, une petite bourgeoisie en majorité noire, est opprimé impitoyablement par une infime

* Ce titre est celui d'un ouvrage à paraître de notre camarade Roumain qui examinera la question minutieusement. (N. de l'originale.)

² La critique de ce manifeste constitue le troisième chapitre de l'ouvrage.

minorité, la bourgeoisie (mulâtre en sa majorité) et prolétarisé par la grosse industrie internationale.³

Il s'agit, on le voit, d'une oppression économique qui se traduit socialement et politiquement. Donc la base objective du problème est bien la lutte des classes. Le P.C.H. pose le problème scientifiquement sans nier aucunement le bien-fondé des réactions psychologiques des noirs blessés dans leur dignité par le dédain imbécile des mulâtres, attitude qui n'est que l'expression sociale de l'oppression économique bourgeoise.

Mais le devoir du P.C.H., parti d'ailleurs à 98% noir puisque c'est un parti ouvrier, et où la question de couleur est vidée systématiquement de son contenu épidermique et placée sur le terrain de la lutte des classes, est de mettre en garde le prolétariat, la petite bourgeoisie pauvre et les travailleurs intellectuels noirs contre les politiciens bourgeois noirs qui voudraient exploiter à leur profit leurs colères justifiées. Ils doivent être pénétrés de la réalité de la lutte de classe que le préjugé de couleur tend à escamoter. Un bourgeois noir ne vaut pas mieux qu'un bourgeois mulâtre ou blanc. Un politicien bourgeois noir est aussi ignoble qu'un politicien bourgeois mulâtre ou blanc. La devise du Parti Communiste Haïtien est :

CONTRE LA SOLIDARITÉ BOURGEOISE-CAPITALISTE
NOIRE, MULÂTRE ET BLANCHE :
FRONT PROLÉTARIEN SANS DISTINCTION DE COULEUR !

La petite bourgeoisie doit se ranger aux côtés du prolétariat, car de plus en plus rapidement l'exploitation bourgeoise et impérialiste la prolétarise.

Le Parti Communiste Haïtien, appliquant son mot d'ordre : « *La couleur n'est rien, la classe est tout* », appelle les masses à la lutte de classes sous sa bannière. Seul contre la bourgeoisie nationale capitaliste (jaune⁴ en sa majorité, noire en sa minorité) et la bourgeoisie capitaliste internationale, un combat implacable, combat vidé de son contenu épidermique et situé sur le terrain de la lutte des classes, est

³ Roumain voulait sans doute écrire : « sont opprimés... et prolétarisés ».

⁴ En Haïti, synonyme de « mulâtre ».

susceptible, en détruisant des privilèges dus à l'oppression et à l'exploitation, d'anéantir, en même temps que le préjugé de couleur, leur avilissement social, économique et politique.

LE MANIFESTE DE LA RÉACTION DÉMOCRATIQUE ⁵

Croire qu'on peut construire une société nouvelle au moyen de subventions de l'État aussi facilement qu'on construit un nouveau chemin de fer, voilà qui est bien digne de la présomption de Lassale.

Marx : *Critique du Programme de Gotha.*

[Retour à la table des matières](#)

Il y a quelque temps a paru à Port-au-Prince, et sous le titre *MANIFESTE DE LA RÉACTION DÉMOCRATIQUE*, une petite brochure d'une vingtaine de pages où se trouve exposé le point de vue de quelques jeunes - les signataires et leurs coreligionnaires politiques - sur le problème haïtien. Cette brochure se caractérise par un confusionnisme général et une tendance dangereuse à l'idéalisme politique, qu'il faut démasquer impitoyablement. Ce que nous allons faire le plus succinctement possible et sous les chefs de chapitres suivants : A). - LA R.D. ET LE PROBLÈME DE L'ORGANISATION D'UNE ÉCONOMIE NATIONALE RATIONNELLE ; B). - LA R.D. ET SA CONCEPTION DE L'ÉTAT ; C). - LA R.D. ET LA LUTTE DE CLASSES ; D). - LA R.D. ET LA QUESTION DE LA RACE ; E). - LA R.D. ET LA QUESTION DE L'IMPÉRIALISME ; F). - LA R.D.

⁵ Ce manifeste de 23 pages fut publié à Port-au-Prince par l'Impr. Haïtienne en 1934. La couverture ne porte pas de nom d'auteur mais, à la dernière page, figure :

COMITÉ DÉLÉGUÉ POUR LA SIGNATURE :

Dr Marcel Herald, Jean F. Brierre, Lys Dartiguenave, Dr Georges E. Rigaud, Max L. Hudicourt, Salnave Zamor, député.

ET SES TENDANCES GÉNÉRALES ; G). - LA R.D. ET LA QUESTION SYNDICALE.

A). - **LA R.D. ET LE PROBLÈME DE L'ORGANISATION D'UNE ÉCONOMIE NATIONALE RATIONNELLE**. - Comme il se doit, l'Economique a eu la bonne part dans le Manifeste : la R.D. est nettement interventionniste. Et même, la collectivisation ne lui fait pas peur. À la page 7 de la brochure, nous lisons : « Le trésor public engagerait sur de vastes habitations les capitaux nécessaires pour des plantations de produits exportables et À MARCHÉ TROUVÉ. Il établirait sur la même plantation, et ce pour toute la région, l'outillage nécessaire à l'emballage d'exportation ». Donc, le [...] ⁶ et la station de tracteurs destinée à sortir le paysan parcellaire et pauvre de la routine meurtrière. Même le centre de civilisation rural est prévu : « Il (l'État) construirait à côté un hameau comprenant l'école, la boutique, le dispensaire, l'église et le cinéma ».

[10]

Apparemment, la R.D. a l'air de ne pas manquer d'audace, mais quand on va au fond des choses, on s'aperçoit tout de suite qu'une question *capitale* et qui décide de la valeur de tout ce projet miroitant a été éludée : le rapport entre ces fermes d'État et les *grandes* entreprises strictement privées. Car le conflit est inévitable entre ces deux formes d'exploitation, parce que antagonistes, et qu'en définitive l'initiative privée capitaliste ne peut manquer de voir d'un mauvais œil les ingérences de l'État dans l'Économie, à moins que ces interventions ne se fassent sous son égide et, en dernier lieu, à son profit. Cette question capitale a été donc éludée et volontairement éludée, car un petit bout de phrase laisse percer l'oreille de la R.D. : « Les petits propriétaires voisins des centres d'État seraient aidés et protégés par l'État *car dans un pays à ressources si précaires, il serait criminel d'anéantir l'initiative privée* ». C'est nous qui avons souligné le dernier membre de phrase : il vient comme un cheveu sur la soupe, au moment où l'on s'y attendait le moins. Ce qui n'est pas fait pour nous étonner ! En tout cas, il permet de préciser la position de la R.D. sur la question capitale, déterminante, de la propriété privée des moyens de production et d'échange (sol, mines, appareil de production, etc.) : la R.D. la main-

⁶ Un ou plusieurs mots ont sauté.

tient intégralement. Ce qui en fait un parti de droite ! Pas carrément, cela va de soi, ni en abordant de front le problème. Le rédacteur du *Manifeste* est un malin et il mise sur l'impréparation politique du milieu. Donc, subtilement, de façon délicate, sans avoir l'air d'y toucher : dans un membre de phrase apparemment anodin, qui se présente en compagnie très agréable, puisque sous le couvert de la protection due au « petit propriétaire voisin des centres d'État ». Mais la R.D. a bien soin de nous apprendre qu'il « serait criminel d'anéantir l'initiative privée ». Sans autre précision, ce qui nous autorise à penser que la R.D. met dans le même sac mangeurs et mangés, la HASGO ⁷ et le petit guildivier ⁸ haïtien en voie de prolétarisation, la HASCO, Alfred Vieux et le petit propriétaire terrien de la plaine exproprié. Ainsi, sous les espèces et apparences de l'initiative privée, la R.D. essaie de faire passer un colis bien embarrassant : *la propriété privée capitaliste des moyens de production et d'échange*. Et le tour de prestidigitation, quoique fait au nom du « petit producteur voisin des centres d'État », se révèle dans la réalité absolument contre lui : les conquêtes de la HASCO, et de PETTIGREW, de la Compagnie des Ananas contre la masse paysanne sont maintenues purement et simplement « car il serait criminel d'anéantir l'initiative privée ». Même quand cette initiative privée se résout dans le droit du plus fort de gober le plus faible ou même de faire une quiète digestion, comme dans le cas de la HASCO et de PETTIGREW ! En réalité, la R.D. supprime de la façon la plus radicale l'initiative créatrice du « petit propriétaire [11] voisin des centres d'État » et de la paysannerie en général, en permettant qu'ils soient expropriés *légalement* (par les bienfaits de l'initiative privée incontrôlée) et qu'ils deviennent des parias. Il y a une façon, et radicale, de résoudre le problème : la socialisation du sol et son exploitation au profit de chacun, au moyen des fermes d'État admises par la R.D. mais ceci, d'une façon systématique, en poursuivant fermement la réduction du secteur à initiative privée incontrôlée. Mais ce travail de longue haleine n'est probablement pas du goût de la R.D. (« On ne réalise qu'au pouvoir, déclaration de Max Hudicourt ») ! ⁹

⁷ Haitian American Sugar Company.

⁸ Distillateur d'alcool de canne.

⁹ Un des fondateurs avec Roumain de *La Trouée* et *La Revue indigène*, partisan des idées paternalistes et quelque peu saint-simoniennes de bien des Mulâtres progressistes.

Du maintien de la propriété privée capitaliste - (nous disons bien capitaliste), -il découle des conséquences très importantes que nous allons signaler.

a). - *Au point de vue technique de l'Organisation Économique.* — Le maintien de la propriété privée des moyens de production et d'échange rend absolument illusoire toute intervention d'État en vue de créer une Économie rationnelle, l'initiative privée capitaliste ne pouvant accepter comme règle d'action que la course au profit, le profit à tout prix, même au prix d'une production rationnelle. L'Économie mixte de la R.D. ne peut conduire au point de vue politique qu'au fascisme, à l'anarchie sur le plan de la production et à sa conséquence naturelle, les crises périodiques et le chômage.

b). - *Au point de vue social.* — Le maintien de la propriété capitaliste aboutit à la monopolisation des ressources de l'Économie Nationale au profit de la bourgeoisie internationale et de ses sous-ordres haïtiens. De sorte que le plus clair de l'avoir sera monopolisé au profit de la HASCO, de PETTIGREW, de la BANQUE NATIONALE et des rares familles haïtiennes grandes propriétaires. Cette mainmise particulariste sur les ressources du pays rend inapplicable, par faute de moyens, tout programme sérieux de régénération sociale. Par exemple, et pour ne retenir que l'un de nos problèmes capitaux, aucune réforme sérieuse de notre système d'enseignement pour le rendre réellement gratuit, c'est-à-dire pour le rendre réellement obligatoire, *en assurant à l'enfant le manger et le boire et les fournitures personnelles et classiques* n'est possible sans la socialisation préalable de l'Économie, de sorte que les ressources ne soient pas accaparées par une minorité et servent au contraire à promouvoir le bien-être de chacun.

B). - **La R.D. ET SA CONCEPTION DE L'ÉTAT.** — Il fut un temps où dominait une conception particulière en la matière. Tout pouvoir vient de Dieu, sauf le Soviétique, naturellement, annonce encore le curé de village. C'est la conception du pouvoir de droit divin. Mais le développement de l'esprit scientifique a battu en brèche cette théorie très commode. Et il a fallu chercher autre chose : les savants bourgeois ne sont pas à court de systèmes. Mais tous se ramènent à [12] faire de l'État une espèce d'entité éthérée, sans aucune racine dans la réalité. Marx n'a pas eu de peine à démonter toutes ces théories idéalistes, à montrer que l'État traduit un rapport des forces sociales réelles, objectives, que dans la société à classes, l'État représente, *en définitive*, l'organisation de contrainte de la classe dominante.

Comme de juste, la R.D. n'a pas cru devoir s'attarder à préciser la nature de son État : l'État qui doit intervenir dans la production. La chose lui a paru probablement inutile. Nous allons lui en montrer l'importance capitale, en partant d'un point essentiel de son programme : de sa position dans les rapports entre le Capital et la main-d'œuvre.

À la page 19 du *Manifeste*, nous lisons :

« C'est donc l'État qui doit intervenir là aussi pour protéger les classes laborieuses contre les lois d'airain du travail, soit que ce travail vienne de particuliers, soit qu'il vienne de l'État. L'ouvrier ne peut pas travailler dans les conditions criminelles, etc. » En d'autres termes, la R.D. proposerait au Patronat d'Haïti : 1°. - l'adoption de la journée de travail réglementaire ; 2°. - l'adoption d'une législation concernant les accidents de travail, etc. C'est-à-dire, il va demander de lourds sacrifices et le sacrifice d'une marge considérable de profit. La R.D. s'est-elle préoccupée de la réaction *inévitabile* de ce patronat devant ces mesures attentatoires à ses sacrosaints profits ? L'État contraindra la Hasco, contraindra Pettigrew, contraindra la Banque Nationale, contraindra Brandt, etc... diront probablement ces Messieurs ? Et si cet État avait partie liée avec la Hasco, Pettigrew, la Banque Nationale, Brandt, etc. ? Ces Messieurs de la R.D. sont des nationalistes et se cantonnent farouchement dans les choses strictement haïtiennes, mais s'ils pouvaient arriver à vaincre ce préjugé petit-bourgeois et à jeter un coup d'œil sur l'histoire des conquêtes ouvrières dans *tous* les pays à Législation du Travail, ils auraient constaté que le Prolétariat a dû se

livrer à de terribles batailles pour faire reconnaître ces revendications qu'ici la R.D. se propose de faire tomber du ciel. Plus, ils auraient constaté que la classe ouvrière a dû et doit se tenir constamment sur la brèche pour *maintenir* les positions acquises. L'État bourgeois n'est intervenu que par peur de la pression ouvrière. Mais la R.D. est amateur seulement des choses spécifiquement haïtiennes et fious ne sommes nullement étonnés qu'à la manière de l'ineffable M. Alix Mathon, il en soit arrivé à nier la lutte de classes. Probablement, parce que l'Économie n'existe pas (formule du chéquard ¹⁰ Mathon).

Quoi qu'il en soit, nous pouvons assurer la R.D. d'une chose : c'est qu'elle se rompe, et grossièrement.

En effet, de deux choses l'une !

[13]

Ou bien la R.D. poussera à fond son programme de revendications ouvrières. Auquel cas il provoque immédiatement un front bourgeois irrémédiablement hostile et décidé à tout faire pour avoir la peau de ce gêneur (la R.D.). Front d'autant plus dangereux que le patronat local minoritaire y travaillera en sous-ordre et que la danse sera menée par HASCO, BANQUE NATIONALE, PETTIGREW, REINBOLD, et tout ce que cela suppose de concours de l'Impérialisme Étranger : Wall Street mènera le jeu, en définitive, *car il ne faut jamais oublier le statut aux trois quarts colonial de notre Economie*. Tandis qu'en face, pour défendre les revendications de la R.D. et du Peuple haïtien (nous disons bien *peuple haïtien*), il n'y aura qu'un Prolétariat national non éduqué dans la lutte de classes *qui, dans notre cas, se confond avec la lutte contre l'Impérialisme*, aisé à circonvenir par les politiciens locaux en quête de prébendes et prêts à se mettre au service de l'étranger exploiteur. Encore une fois le tour aura été joué et la R.D. aura cessé d'exister : il est même à prévoir que la répression sera sanglante, au nom de Tordre et à titre d'exemple salulaire.

Mais il est probable, et c'est l'autre alternative, que la R.D. rentrera ses revendications prolétariennes et, par contre, sortira quelque petit papier tout plein de bonnes intentions, et sentimentales à souhait - où il expliquera ce qu'on a toujours expliqué. Ce qu'on a expliqué quand il a fallu torpiller le projet de Législation du Travail, d'ailleurs assez

¹⁰ Personne qui, sans contrepartie, émerge au budget d'un ou de plusieurs ministères.

incomplet et idéaliste, de Jolibois et Cauvin, et les autres qui dorment dans les archives de nos deux Chambres, à savoir que les marges de profit de ces Messieurs des Industries dites Nationales (Hasco, Pettigrew, Brandt) sont trop petites et que le Prolétariat national doit attendre des jours meilleurs.

Il va sans dire que la partie du Prolétariat haïtien qui se serait laissé entraîner par la R.D. se sera vite convaincue de la réalité de la lutte de classes et qu'à la plus prochaine crise politique, elle ne manquera pas de prendre une véritable position de classe et d'envoyer au rebut cette vieille machine de politique bourgeoise qu'est la R.D.

De tout ce qui précède, il résulte que le reproche capital à faire à la RD. c'est qu'elle n'a pas tenu compte dans l'élaboration de son programme politique *du fait de* la lutte de classes (c'est un fait donné et basé sur la propriété capitaliste des moyens de production par une minorité et non une conception arbitraire des sacrés marxistes). Ce qui la condamne à concilier sur le papier des inconciliables dans la réalité, à nager en plein dans l'illusionnisme politique et à préparer au Prolétariat National de terribles réveils, si jamais celui-ci se laissait embrigader. - Vu son importance capitale, nous allons considérer d'un peu plus près la question de la lutte de classes.

C).- **LA R.D. ET LA LUTTE DE CLASSES.** — Sur la question de la lutte de classes - question capitale et pierre de touche de n'importe quel programme politique -, la RD. a pris position. Timidement, il est vrai, dans une de ces petites phrases littéraires à souhait et où se concrétisent des années d'ankylose de l'esprit :

[14]

« Aucune classe sociale n'a le privilège de la vertu ni d'ailleurs de la pourriture... Hélas ! les barrières sociales n'ont rien à voir avec la corruption de la nature. En dépit des inégalités de caste qui frappent à la surface, une nappe souterraine d'égoïsme et de férocité alimente impartialement toute la race des hommes ». Et la conclusion de ce morceau lyrique, eh bien ! elle est très simple : laissons les choses en l'état où elles sont, car il serait dangereux « de développer une éducation de classes ». Dangereux pour « l'équilibre démocratique », nous dit la R.D. La formule est incompréhensible et nous l'interprétons dans le

seul sens admissible. Dangereux pour les équilibristes de la démocratie bourgeoise, car le Prolétariat conscient de demain les balaiera impitoyablement, eux et tout leur fatras idéologique ! Notons en passant l'accord sympathique de la R.D. et de *La Relève* dans la négation de la lutte de classes et conséquemment de la réalité des classes en Haïti. Disparue la querelle *démagogique* des jeunes et des vieux ! Disparue la petite opposition de salons de ces Messieurs du *Centre* et de *La Relève*.

Ce point marqué, il n'est pas inutile de faire à ces Messieurs un petit cours de sociologie marxiste.

La R.D. en faisant siennes sur la question de classes des bourdes dignes de Leroy-Beaulieu ¹¹, raisonne en termes de personne séparée tandis que le Marxisme raisonne en termes de classes. Il va sans dire que dans n'importe quelle classe, il y a des honnêtes gens et des escrocs. Même la classe bourgeoise en a compté non seulement d'honnêtes, mais d'héroïques : entre autres, Marx et Engels..., pour ne citer que les plus grands. Ce qui, entre parenthèses, montre le cas qu'il faut faire des critiques accusant d'insincérité les Haïtiens d'origine bourgeoise passés à la défense du Prolétariat. Mais il ne s'agit pas de cela ; même, il s'agit de tout autre chose.

Dans les sociétés à classes (et la société type capitaliste, avancée ou non, en est une), à tel moment de leur développement historique, il y a une classe dont les intérêts se confondent avec l'intérêt général, une classe qui peut épouser tout programme nettement progressiste parce qu'elle y trouve son compte - c'est la classe exploitée, la classe qui a à demander justice et qui par nature épouse toute tendance évolutionniste, puisqu'elle se résume à changer le *statu quo*. Tandis que la classe dominante, précisément parce qu'elle est dominante, se refuse, *en tant que classe*, à tout changement important, parce que tout changement important affecterait ses privilèges en tant que classe, car le *statu quo*, c'est le *statu quo* en sa faveur. Si nous mettons cette loi générale de l'évolution des sociétés à classes en termes historiques, et en termes historiques haïtiens, nous espérons sinon convertir ces Messieurs de la R.D. mais, au moins, détruire leur pauvre édifice idéologique, digne de Leroy-Beaulieu.

[15]

¹¹ Économiste et politologue conservateur français.

À la veille de la guerre de l'Indépendance Nationale, trois classes se trouvaient en présence sur la scène de Saint-Domingue : la classe des colons, celle des affranchis et celle des esclaves.

Au point de vue bourgeois, la classe des colons était certainement la classe la plus « civilisée » : privilège de la naissance, éducation, « bonnes manières », et tutti quanti. Ses intérêts de classe n'en constituaient pas moins le plus horrible mélange obscurantiste, notamment par l'asservissement direct de l'homme par l'homme et le maintien de la traite.

La classe des affranchis avait, elle, quelque chose à demander à l'histoire : elle avait à satisfaire ses revendications politico-économiques, mais ses intérêts de classe se mouvaient dans des limites précises, car, elle aussi, elle avait des esclaves, était riche et n'entendait point épauler les revendications de l'Homme. * En définitive, c'était une classe relativement rétrograde et relativement progressiste : dans les limites de son intérêt de classe. En fait, elle demanda d'abord l'égalité pour elle et pour elle seule (soulèvement d'Ogé et de Chavannes, massacre des Suisses). ¹²

La grande masse prolétarienne, victime de l'esclavage avait, elle, tout à demander à l'histoire : elle le demanda et soutint le mouvement le plus radical auquel il lui fut donné alors d'adhérer : le mouvement pour l'Indépendance. La grande masse des Esclaves fit la guerre de l'Indépendance, parce que ses intérêts de classe y trouvaient alors leur compte. Les affranchis se rallièrent aux esclaves soulevés parce que de deux maux il fallait bien choisir le moindre : le maintien de leurs droits de propriétaires d'esclaves ou le maintien d'un système qui leur enlevait tout droit de citoyen.

Et maintenant, si nous jetons un coup d'œil sur notre société actuelle pour découvrir la classe inconditionnellement progressiste, il n'est pas difficile de se rendre compte que seul le Prolétariat National organisé peut pousser à bout une réforme radicale et de grande enver-

* En 1789, elle possédait 1/3 de la propriété foncière et 1/4 de la propriété mobilière (Léon [*sic* pour Ludovic] Sciout : *Sonthonnax et Polvéret*). (Note de J. R.)

¹² Sans doute par dérision, on appela *Suisses* des esclaves noirs enrôlés par les hommes de couleur libres en 1791 pour lutter contre les colons. Aux termes d'un armistice, les *Suisses* furent livrés aux colons et massacrés.

gure, parce que ses intérêts de classe y trouveront leur compte, parce que ses intérêts de classe se confondent en ce moment avec l'intérêt général bien compris.

Il n'est pas inutile de déterminer le contenu du Prolétariat National, étant donné que nous sommes en un pays à paralysie intellectuelle caractérisée.

La classe d'un type social donné se détermine non point en fonction de sa couleur mais en fonction de sa position économique. ** Le véritable bourgeois est un propriétaire de certains moyens de production considérables et qui lui [16] permettent d'acheter à fins productives la force de travail prolétarienne. En partant de ce point de vue - le seul scientifique - et en tenant compte du statut de la grande majorité des familles noires et mulâtres de ce pays, il n'est pas difficile de se rendre compte que nous sommes un pays radicalement prolétarien. Ce qui n'est pas étonnant, étant donné le caractère aux trois quarts colonial de notre Economie. Notre pays constitue simplement un fief du Grand Capitalisme International, notamment du Capitalisme Américain avec ou sans contrat de rachat de la Banque dite Nationale.

Nés prolétaires, mais devenus soudainement maîtres d'un pays infiniment riche par le droit de la force, une véritable bourgeoisie nationale, à racines profondément plongées dans l'Économie, eût pu se cristalliser, mais dès le point de départ, le handicap fut terrible : lourd emprunt de l'Indépendance pour décourager toute entreprise criminelle des anciens maîtres, classe dirigeante absolument au-dessous de sa tâche, par suite de sa formation historique elle-même, développement irrésistible de l'Impérialisme économique et financier des Grandes Puissances Capitalistes au 19^{ème} siècle. La classe dirigeante rendit les armes sans avoir combattu ! L'Indépendance avait fait d'elle la grande propriétaire terrienne du Pays : elle pratiqua systématiquement l'absentéisme et fit de la politique. Ce qui permit au Capitalisme International d'occuper la place. Si bien qu'à l'heure où nous écrivons les seules entreprises agricoles dignes de ce nom et installées dans le pays sont des entreprises américaines (Hasco, Pettigrew, C^{ie} d'ananas, etc.), les seules entreprises industrielles dignes de ce nom installées dans le

* * Le Mulâtre pauvre est un nègre, le nègre riche est un mulâtre (Acaau).
(Note de J. R.)

pays sont des entreprises étrangères (les usines à mantègue,¹³ les principales usines à café, la C^{ie} Électrique, la C^{ie} du Wharf, l'Usine à glace, etc.), les principales maisons de commerce sont des maisons de commerce étrangères (Reinbold, Siegel, Silvera, Altieri, etc.) : notre « bourgeoisie », dans son ensemble, est simplement une bourgeoisie boutiquière vendant au détail, et de fonctionnaires. En d'autres termes, ce n'est pas scientifiquement une bourgeoisie : c'est simplement une couche privilégiée d'une classe en voie de prolétarianisation accélérée.

Et il en sera de plus en plus ainsi.

En effet, le processus de prolétarianisation se poursuit à un rythme fatal. Au point de vue de l'accélération du mouvement de prolétarianisation de l'élément indigène, la période de l'Occupation Américaine constitue un véritable record : les petites industries locales (notamment la cordonnerie) ont complètement disparu et fait place à la marchandise fabriquée en série et scientifiquement aux États-Unis ou ailleurs, la guildiverie haïtienne n'est déjà plus qu'un thème pour promesses électorales insincères. D'autre part, cette prolétarianisation fut particulièrement remarquable chez le paysan moyen. Le paysan de la plaine du Nord en [17] particulier a été violemment séparé de ses moyens de production et il en est arrivé à n'avoir à vendre que sa peau, sa force de travail exploitable à fond.

Et toute tentative d'autonomie économique de la part de l'élément indigène rencontre l'opposition systématique de nos tuteurs. Il y a quelque temps un groupe textile haïtien tenta de se former. Mr le Conseiller-Financier américain y mit bon ordre.

Est-ce à dire que ce prolétariat constitue un tout homogène ? Loin de là ! D'ailleurs, comment le pourrait-il être ? Qui se soucia jamais de lui dire la vérité, ou tout au moins, qui jamais présenta la question sous son aspect scientifique ? Le Prolétariat haïtien constitue donc un tout hétérogène. Comme *tout* prolétariat, il comporte des couches plus favorisées La petite dactylo de la Banque du Canada est évidemment une privilégiée en comparaison de l'ouvrier de la Hasco, mais leurs intérêts n'en sont pas moins les mêmes : l'ouvrier de la Hasco et la petite dactylo sentimentale et raffinée ne continueront pas moins à payer leur tribut au Capital sous la forme d'un nombre d'heures de travail excessif, si ne se développe un large front syndical, *qui comprenne les*

¹³ Mantègue ou mantèque : saindoux.

deux, et qui imposera la limitation légale des heures de travail. À cette différenciation des situations correspond une façon différente de comprendre les choses, une différenciation psychologique : la petite dactylo non-organisée versera des larmes à entendre dire qu'elle est une prolétaire. Réaction psychologique petite-bourgeoise qui ne détruit en rien la réalité objective.

En conséquence, la tâche du P.C.H. consiste à faire prendre conscience de leurs intérêts de classe identiques à ces différentes couches du Prolétariat National, à en faire un front commun destiné à faire rendre gorge à l'Impérialisme exotique exploiteur et à sa complice, la ploutocratie haïtienne. *Nous précisons seulement que ce rassemblement devra se faire autour du Prolétariat le plus pauvre et, par suite, le plus apte, une fois éduqué, à mener la lutte à fond jusqu'à ses conséquences ultimes émancipatrices* Émancipatrices de l'Impérialisme exotique et de ses sous-ordres haïtiens.

D). - **LA R.D. ET LA QUESTION DE L'IMPÉRIALISME.** —

La question de l'Impérialisme n'a pas été jugée digne d'une attention particulière par la R.D - Oh ! nous relevons maintes petites phrases à allure anti-impérialiste ou mieux, nationaliste : même ces Messieurs parlent d'autarcie économique. Mais ils oublient de nous dire s'ils sont décidés à donner à leur position de principe toutes ses conséquences logiques. Nous avons déjà signalé l'attitude au moins équivoque de la R.D. vis-à-vis des grandes firmes capitalistes opérant en Haïti : il n'est probablement pas venu à l'esprit de ces Messieurs que ces Compagnies constituent les avant-postes de WALL STREET. Et que toute réaction contre l'Impérialisme se manifestera irrémédiablement contre les grandes firmes opérant en Haïti.

Sur ce chapitre encore, se manifeste le confusionnisme impardonnable de la R.D. : ces Messieurs ne se sont pas donné la peine de se livrer à une analyse [18] sérieuse et scientifique de la question impérialiste. Probablement en la matière domine dans leurs rangs la conception nationaliste et petite-bourgeoise : l'Impérialisme est avant tout la conséquence d'une poussée sentimentale du Nationalisme (ces Messieurs sont des nationalistes, admirent en secret et rêvent aussi à leur

petite promenade glorieuse en République Dominicaine ¹⁴). Le Sammy opérant en Haïti ¹⁵, eh ! bien, c'est sous la poussée irréductible de ses plus purs sentiments nationalistes : en définitive, un type sympathique, que simplement nous regrettons de ne pas pouvoir suivre.

Il est évident qu'une façon aussi confuse de poser là ses ergots en une attitude de racisme provoquant. Ces Messieurs se sont-ils demandés ce qu'en penseront [...] question ¹⁶ de l'Impérialisme devait conduire ces Messieurs à entonner l'hymne à l'Initiative Privée, avec grand I et sans nous dire s'il s'agit de l'initiative de Pettigrew et de la Hasco d'exproprier les paysans et de ruiner nos petits guildiviers.

La question de l'Impérialisme ne saurait être sérieusement posée, si au préalable n'a été procédé à une investigation scientifique de sa base économique : l'Impérialisme est avant tout une nécessité des grandes Economies Capitalistes. Les grandes Economies Capitalistes se sont partagé le monde en zones réservées : c'est ce qu'on appelle les zones d'influence. L'Afrique du Nord est la zone réservée de la France, l'Inde la zone réservée de l'Angleterre et les Antilles la zone réservée des États-Unis. Sur l'échiquier du Monde Capitaliste, nous figurons dans la section des pays-débouchés, c'est-à-dire des pays à type colonial, qui subissent les lois du Grand Capital International. De sorte que toute attitude anti-impérialiste sérieuse ne peut être qu'une attitude irréductiblement anticapitaliste. Mais probablement ces Messieurs de la R.D. considèrent comme un capitaliste le petit épargnant haïtien qui a réussi, au prix de privations innommables, à réunir quelques centaines de gourdes !

Quoi qu'il en soit, sur une question aussi capitale, la position de la R.D. est nettement défaitiste. En dépit des mots - d'ailleurs les mêmes qu'on peut lire dans n'importe quel « programme » de nos « grands leaders » de 1930 et de toujours - la R.D. emboîte le pas. Nous n'avons pas voulu ne pas le marquer.

¹⁴ Sans doute référence aux velléités d'unification de toute l'île sous la domination haïtienne.

¹⁵ Allusion énigmatique. Pour « Le Sammy » faut-il lire « Le soldat de l'Oncle Sam » ?

¹⁶ Une composition défectueuse a rendu incompréhensible le début du paragraphe. Nous reprenons le texte avec : « [La] question de l'Impérialisme... ».

a. - **LA R.D. ET QUESTION DE RACE.** — « La Race Noire a son Histoire, sa Civilisation, son génie propre. Elle a sa supériorité. Haïti doit marcher à la tête de la Civilisation Noire », lit-on au *Manifeste*. Si nous serrons de près cette formule au premier abord sympathique, il n'est pas difficile d'en montrer le vide absolu, et son inadaptation et au fait haïtien et au fait international.

[19]

a. - *Inadaptation de toute formule raciste au fait haïtien.* - Au point de vue racial, notre Collectivité est une véritable mosaïque, où se retrouvent toutes les nuances épidermiques du noir d'ébène au blanc. Et tous Haïtiens, s'il vous plaît !

Dès lors quand on parle de conscience raciale en Haïti, cela ne manque pas de provoquer un petit sourire, même sous cape si les nécessités politiques le veulent ainsi : en effet, conscience de quelle race ? Il est tout aussi anti-scientifique de demander au mulâtre d'oublier qu'il a une ascendance en partie blanche qu'au nègre son ascendance guinéenne, de sorte que cette conscience de race admise comme credo ne peut qu'alimenter notre préjugé de couleur traditionnel.

Il y a plus, et cette façon raciste de poser en Haïti le problème du préjugé de couleur aboutit à un confusionnisme catastrophique : la réalité des classes est écartée et mangeurs et mangés, classe dominante et classe dominée sont invités à se réunir sous la bannière de la Conscience. La question du préjugé de couleur n'est pas vidée de son contenu épidermique : la vieille conception du préjugé de couleur est maintenue. Le politicien noir exploiteur exploitera sa peau. De même le politicien mulâtre exploiteur. Nous retournons au bon vieux temps. La R.D. n'a pas eu le courage de reconnaître que le préjugé de couleur ne peut cesser d'exister en Haïti qu'avec la disparition de l'exploitation éhontée des masses laborieuses par la classe économiquement et politiquement dominante (jaune en sa majorité, noire en sa minorité), ce qui signifie implacablement par l'anéantissement politique, économique, social de la bourgeoisie oppressive (mulâtre et noire).

b. - *Inadaptation de toute formule raciste au fait international.* - Il n'est que de regarder la carte du Monde, notamment la carte des régions qui nous entourent pour se rendre compte du danger qu'il y au-

rait pour un petit peuple de 3 millions de se dresser sur tous ces États ¹⁷ à tendance blancophile qui nous entourent. Notamment l'Amérique. Et même l'Amérique des Nègres qui certes ont vis-à-vis de nous les meilleures intentions mais qui n'ont aucune raison d'accepter d'être considérés un peu comme des êtres inférieurs par nous.

De plus, à l'intérieur de chaque Communauté nationale il y a de grands partis politiques nettement antiracistes (les partis communistes), qui se trouvent être précisément les seuls partis anti-impérialistes. L'absence de culture de notre personnel politique n'a pas su en tirer profit jusqu'à présent. Tout racisme haïtien rencontrera leur hostilité marquée. Nous ne savons pas si le racisme haïtien résistera mieux que le racisme allemand.

S'ensuit-il de tout ce qui précède que le problème auquel la R.D. a voulu porter une solution n'existe pas et qu'il ne faut pas s'en préoccuper ? Absolument non ! Il est certain que notre milieu est affligé d'un redoutable complexe d'infériorité raciale à origine coloniale : le mulâtre est à plat ventre devant le premier blanc débarqué en contrebande sur nos rives, simplement parce qu'il a la peau [20] blanche. Et certaines catégories de noirs, surtout appartenant par leur puissance économique à la bourgeoisie, se comportent de la même façon vis-à-vis du mulâtre et du blanc. Ce complexe d'infériorité doit être détruit : il faut APPRENDRE au noir et au mulâtre à être lui-même. Il faut leur apprendre à respecter et à faire respecter leur qualité d'homme. Et ceci suffit amplement, sans qu'il y ait lieu de recourir à un racisme ridicule qui nous vaudrait des inimitiés à l'extérieur et qui, à l'intérieur, permettrait la continuation de l'exploitation politicienne, l'exploitation politicienne bourgeoise, elle, sans couleur, noire et mulâtre à la fois.

E). - **TENDANCES GÉNÉRALES DU MOUVEMENT DE LA R.D.** - La RI), a ses petits préjugés : notamment, elle se rattache à cette tendance particulariste qui se pique de serrer de très près la réalité et qui n'a que du mépris pour tous ceux qui, ne partageant pas leurs illusions de vivre en vase clos, affirment la prépondérance des grandes lois économiques sur les particularités nationales.

¹⁷ Roumain avait-il écrit « au-dessus de tous ces États » ? ou peut-être « contre tous ces États » ?

En tenant compte de ce particularisme de la R.D., il devient tout à fait piquant de la révéler à elle-même, de lui montrer son ascendance... internationale : la R.D. fait sa petite crise fascisante. Même tentative d'évasion de la réalité objective sous la forme de la négation de la lutte de classes, même recours à des abstractions qui contentent tout le monde, précisément parce qu'elles ne sont que des abstractions sans aucune racine dans la réalité et qui n'engagent en fin de compte à rien du tout (Conscience raciale, Nationalisme verbal et utopique, etc.) Même tentative d'application partielle du programme économique marxiste (fermes d'état). Même tentative et qu'on retrouve dans tous les fascismes qu'ils soient à la mode de Hider, de Mussolini ou de Gil Robles ¹⁸, de concilier l'inconciliable : patronat et salariat, de réconcilier l'irréconciliable : bourgeoisie et prolétariat.

Il s'agit ici d'un fascisme larvé à qui *il* manque un théoricien d'envergure mais qu'il s'agit de dénoncer. Ce que le R.C.H. a fait impitoyablement.

F). - **LA R.D. ET LA QUESTION SYNDICALE.** — Le caractère fascisant de la R.D. s'accentue particulièrement en ce qui concerne les syndicats ouvriers. La R.D. ne reconnaît pas aux ouvriers haïtiens une maturité intellectuelle suffisante pour comprendre le syndicalisme (et elle ose parler de fierté raciale !) En fait, elle nie aux prolétaires haïtiens le droit de lutter contre l'exploitation patronale, contre les salaires de famine et pour de meilleures conditions de travail. La R.D. pense sans doute que ses arguments sentimentaux et son projet de faire participer les ouvriers aux bénéfices convaincront les patrons dont le « bon cœur » bien connu s'ouvrira à la pitié en même temps que le coffre-fort à deux battants.

Pour le Comité Central du parti Communiste Haïtien.

JACQUES ROUMAIN
Membre du C.C. du P.C.H.

¹⁸ Leader de la droite catholique espagnole, ministre de la Guerre en 1934-1935.

[21]

Analyse schématique 1932-1934
et autres textes scientifiques

INTRODUCTION :
NÉCESSITÉ DE LA THÉORIE .

[Retour à la table des matières](#)

Le mouvement ouvrier peut-il progresser s'il néglige la théorie ? Même aujourd'hui nous rencontrons souvent des ouvriers pratiques qui considèrent les questions théoriques comme un à-côté intéressant sans doute, mais dénué de véritable importance ; parfois, allant plus loin encore, ils dédaignent la théorie comme une perte de temps.

Il n'est certainement pas impossible que quelqu'un partageant ces vues prenne ce petit livre et en feuillette négligemment les premières pages. S'il en est ainsi, il sera obligé de noter que des questions hautement « théoriques » sont traitées [*sic*] ici, et voulant le dissuader de le refermer avec impatience, nous devons essayer d'abord une sorte de justification de notre propos. Pour tout dire, il nous faudra répondre aux questions de cet homme « pratique » : « A quoi sert la théorie ? » et « En quoi celle-ci peut-elle aider un travailleur pratique à mener à bien son travail ? ».

* Ce texte, tapé à la machine, n'est ni signé ni daté. À la limite, rien ne prouve indiscutablement qu'il est de Roumain, bien qu'il ait été conservé avec ses manuscrits dans la collection de Mme Carme Roumain. On remarquera le nombre considérable de fautes d'accord, et de temps à autre l'absence évidemment involontaire d'un mot. Il n'est pas impossible que le texte (de Roumain ?) ait été dactylographié par quelqu'un d'autre. Quoi qu'il soit en soit, nous le donnons ici sous toutes réserves, et le datons arbitrairement de 1934, puisque c'est alors que Roumain travaillait à son *Analyse schématique*.

La meilleure réponse sera de suivre notre ami « l'ouvrier pratique » dans sa lutte quotidienne. Quel que soit son champ d'activité, il découvrira bientôt, qu'à chaque tournant il se heurte à la théorie tant méprisée. Il se trouvera soumis à la question : « Que faire maintenant ? » Et la réponse contient toujours cette autre question : « Quel but essayez-vous d'atteindre ? » Afin de justifier l'action entreprise (une grève, par exemple), il est forcé de faire appel à des raisons *générales* (dans ce cas : le but général envisagé et l'expérience *générale* de la tactique de la grève). Mais de tels faits généraux sont liés *[sic]* précisément à ce que nous appelons : la *théorie* et si de plus ils présentent la caractéristique d'avoir été vérifiés *[sic]* par l'expérience, nous les appelons *théorie scientifique*.

[22]

La théorie qui est à la base de toute activité socialiste consciente est le *Socialisme scientifique* (Marxisme). Celui-ci comprend avant tout la stratégie et les tactiques de la lutte de classe dans le sens étroit. (Les tactiques de la grève mentionnées *[sic]* plus haut en sont un détail). Il requiert également une connaissance des racines économiques *[tant ?]* que *[sic]* historiques de division de classe *[sic]* de la société capitaliste, et de ces lois de développement du capitalisme qui furent mises à jour pour la première fois par Marx dans son grand ouvrage : *Le Capital*.

La Conception prolétarienne du monde

Ce que nous recherchons, c'est une *vue d'ensemble du monde* qui aura ses racines dans les faits scientifiques, et pas seulement dans ce qu'on appelle les « sciences naturelles » (physique, chimie, biologie, etc.), mais également dans les sciences de la société et de la pensée humaines.

Sans une telle vue d'ensemble, le Socialisme Scientifique ne saurait être complet, et ne pourrait se tenir solidement sur ses propres jambes. L'élaboration d'une pareille « conception du monde » ou philosophie est d'importance primordiale, parce que le Socialisme Scientifique ne jouit pas dans la société (bourgeoise) actuelle d'une appro-

bation universelle. Bien au contraire, ses thèses essentielles sont en conflit avec les concepts généraux qui dominent la société bourgeoise.

La Conception bourgeoise du monde est conservatrice en premier lieu, et pour cette raison hostile à l'étude scientifique de la société humaine avec toutes ses conséquences révolutionnaires. En second lieu, elle est communément *religieuse* au point de vue formel, tout au moins - regardant l'ordre existant comme ayant reçue [*sic*] en quelque sorte la sanction divine. Même là où elle n'est pas ouvertement religieuse, elle [*en ?*] garde des traits.

[23]

Analyse schématique 1932-1934
et autres textes scientifiques

**COMLOT CONTRE
LA SÛRETÉ DE L'ÉTAT ***

Plaidoyer de Jacques Roumain

[Retour à la table des matières](#)

Messieurs de la Cour, je vais avoir le plaisir de me servir d'un explosif ici même pour réduire en pièces l'accusation portée contre moi par le Major Holly. Cet explosif s'appelle la logique. Cette brochure dont parie l'Accusateur Militaire ¹⁹ et qui a été dressée contre moi a été envoyée deux mois avant mon arrestation au Département de l'Intérieur, conformément à la loi. À cette époque le Département de l'Intérieur ne pensait pas que c'était une pièce dangereuse. Il arriva même qu'un jour, étant allé voir le Ministre Titus ²⁰ pour régler l'affaire du nommé Ti-Noir qui a été chassé d'une maison nouvellement construite à La Saline ²¹ parce que celui-ci m'avait reçu un soir chez lui, le Mi-

* *L'Action Nationale*. 20 octobre 1934. *L'Action nationale* rend compte, dans ses numéros des 18 et 20 octobre 1934, du procès devant la Commission Militaire, siégeant aux Casernes Dessalines, de Jacques Roumain, accusé de complot contre la sûreté intérieure de l'État. Outre quelques réponses de l'accusé à des questions de procédure, le journal publie le compte rendu sténographique des dépositions de divers témoins, du réquisitoire, et du plaidoyer de l'accusé.

¹⁹ Il s'agit évidemment de l'*Analyse schématique* : 32- 54 publiée quatre mois plus tôt.

²⁰ Joseph Titus, ministre de l'Intérieur.

²¹ Bidonville de Port-au-Prince

nistre me parla de ces brochures et me fit des compliments. Mais que dit le passage incriminé et cité par l'Accusateur Militaire, le Major Holly ? : « Que les masses devaient lutter contre l'impérialisme étranger et ses sous-ordres haïtiens ! » Et c'est un militaire, un défenseur de la patrie, qui trouve cela malhonnête !

Le Major Holly a dit que nous employons un jargon compris de nous seuls, mais j'ai déjà dit que le matériel voulait dire brochures, ce que le lieutenant Mode vient de confirmer pleinement.

L'Accusateur Militaire vient de dire que le 30 septembre, mon auto ou celle de ma famille était aux aguets et attendait sur le wharf des commissions. Il ignore que depuis le 29 août j'étais déjà en prison.

Venons-en maintenant aux précautions prises pour recevoir ce matériel, c'est-à-dire ces brochures. Je regrette avoir renoncé à la déposition ici de Monsieur [24] André Faubert, je lui aurais demandé de me définir ici-même les articles de loi qui déterminent les devoirs de sa charge, entre autres l'article 24 de la Constitution qui dit que le secret des lettres est inviolable.

Le Major Holly a dit que j'étais une personnalité marquante, ce dont je suis très flatté ; mais il est de mon devoir de rétablir que je suis plutôt une personnalité marquée, car je suis le citoyen haïtien qui n'a pas le droit de recevoir même une lettre d'affaires par la poste, sans qu'elle ne soit ouverte. Voulez-vous des exemples ? Le 2 août je reçois des Gonaïves une lettre datée du 16 juillet. Après avoir commandé un livre sur Lénine, cet homme qui appartient à la plèbe, j'ai voulu commander par la Caravelle ²² *l'Étude de la philosophie du droit de Hegel* par Karl Marx et le malheureux libraire, appelé au Département de l'Intérieur, se vit menacer. Il y a, Messieurs, mille fois mieux : j'ai voulu commander pour les enfants de mes camarades de la plèbe une revue pour enfants de huit ans intitulée *Mes Camarades* ; le libraire effrayé n'osa pas. Voilà pourquoi je reçois toute correspondance, livres et imprimés, en général indirectement. À ce sujet une petite remarque qui a toute son importance. Sous le consulat, c'est-à-dire sous le ministère de Monsieur Lescot, ²³ je fus appelé à la police et un officier me dit que le gouvernement savait que je reçois imprimés et correspondance autrement que par la poste. Il me demanda les raisons, je les

²² Librairie de Port-au-Prince.

²³ Futur président d'Haïti, alors ministre de l'Intérieur.

lui donnai et les choses en restèrent là. Ces précautions prises sont-elles inutiles ? Le lieutenant Mode lui-même vous a dit qu'on arrêtait ceux-là qui m'apportaient des brochures bien qu'aucune loi ne s'oppose à ce qu'on reçoive des livres de cette façon. Ces précautions étaient-elles justifiées ?

Je n'ai pas parlé de l'acte d'accusation car le Major Holly n'en a pas parlé non plus. Cet acte dit que je voulais troubler Tordre par des moyens violents, c'est-à-dire avec des explosifs, des fusils-mitrailleurs, des mitrailleuses : ces explosifs se résument en quelques mots. Voici anéanti l'acte d'accusation et cela d'après le lieutenant Mode lui-même. Je me suis servi d'un pseudonyme, Tavelu, précaution prise quand le Parti Communiste Haïtien n'était pas fondé. C'est un nom de guerre peut-être et non une arme de guerre. Pour ce que le Major Holly a dit de la Russie, je lui ferai avoir un livre à l'occasion pour voir ce que la Russie pense de l'impérialisme, et sous quel jour favorable elle envisage la question des nègres.

[25]

Analyse schématique 1932-1934
et autres textes scientifiques

Le sacrifice du tambour-assôtô(r) *



[Retour à la table des matières](#)

[26]

* Publication du Bureau d'ethnologie de la République d'Haïti, Port-au-Prince, imprimerie de l'État, 23 mars 1943. Voir les commentaires de André-Marcel D'ans sur ce texte dans *Jacques Roumain et la fascination pour l'ethnologie*, ci-dessous, pp. 1378.

[27]

Le sacrifice du tambour-assôtô (r)

AVERTISSEMENT

[Retour à la table des matières](#)

Cette étude est le fruit d'une enquête menée pendant plusieurs mois sur l'un des sacrifices les plus impressionnants et peut-être même le plus important du culte Vodou, de rite Rada. Parmi mes informateurs, je dois mentionner avec une particulière reconnaissance M. S. Abraham,²⁴ qui, dans une manière fort complexe, a été pour moi un guide d'une exceptionnelle compétence.

Je remercie également M. Auguste-Rémy Bastien²⁵ Secrétaire Général du Bureau d'ethnologie qui s'est chargé de l'édition de ce livre pendant mon absence d'Haïti, et ma secrétaire, Madame Renée Quailo, pour les soins qu'elle a apportés à la préparation du manuscrit.

JACQUES ROUMAIN

Mexico, le 25 mars 1943.

²⁴ Houngan, il fut un des principaux informateurs de Jacques Roumain et d'Alfred Métraux.

²⁵ Anthropologue haïtien, contemporain et proche collaborateur de Jacques Roumain, à qui il dédie l'anthologie du folklore haïtien qu'il publiera à Mexico en 1946.

[28]

LE SACRIFICE DU TAMBOUR ASSÔTÔ(R) ²⁶

[Retour à la table des matières](#)

La religion est intimement associée au chant, à la danse, à la musique.* André Schaeffner inscrit en épigraphe au chapitre « Religion et Magie » de son admirable ouvrage *Origine des instruments de musique* ces vers de Rimbaud :

J'ensevelis les morts dans mon ventre.
Cris, tambours, danse, danse, danse, danse !

qui s'appliquent remarquablement aux Service-loa du Vaudou, où les tambours sont les instruments rituels indispensables du culte des ancêtres.

« Chez l'homme, écrit Curt Sachs, (la danse) s'intensifie au point de devenir le moyen réfléchi de participer aux forces qui, au-delà de la puissance humaine, vont déterminer le destin. La danse devient sacrifice, prière, acte magique... Elle relie les défunts par-delà la mort à la chaîne de leurs descendants ».

²⁶ Roumain utilise indifféremment les graphies assoto(r), assôto(r) et assôtô(r). Nous normalisons en assôtô(r). En ce qui concerne le vocabulaire du vaudou, on se rapportera si besoin au *Glossaire*, fourni par Roumain à la fin de l'ouvrage.

« L'établissement d'un contact entre les morts et les vivants est une notion déterminante de toutes les civilisations dont la religion prend sa source dans le culte des Ancêtres... Dans la danse imitative et concrète, la notion de ce rapprochement s'intensifie jusqu'à la matérialisation du défunt sous les traits d'une poupée ou d'un danseur à masque. Une coutume des couvents du Tibet franchit une étape de plus ; là deux bouffons viennent se joindre à la ronde des vivants ; puis deux autres personnages coiffés de crânes et vêtus de maillots collants et blancs sur lesquels est dessiné le squelette humain ; il ne s'agit plus ici d'un défunt quelconque, mais de l'idée même de la mort, aspect ultime de tout être qui participe à la vie ».

La place des danses dans les cérémonies religieuses de la haute antiquité hébraïque a dû être considérable : le mot hébreu désignant la fête, hag, signifiait [29] exactement la danse. C'est le même mot que l'arabe hadj, qui dans les temps préislamiques désignait la ronde processionnelle autour de la Ka'aba ; le terme fut appliqué par extension au pèlerinage tout entier. Les prêtres du Baal de Tyr dansaient en boitillant auprès de l'autel (1, *Rois* 18, 26). Le Baal Marquod était appelé : Seigneur de la danse. *

La danse provoque l'extase, anéantit la conscience de la réalité et introduit dans la conscience désagrégée du danseur possédé, une personnalité extérieure imaginaire : un moi-esprit.

La musique fut de tout temps un des ingrédients efficaces du rite magique. Dans les *Mémoires historiques* de Se-Ma-Ts'ien nous voyons que les Chinois avaient conçu une véritable Harmonie Universelle où l'action apparaît complémentaire de celle des rites, et Schaeffner remarque même que « les digressions de la pensée grecque sur la valeur éthique des modes, ne laissent pas que de nous faire soupçonner une croyance ancienne en l'efficacité toute matérielle de ceux-ci ».

Les instruments de musique ne sont pas que matière. Ils n'appartiennent pas au monde profane, ils sont sacrés. Les tambours ont une âme, dit le fidèle du vaudou, après que ceux-ci ont été baptisés. Chez les Ibo, le grand tambour de bois était un des autels de la Terre-Mère.

Schaeffner cite Origène, Saint Athanase,²⁷ Saint Augustin, Saint Grégoire le Grand, Honoré d'Autun, qui louent le tympanon, le psalté-

* A. Lods. (Note de J.R.)

rion ou la trompe d'être constitués de matières organiques : peau, boyau, corne, Nous verrons plus loin que, techniquement, ces trois éléments ne peuvent être segmentés. (Note de J. R.) desséchés, incorruptibles et allient l'idée de chair à celle de macération. Et le même auteur souligne que cette attitude est à rapprocher du symbolisme de l'Eglise abyssine où le tambour du prêtre représente le Christ, et les courroies, la flagellation. Selon Loisy : « les instruments du charivari sacré, le tambourin et les cymbales précisément parce qu'ils étaient les instruments favoris de la Mère, servaient de plat et de coupe, de vase rituel pour un repas mystique dont nous ignorons le menu, mais qui comportait aliment solide et breuvage ». Schaeffner signale qu'un recueil de Saint Martial de Limoges nous montre au XI^e siècle un calice de la forme pleinement hémisphérique des cymbales et il croit pouvoir faire dériver la patène et le calice de la communion chrétienne du tambourin et de la cymbale. Bien que ces instruments de l'excitation corybantique aient été finalement bannis de la musique de l'Eglise, elles inspirèrent à Saint Augustin de favorables allégories : « *Matrem magnam, quod tympanum habet. significari esse orbem terrae* » (*Civitas Dei*). Il est intéressant de rappeler le témoignage de Clément d'Alexandrie, selon lequel les initiés des cultes d'Attis et de Cybèle avaient une formule débutant par ces mots : « J'ai mangé au tambourin ; j'ai bu à la cymbale ».

[30]

Dans le culte vaudou, de rite Rada, les instruments sacrés sont les tambours, au nombre de trois (PL II) ; l'**asson** ou hochet rituel, fait d'une calebasse recouverte de grains de verroteries et de vertèbres de couleuvre entrelacés, (PI. III B. page 14) et l'**ogan** qui est un gong en fer.

Ce qui distingue ces tambours Rada de l'Assôtô(r), c'est qu'ils ne sont que les accessoires sacrés et indispensables du culte : ce sont ceux qui avec les chants, l'exaltation corybantique, le bruissement entrecoupé du hochet, le battement répété du gong, introduiront la personnalité divine du loa, dans le moi désagrégé du possédé ; ils sont les serviteurs, les instruments de la déité, tandis que l'Assôtô(r) n'est pas

²⁷ Pour les noms de saints, Roumain utilise indifféremment St.(Prénom), St-(Prénom), Saint-(Prénom) et Saint-(Prénom). Nous adoptons cette dernière graphie.

que cela : revêtu de la peau sacrificielle, il est aussi et surtout, le puissant dieu afro-haïtien :

ASSÔTÔ MICHO TOKODUN VODOUN *

* Appendice. (Note de J.R.)

[31]

Le sacrifice du tambour-assôtô (r)

L'ENTRÉE DU SACRIFICE

[Retour à la table des matières](#)

Cette formule des textes sanscrits est employée avec une égale précision par les fidèles du vaudou. Il s'agit avant la cérémonie religieuse d'attribuer aux instruments, au sacrificateur, aux sacrifiants, au lieu du sacrifice, un caractère sacré grâce à des rites appropriés. Une fois la place consacrée, le tambour baptisé, le sacrificateur purifié, le sacrifice devra être introduit obligatoirement par la cérémonie de Legba, la divinité dahoméenne qui ouvre le chemin et « doit être rassasiée avant que les autres dieux puissent manger ».

Le Baptême du Tambour-Assôtô(r) ou Cérémonie du Placer n'âme (Placer l'âme) : l'Assôtô(r) est le plus grand tambour du culte vaudou. Il dépasse souvent deux mètres. Celui que nous reproduisons dans cet ouvrage mesure un mètre trente-huit (Frontispice).

Le bois choisi pour sa fabrication est le chêne, ^a l'acajou, ^b le cèdre ^c et surtout le mahaudème, ^d car nous dit un de nos informateurs : c'est un bois qui a beaucoup de sang.

Il faut que le bois soit coupé à la période de la pleine lune et la membrane qui recouvre le tambour doit être placée à midi sonnant.

Le baptême a lieu sous une tonnelle -, il est indifférent que ce soit pendant la journée ou à la tombée de la nuit. La famille qui sacrifie a

^a Catalpa longissima (Jacq.) Sims, (Note de J. R.)

^b Swietenia mahogany Jacq. (Note de J. R.)

^c Cedrela odorata. (Note de J.R.)

^d Ochroma pyramidalis (Cav.) Urb. (Note de J.R.)

préparé une nappe blanche neuve qui est étendue sur une natte. Le **Houngan** place le tambour, couché, sur la nappe après l'avoir habillé d'une robe blanche et coiffé d'un bonnet de même couleur. Les chevilles sont décorées de rubans multicolores. La baguette est placée à côté du tambour. Le Houngan trace le vêvê ^a. C'est le dessin magique qui consacre la place. Il est tracé à l'aide de quatre « farines ». En réalité, il s'agit de la farine de blé, de la farine de maïs, de la cendre, appelée farine de Guinée (**farine Guinin**) et de la poudre de café.

[32]

D'après un de nos informateurs :

la farine de blé représenterait les nations des Blancs ;

la farine de maïs, les nations de race jaune ;

la cendre ou farine de Guinée, les peuples' africains qui ne sont pas entièrement nègres ;

la poudre de café, les peuples africains vraiment nègres tels que les Ibo tfloucou ou Ibo Bouches-rouges.

Quoi qu'il en soit, il y a orientation magique aux quatre parties du monde.

Sept parrains et marraines ou bien *trois fois sept* ^b parrains et marraines sont choisis. Chaque couple reçoit une bougie allumée et commence à tourner autour du tambour. Les bougies sont soufflées à la fin de la circumambulation après une révérence au tambour.

Le Hougan, les Hounssi, ^c les parrains et marraines, l'assistance, chantent :

^a On appelle Vêvê, au Dahomey, la farine de maïs mêlée d'huile de palme des Allada de Porto Novo.

^b Je reproduis ici la formule de mon informateur. (Note de J. R)

^c Glossaire. (Note de J.R.)

Assôtô(r) Micho
N'a po rhélé Jean ^a
Jean Assôtô(r) n'a po rhélé'r
Pou nous baptisé tambou Assôtô(r)
Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu le Saint-Esprit
Après Bon Dieu, m'ap baptisé'r
Ou sôti n'ans Guinin
Ou vini ouè créoles-la yo
Nous contents ouè'r, Assôtô(r) Micho (bis)
M'ap baptisé'r Assôtô(r)

Assôtô(r) Micho
 Nous appelons Jean
 Jean Assôtô(r), je t'appelle
 Afin que nous baptisions le tambour- Assôtô(r).
 Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu le Saint-Esprit
 Après le Bon Dieu, je te baptise
 Assôtô(r) Micho, je te baptise
 Tu as quitté la Guinée
 Pour venir voir les créoles
 Nous sommes contents de te voir, Assôtô(r) Mich
 Je te baptise Assôtô(r).

[33]

La cérémonie de Ogoun-fer ou Ogoun-feraille. Ce loa a des formes multiples. On connaît en Haïti : Ogoun Badagri, Ogoun Bata-la, Ogoun Balindjo, Ogoun Shango, ^b et même de Ogoun de création récente telles que Ogoun-Balisage et Ogoun-Barthélemy, identifiés à Saint Florian et à Saint Antoine l'Hermite. Mais nous nous occupons ici d'Ogoun-feraille associé synerétiquement à Saint Jacques le Major.

^a Saint Jean-Baptiste ? (Note de J. R.)

^b Quand le loa « marche sur le point Nago ». Shango est le Ogoun des Yoruba et en Haïti ce peuple est généralement appelé Nago. (Note de J. R.)

Le Houngan trace le vêvê magique et plante au milieu une pince en fer. Les membres de la famille forment un cercle et allument des bûchettes de bois de campêche ^a autour de la tige de fer, tandis que tout le monde chante :

Kimalada ^b semblé
Ce pas mouin seul, ho, qui pou sévi loa
Bolada ^c yo semblé (bis)
Bolada Kimalada, o Kimalada
Ou canni la fleu vodoun
Ou canni la race Vélékété fleu vodoun
Ah criez : Abobo
Sodiémé Vodoun en tout Dieu ^d

Les membres de la famille touchent du poing fermé la tige de fer puis leur poitrine. Il s'agit d'un serment.

Nous Rada *déjà*, nous déjà Rada
 Ce pas mouin seul qui pou sévi Ogoun-feraille
 Famille en pile, ce mouin youne
 Kimalada s'assemble
 O, ce n'est pas à moi seul de servir de loa
 Les Bolada sont assemblés
 Bolada Kimalada, o Kimalada
 Tu as donné naissance à la fleur du Vodoun
 Tu as donné naissance à la race des Vélékété de la fleur du Vodoun
 Ah, criez : Abobo
 Sodiémé Vodoun en tout Dieu

[34]

^a Haematoxylon campechianum. L.-leg. (Note de J. R)

^b Signifie en langage : « la famille des Allada » ou comme nous disons : des Àrada. (Note de J. R.)

^c En langage : « les bons enfants Arada ». (Note de J. R)

^d Formule du serment. (Note de J. R)

Nous sommes déjà des Arada, nous sommes déjà des Àrada
 Ce n'est pas moi seul qui dois servir Ogoun-feraiile
 La famille est grande, je ne suis qu'un de ses membres.

Il est singulièrement important de noter que la tige de fer et les braises sont appelées : la forge.

Au Nigeria, Ogoun est le patron des forgerons et des guerriers. Il l'est aussi en Haïti. Ogoun au Dahomey est la divinité de tous les forgerons. Herskovits a rapporté de cet ancien royaume africain dont l'influence sur les croyances religieuses haïtiennes est énorme, une intéressante légende selon laquelle ce fut Ogoun qui rendit la terre habitable aux premiers hommes. Mawu avait remis à son enfant Lisa un certain métal. Mawu le tenait comme un sceptre quand il créa le monde. Ce métal était appelé Gugbasa et Mawu ordonna à Lisa de descendre sur terre, de la débarrasser des forêts et d'enseigner aux hommes l'usage du métal afin qu'ils puissent fabriquer des outils leur permettant de se faire une vie convenable. Le sabre que Mawu remit à Lisa s'appelait : **alisugbaguklé** (litt : **chemin-fermé** et **Gu^a-ouvrit**). Dans la mythologie Dahoméenne, c'est donc au dieu-forgeron Ogoun qu'il revint de rendre la terre habitable.

Il est certain que Ogoun a été identifié à Saint Jacques le Majeur, parce que dans les chromolithographies populaires, ce saint est représenté brandissant un sabre.

Le chef de la famille apporte un coq et une poule rouge. ^b Le Houn-gan les **ventaille**, c'est-à-dire les agite, tout en les orientant, au-dessus des membres de la famille qui s'écrient :

^a Ogoun. (Note de J. R.)

^b L'animal peut être aussi un bœuf. Cela dépend de la « promesse » et naturellement de la fortune des sacrifiants. (Note de J.R.)

Grâce la miséricorde

Des possessions ont lieu. Elles sont d'une extrême violence. Le possédé fait de grands bonds, il est parcouru de tremblements et il parle d'une voix tonnante.

Aussitôt les tambours saluent l'arrivée de la divinité. Le corps des drapeaux l'entoure. Le La Place²⁸ lui présente un sabre ou une machette à large lame qu'il embrasse. On l'habille de rouge, on le coiffe d'un bonnet rouge, on attache à ses bras des mouchoirs rouges, et on lui met en main un bâton rouge. J'insiste sur cette couleur parce qu'elle est l'attribut du dieu, d'Ogoun forgeron et guerrier, la couleur de la flamme et du sang.

[35]

On fait asseoir le dieu cérémonieusement. Les membres de la famille s'agenouillent devant lui et lui présentent un cigare et une bouteille de rhum. Il boit à longs traits. On l'interroge ; il répond, donnant des conseils et des nouvelles des défunts de la famille.

Le Houngan oriente les animaux aux quatre directions du monde en faisant l'invocation suivante :

Ogoun-feraille, main ça m'a pé ba ou^a
Sans rancune
Sans rancune
Papa Ogoun
Ogoun Badagri
Ogoun Shango
Ogoun Batala

Il cite les noms de tous les Ogoun.

C'est au dieu lui-même d'accomplir le sacrifice. Le Houngan remet le coq et la poule au possédé qui leur arrache la tête. Il boit le sang à même la plaie, se sacre ensuite en se signant avec du sang sur le front.

²⁸ Roumain écrit aussi « Laplace ».

^a Ogoun-feraille, voici ce que je te donne.

Trois gouttes de sang sont versées dans la forge « afin qu'elle puisse absorber l'âme des animaux sacrifiés ».

Le Houngan pour sacrer la cérémonie dispose devant la forge trois petits tas de poudre à canon qu'il fait exploser. Tout le monde crie : Abobo ! et les membres de la famille se signent sur le front et la bouche avec le sang sacrificiel.

CHANT

Oy, Oy (trémolo vocal par un battement des doigts sur la bouche)

Ogoun Shango, nègue-feraille, ho

Sang versé, Feraille ho sang versé

Ogoun-feraille touyé

Koklo Feraille okon ^a ho (bis)

Na po ba ou donon (bis)

Feraille, ho

Sangnan, sangnan, sangnan

Gad gen nous tué koklo-la

Sangnan, sangnan, sangnan

[36]

Oy, Oy,

Ogoun Shango, O nègre-fèraille

Le sang est versé, o Feraille, le sang est versé

Ogoun-feraille a tué

O le Koklo de Feraille est tué (bis)

Nous allons te donner à dîner (bis)

O Feraille

Saigne, saigne, saigne

Vois comme nous avons tué le Koklo

Saigne, saigne, saigne.

^a Mot « langage » pour : tué. (Note de J. R.)

Les Hounssi ou la famille préparent les volailles au rhum, avec toutes sortes d'épices sauf l'ail et le persil qui sont tabou. On fait cuire également du **riz-cajou**,^b de grosses bananes dites matchen, des ignames, du maïs grillé et pilé appelé **chamcham**, du maïs moulu aux haricots rouges. La tête du coq, les ailes, le foie, les cuisses, seront réservés au possédé. La danse qui accompagne le chant est essentiellement une danse **Nago**. Le mouvement est une sorte de balancement sur place d'avant en arrière, les genoux légèrement fléchis et les danseurs se déplacent insensiblement, tournant lentement autour du poteau-mitan.

Elle est dansée par groupes de quatre couples, les femmes de temps en temps faisant la révérence aux danseurs et ceux-ci les saluant en portant la main au front, ce qui s'appelle : **faire serviteur**. Mais il est de rigueur d'introduire le Nago par cette sorte de danse boitillante que nous avons déjà décrite : le Yanvalou.

Tout le monde le danse en chantant :

Saluez Nago, ey
Nago rivé, oh
Li l'heu, li temps (bis)
O Batala (bis)
Saluez Nago jodi-a, aibobo !
Li l'heu, M temps (bis)
Olisha (bis)
Aibobo !
Criez Abobo pou Nègue Olisha Baguita Wanguita
Ashade Nègue bôkô^a Olisha

[37]

Saluez le Nago, ey
 O le Nago est arrivé
 Il est l'heure, il est temps (bis)
 O Batala (bis)

^b Un riz non décortiqué et qui de ce fait a la couleur rouge de l'acajou. (Note de J. R.)

^a Boko - sorcier au Dahomey et en Haïti. (Note de J.R.)

Saluez le Nago aujourd'hui, Aibobo !
 Il est l'heure, il est temps (bis)
 Olisha
 Aibobo !
 Criez Abobo pour le Nègre Olisha Baguita Wanguita
 Ashade Nègre bôkô Olisha.

Il est intéressant de noter que pour saluer le loa Nago, ce n'est plus cette dénomination mais celle d'**Olisha**, corruption d'**Orisha** qui est employée. Ce terme désigne à Cuba et au Brésil, où l'influence Yoruba est prédominante, la divinité que nous appelons loa en Haïti.

Les repas étant cuit, il est offert au dieu, c'est-à-dire au possédé. Tous les aliments sont versés dans une grande terrine par les Hounssi tandis que tout le monde danse en chantant :

Ogoun-fè, prêtez m'terrine-la (bis)
Pou m'a allé diné
Ashade, m'a poco diné
Ashadé, m'poco diné
Ashade, m'a pé diné
Olisha prêtez-m terrine la
O Batala, pou m'allé diner
Ogoun-fè, pou m'allé diner
Olisha, m'poco diné
Ogoun-fè, Ogoun-feraille
Ogoun vlé manger
M'poco dounon, mouin pr'allé dounon
Abobo

Ogoun-fer, prêtez-moi cette terrine (bis)
 Pour que j'aille dîner (bis)
 Ashadé, je n'ai pas encore dîné
 Ashadé, je n'ai pas encore dîné, Ashadé
 Je mange
 Olisha, prêtez-moi cette terrine
 Pour que j'aille dîner

[38] O Batala pour que j'aille dîner
 Ogoun-fer, pour que j'aille dîner
 Olisha, je n'ai pas encore dîné
 Ogoun-fer, Ogoun-feraille
 Ogoun veut manger
 Je n'ai pas encore mangé, je vais manger
 Abobo

Les Hounssi offrent la nourriture aux quatre points cardinaux et le dieu, c'est-à-dire les possédés, se mettent à manger. C'est un droit qui ne revient qu'à eux seuls. On leur sert aussi du rhum, du café amer et des cigares. Les os sont soigneusement enterrés, afin, disent les fidèles, qu'Ogoun puisse ressusciter les animaux sacrifiés et s'en rassasier chaque fois qu'il aura faim. Le Houngan trace un veve, tandis que tout le monde chante :

**Eh, laurier, c'est moi Ogoun, oh
 Moi laurier (bis)
 Dahomey d'accô, ^a eh
 C'est moi Ogoun
 C'est moi, c'est moi, c'est moi Olisha
 Nèg' Batala, Neg' Ashadé bôkô
 Ici le Houngan se frappe trois fois la poitrine.
 C'est moi, c'est moi Ogoun, c'est moi laurier Abobo !**

Les membres de la famille creusent la fosse, orientée au levant, soit devant la forge, soit dans le sol même du Houmfô. On y dépose l'argent de l'adoration, un foulard rouge, une bouteille de rhum, un cigare, un morceau de fer et les os.

Tout le monde danse en chantant autour de la fosse :

^a Le Dahomey est d'accord. (Note de J. R.)

**Trou-a, o trou-a
Olisha, n'ap' offri'r
N'a po fouillé trou Olisha
Pou nous ba li mangé
N'a po fouillé trou Ogoun
Pou nous bali mangé
N'a po fouillé trou Shango**

[39]

Le Houngan trace un vêvê, tandis que tout le monde chante :

**Papa Legba, l'ouvri barrié-a pou mouin, ago yé.^a
Papa Legba, l'ouvri barriéa pou mouin, pou mouin passé
Lô m'a tounin, m'a remercié loa yo
Vodoun Legba, l'ouvri barriè-à pou mouin
O l'ouvri barriè-à pou moinn, pou mouin passé
Lô m'a passé m'a remercié loa yo.**

Papa Legba, ouvre-moi la barrière, que je puisse passer
Lorsque je m'en retournerai, je remercierai les loa
Vodoun Legba, ouvre-moi la barrière
O, ouvre la barrière pour moi, que je puisse passer
Quand j'aurai passé, je remercierai les loa.

La cérémonie dite de **l'entrée générale** est terminée. Le Houngan et sa suite franchissent le seuil de la cour. Ils arrivent devant le Legba. C'est le premier individu possédé par ce loa. Il se tient devant l'arbre sacré, généralement un médiciner.^b La divinité se manifeste comme un vieillard ployé sous le faix de l'âge, appuyé sur une béquille (PL 3. A) et qui halète péniblement. Cette béquille faite d'une branche noueuse et naturellement tordue de telle sorte qu'elle se prête à l'appui

^a Glossaire. (Note de J. R.)

^b *Jatropha curcas*. (Note de J. R.)

du bras, nous paraît devoir être mise en relation avec les Anatinkpo ou bâtons noueux que les Yoruba plantent autour de la figuration du dieu, et qui pourraient, selon Herskovits, dériver de Oshe, l'arme du Egba Shango.

Le Houngan a tracé un vèvê et planté une bougie allumée devant l'arbre sacré au pied duquel un sac de vannerie (macoute) a été déposé et qui contient des liqueurs sucrées, un épis de maïs boucané arrosé de sirop de canne et d'huile d'olive, toutes sortes de vivres également boucanés, des salaisons, des gâteaux.

Toute l'assistance conduite par le corps des drapeaux danse une **Ronde-Yanvalou** autour du poteau central ou poteau-mitan : un tour vers le levant, un tour vers le couchant et ainsi de suite. Le Yanvalou est une danse rituelle originaire du Dahomey et du Nigeria. D'après Herskovits, le mot Yanvalou signifie supplication, dans le langage de Whydah. Cette danse appelée aussi Yanvalou-Genoux et qui est caractérisée par un mouvement alterné d'élévation et d'abaissement sur les genoux fléchis est en somme une danse boitillante. De là son singulier intérêt. Boiter, c'est commencer, remarque Curt Sachs. Rappelons qu'ici

[40]

Aochè-Nago !
O papa Ogoun,
O papa Ogoun
Je m'en vais chez moi
Mon cheval est sellé.

C'est ainsi que prend fin la cérémonie de Ogoun-feraille.

Le Houngan tenant une bougie allumée fait le tour du tambour ; il procède ensuite à une aspersion d'eau bénite.

On place devant le tambour une terrine blanche contenant des gâteaux, du pain, du maïs grillé, du Guignolet et d'autres boissons alcoolisées et non alcoolisées.

On dépose quelques fragments de gâteaux, des grains de maïs, sur le tambour et on le recouvre d'un drap. On le salue avec les drapeaux croisés au-dessus de lui.

Enfin l'Assôtô(r) est mis debout. Il est baptisé. « Il a maintenant une âme ».

La Purification du Sacrificateur : On ne peut, sans péril, approcher la divinité si l'on n'est pur. C'est une antique et universelle croyance qui persiste même dans les pratiques religieuses des civilisés. « Les usages de la sanctification qui nous sont connus, écrit Lods à propos d'Israël, consistent à se laver, à changer ou à laver ses vêtements et à s'abstenir du commerce des femmes. Ces observances étaient à coup sûr fort anciennes, car des règles toutes semblables étaient suivies dans les périodes sacrées chez les Arabes, chez les Phéniciens et dans un culte, d'origine sans doute syrienne, attestée à Délos, comme dans l'Inde védique avant les sacrifices, chez les Péruviens avant les mystères, chez les pèlerins bouddhiques et parfois dans les pèlerinages catholiques ».

La purification consiste principalement, notent Hubert et Mauss, en aspersion d'eau lustrale et en ablutions ; quelquefois le sacrifiant doit jeûner et se purger. Il doit revêtir des vêtements propres ou même des vêtements spéciaux qui lui donnent un commencement de sainteté.

En Haïti, dans les cas qui nous occupent, le Houngan-sacrificateur se livre, la veille de la cérémonie, à une purification rituelle : il doit prendre un bain spécial dans lequel entrent du lait pur, de la canelle, de l'anis étoilé,^a des fleurs pectorales, des roses, des jasmins, des feuilles d'anis dites trois paroles et qui sont de deux sortes : les unes, **femelles**, sont longues et blanches, les autres, mâles, sont courtes et vertes.

Il s'asperge d'eau bénite et procède finalement à une fumigation à l'encens mêlé de benjoin. Il ne s'essuie pas ; il se laisse sécher à l'air. Il observe ainsi que les Hounssi une stricte abstinence sexuelle vingt-quatre heures avant la cérémonie.

^a *Foeniculum vulgare* Hill (Note de J. R.)

[41]

La cérémonie de Legba-Assôtô(r) : Tout sacrifice, nous l'avons déjà indiqué, doit obligatoirement commencer par le **service de Legba**. Mais pour le sacrifice de l'Assôtô(r), sacrifice général offert au **Chef de Guinée** (Chef-Guinin), l'entrée de la cérémonie se complique des **services** d'Aizan, de Loko et d'Ogoun.

Legba, selon toute probabilité ^a, est une déité empruntée, avec le culte de Fa', par les dahoméens, aux Yoruba, qui le nomment Elegba, Elegbara ou Eshu. D'après une légende Dahoméenne, Legba remplit le rôle d'interprète entre le royaume des dieux et les dieux et entre ceux-ci et les hommes. Il possède non seulement la connaissance du « langage » de Mawu-Lisa, mais aussi la connaissance de tous les langages « parlés » par les autres dieux et c'est pourquoi toutes les créatures « vivantes » doivent s'adresser à lui avant qu'elles puissent être comprises des dieux.

Legba est appelé à Cuba, où prédomine le culte Yoruba, **Elegua Echo** ou **Echu** : c'est le maître des chemins. Romulo Lachatanere écrit que pour l'Afro-cubain les **chemins** expriment cosmologiquement les quatre coins de l'univers qui au point de vue de ses spéculations philosophiques, représentent le Destin, le hasard individuel, son insécurité dans la lutte contre le milieu ; de sorte que dans l'oracle du **ekuelé**, la divination se fait sur une tablette ronde couverte d'une fine couche de farine de blé, divisée en quatre parties par un trait horizontal et une ligne verticale.

Ce dessin magique joue un rôle fondamental dans l'intervention des déités qui déchiffrent le destin de l'homme. Alors qu'en Dahomey Legba est un dieu phallique, il a perdu ce caractère en Haïti, et à Cuba il est même identifié à Saint Antoine à cause de sa frigidité sexuelle. D'accord avec des versions mythologiques recueillies par Lachatanere, Elegua se fait un malin plaisir d'interrompre les relations amoureuses entre Shango et Ochun.

La cérémonie de Legba commence à la barrière. Le Houngan s'y présente avec sa société qui se compose généralement de dix-sept, cinquante ou quatre-vingts personnes, parmi lesquelles : la Hounssi-Témérai(re), qui en importance ne le cède qu'au Houngan, les autres

^a Herskovits. (Note de J. R.)

Hounssi, la reine-corbeille, le-corps des drapeaux, le La Place ou Porte-Sabre qui est en quelque sorte l'ordonnateur du protocole, l'Houndjanikon ou Houndjenoukon, ^b assistant du Houngan, l'Oganier joueur de gong, et les joueurs des trois tambours Rada.

Le chef de la famille des sacrifiants accueille le Houngan, et en le saluant d'une révérence, lui présente une cruche d'eau.

Le Houngan à son tour, répond par une révérence, reçoit la cruche qu'il oriente, ^c bras tendus, aux quatre points cardinaux ; puis il verse dans ces directions un peu d'eau sur le sol.

[42]

Trou-a, o trou-a
Trou Olisha
Abobo !

Le trou, ô le trou
 Olisha, nous t'offrons
 Nous fouillons le trou d'Olisha
 Pour lui donner à manger
 Nous fouillons le trou d'Ogoun
 Pour lui donner à manger
 Nous fouillons le trou de Shango
 Le trou, ô le trou
 Le trou d'Olisha
 Abobo !

Le trou comblé, le Houngan plante en son centre trois bougies allumées, dont l'une doit être obligatoirement rouge.

Tout le monde danse et chante, en s'accompagnant de battements de main rythmés, un **gragement-acculé**, afin d'**expédier** le dieu :

L'allé, l'allé, li pas dit m'

^b Glossaire. (Note de J.R.)

^c La formule rituelle est : *signaler*. (Note de J. R.)

Ogoun-fè qui monté lan me, li pa p'tounin
L'allé, l'allé, li pas dit mouin
Batala qui monté lam mè, h' pa p'tounin
L'allé, l'allé, li pas dit mouin
Olisha qui monté lan mè, li pa p'tounin
L'allé, l'allé, li pas dit mouin
Aochè-Nago !
Papa Ogoun, oh, Papa Ogoun oh !
Mouin pr'allé la caille mouin
Choual mouin sellé

Il est parti, il est parti, sans me le dire
 Ogoun-fe s'est embarqué, ^a il ne retournera pas
 Il est parti, il est parti, sans me le dire
 Batala s'est embarqué, il ne retournera pas
 Il est parti, il est parti, sans me le dire
 Olisha s'est embarqué, il ne retournera pas
 Il est parti, il est parti, sans me le *dire*

[43]

nous sommes au commencement du service, à l'entrée du sacrifice de l'Assôtô(r). On retrouve la danse boitillante dans la mythologie de presque tous les peuples. Le dieu boiteux est Dionysos en Grèce ; Harpocrate, l'adolescent d'Osiris, en Egypte. Les Australiens connaissent la danse boitillante. Dans la Chine antique, le héros lunaire Yü exécute une danse sautillante extatique. Le motif a même subsisté en Bavière, dans le Chiemgau, où la jeune épousée boite pour la danse qui doit l'introduire à son nouvel état.

Tout en dansant, les sacrifiants chantent ; et ici, il nous faut soumettre quelques remarques générales qui ont leur intérêt pour les étudiants de l'ethnologie. Nous avons déjà dit qu'il serait arbitraire de segmenter la musique, la danse et le chant : ils forment un tout.

L'appareil vocal est en lui-même un instrument et des plus riches en timbres et en ductilité. Les poumons, la trachée-artère et la glotte forment un instrument à vent et un instrument à anche double. Le pha-

^a Litt. : qui est monté en mer. (Note de J. R.)

rynx, les fosses nasales et la cavité buccale complètent cet appareil phonétique qui surpasserait même l'instrument fabriqué, si celui-ci ne possédait une étendue de registres et des possibilités harmoniques qui sont refusées à la voix solo. Le claquement des mains l'une contre l'autre et le piétinement rythmique des assistants et des danseurs-chanteurs, les associent à l'orchestre. « Prévisible, escompté ou réglé, remarque encore Schaeffner, aucun geste musical de l'assistance ne saurait être considéré comme une superfétation ; il s'ajoute aux autres éléments de l'exécution... ».

Le Houngan indique le chant, l'accompagnant, le soulignant de l'agitation du hochet rituel. L'assistance et les danseurs reprennent à l'unisson. Il n'y a plus qu'une seule masse chorale dominée par Foc-tave de voix féminines, percutée par le battement polyrythmique des tambours et du gong. Cette épaisseur harmonique, Schaeffner, qui reprend cette expression de Gide, la décrit comme « une sorte de halo dissonant qui brouille un peu le contour de la prétendue monodie. Et cette épaisseur peut être produite soit par des mouvements parallèles des petits intervalles dissonants, soit par des mouvements contraires et conjoints de part et d'autre d'un tracé hypothétique de la monodie ». C'est définir admirablement le chœur Vaudou.

Voici le chant :

**Legba, fais yo ouè ça
Alegba-sé, c'est nous deux
C'est nous deux Kataroulo
C'est nous deux
C'est nous deux, vaillant Legba
C'est nous deux.
Legba, fais yo ouè ça
Alegba-sé, c'est nous deux, eeeh !**

[44]

**C'est nous deux Legba, c'est nous deux là
Legba, fais yo ouè ça
Legba-sé, c'est nous deux, ah !**

**C'est nous deux, Katarouio
Vaillant Legba, c'est nous deux oh !**

Criez Abobo, Atibon-Legba
C'est nous deux-laà, ah !

Legba, fais yo ouè ça
 Legba-sé, c'est nous deux, eeeh !
 C'est nous deux Atibon
 C'est nous deux, ah !
 Legba, fais-leur voir ça
 Alegba-sé, o, c'est nous deux
 C'est nous deux Katarouio
 C'est nous deux
 C'est nous deux, vaillant Legba
 C'est nous deux.
 Legba, fais-leur voir ça
 Alegba-sé, c'est nous deux, eeeh !
 C'est nous deux Legba, c'est nous deux
 Legba, fais-leur voir ça
 Legba-sé, c'est nous deux, oh !
 C'est nous deux Kataroulqp
 Vaillant Legba, c'est nous deux, oh !
 Criez Abobo ^a Atibon Legba
 C'est nous deux, oh !
 Legba, fais-leur voir ça
 Alegba-sé, c'est nous deux, eeeh !
 C'est nous deux Atibon
 C'est nous deux, ah !

Une nouvelle consécration a lieu qui s'appelle ; placer n'âm' (placer l'âme). Un coq rouge est déposé sur une serviette blanche au centre du cercle magique (vêvê). Puis, le Houngan brandit le coq au-dessus des membres de la famille. De nombreuses possessions ont alors lieu, non point par Legba, qui est déjà là, mais par d'autres divinités qui sont les « assistants de Legba »

[45]

Tout le monde chante **l'action de grâce**

^a Expression de jubilation rituelle. (Note de J. R.)

Santa Maria Gratia (ter)
To ni rhélé Congo ^a
O Santa Maria (ter)
O to ni rhélé Congo
To ni rélé Congo (ter)
Santa Maria gratia.

Les sacrifiants se mettent à genoux, mains jointes.

Le Houngan arrache la tête du coq d'une torsion violente, l'oriente aux quatre directions cardinales et laisse s'écouler trois gouttes de sang au pied de l'arbre sacré. Il refait le même geste d'orientation et prononce :

Disons

Les Hounssi répondent :

Abobo !

Au Dahomey, Bobobo est un bruit que l'on fait en se frappant rapidement avec les doigts sur la bouche ouverte. Il se produit alors un trémolo vocal. Le procédé est courant dans le culte haïtien. Remarquons qu'un bruitage semblable s'obtient par un battement sur la gorge. Il est commun en Afrique, et un bas relief assyrien du British Muséum témoigne de l'antiquité du procédé. À Cuba, La-chatanere a noté le chant rituel suivant :

Guoruoo Kumanfo aboooo
Kumanfo Guoruoo
Kumambo aboooo
la ese sequenta.

Tout le monde chante :

^a Appelle le Congo (To ni : forme archaïque créole ; litt : toi vas appeler Congo ?) (Note de J R.)

**Sangnen, sangnen, sangnen !
 Gadé nous saingnin
 Koklo-la Sangnen, ^a Sangnen, sangnen !
 Voyez, nous avons saigné le Koklo**

[46]

Kokolo, au Dahomey, signifie poulet. En Haïti, **Koklo** est le nom rituel du coq sacrifié.

Le Houngan verse le sang au pied de l'arbre. Lui, les Hounssi et les membres de la famille trempent un doigt dans le sang et s'en signent sur le front.

Les Hounssi font le tour de l'arbre, chantent et dansent, et au passage chacune délie arrache une poignée de plumes jusqu'à ce que le coq soit entièrement dépouillé.

CHANT

**Poule-la
 O... poule-la
 Poule-la maqué nom mouin
 Poula-la maqué nom Alegba
 Poule-la maqué nom li-vrai
 Poule-la
 Poule-la
 Poule-la maqué dé me plai
 Poule-la maqué nom mouin vaillant Legba
 li maqué nom Kataroulo
 li maqué nom Vaillant Legba.**

La poule
 O la poule
 La poule est marquée de mon nom
 La poule est marquée du nom d'Alegba

^a Corruption de « saignez ». (Note de J. R.)

La poule est marquée vraiment de son nom
 La poule
 O la poule
 La poule est marquée pour me plaire
 La poule est marquée de mon nom de Vaillant Legba
 Elle est marquée du nom de Kataroulo
 Elle est marquée du nom de Vaillant Legba.

On fait appel à un Vieil-Gaçon. C'est le nom rituel d'un homme âgé qui représente Vieso-Alegba.^a À lui revient de préparer le Koklo. L'animal doit être ouvert par le dos. L'assaisonnement comprend du sel, des épices, mais l'ail est [47] tabou. (« Guinin pas mangé l'ail » : les Guinins ne mangent pas d'ail. Arrosé d'huile d'Olive, mais jamais de beurre ou de saindoux qui sont également tabou, le coq est grillé dans le feu. Toutes sortes de vivres sont boucanés tels que : bananes, patates, ignames, malangas, giraumont,^b mirliton.^c

Tous ces vivres portent alors un nom rituel (nom-langage). Le dualisme entre le monde profane et le monde sacré crée souvent une segmentation du langage. « un même acte, dit Vendrye, pouvant avoir une double portée réelle ou mystique on le désigne, lorsqu'il fait pénétrer dans le monde de la magie, par un mot distinct et nouveau. Le sacrifice accompli par le prêtre a justement pour objet de faire passer d'un monde à l'autre. aussi, dans tous les pays, le sacrifice comporte-t-il l'emploi d'une langue spéciale, qui est ce que nous appelons la langue religieuse. Les langues religieuses de l'Europe moderne ont donc pour origine une raison magique qui nous ramène aux pratiques et aux croyances de ces sauvages. »

C'est ainsi qu'à ce moment du sacrifice la banane s'appelle **soc-ma-sôcô**, les patates, ignames et malanga : **courant-tè** (courant-terre); le giraumont; **joucou** ; le mirliton : **christophine**.

Le coq étant cuit, une partie en est réservée à Legba et déposée par le Houngan dans la « macoute » avec du tabac une pipe, des cigares, des allumettes.

^a Un des noms « langage » de Legba. H signifie vraisemblablement : Legba aux vieux os. (Note de J. R.)

^b *Cucurbita papo* L. (Note de j. R.)

^c *Secâium edule* Sw. (Note de J.R.)

Le reste sera distribué à la famille.

Cependant tout le monde danse en chantant :

Ou mangé poule-la (bis)
Ou pas ban mouin (bis)
Poule-ci la-a (bis)
Poule Alegba (bis)
Ou mangé poule-la
Ou pas ban mouin

Tu as mangé la poule (bis)
 Tu ne m'en as pas donné (bis)
 Cette poule-là (bis)
 Est la poule d'Alegba (bis)
 Tu as mangé la poule
 Tu ne m'en as pas donné (bis).

Toute l'assistance conduite par le Corps des drapeaux, le Houngan, les Hounssi et leur suite font le tour de l'arbre sacré en dansant un **gragement acculé**, tournent [48] autour de l'arbre trois, sept ou vingt et une fois, dans un sens, puis dans l'autre en chantant :

Mouin ta prend macoute Alegba (bis)
Croqué li dans dos mouin (bis)
Eh, eh, eh !
Macoute Alegba
Croqué li dans dos mouin
Eeeh, eeeh, eeeh !
Macoute Alegba
Croqué li dans dos mouin.

Je prendrai la macoute d'Alegba
 Accrochez-la à mon dos
 Eh, eh, eh !
 La macoute d'Alegba

Accrochez-la à mon dos
 Eeh, eeeh, eeeh !
 La macoute d'Alegba
 Accrochez-la à mon dos.

Les membres de la famille joignent les mains autour de la macoute, relèvent et ensemble l'orientent aux quatre points cardinaux. C'est la cérémonie de l'**Asogwê**.

Ensuite la macoute est accrochée à une branche de l'arbre. Le Hougan plante les plumes du coq sacrifié autour de l'arbre, trace un nouveau vêvê, avec au centre une bougie allumée, les tambours battent et le chant reprend :

**Ou mangé poule-la
 Ou pas ban mouin
 Koklo cila-a, ce Koklo Alegba
 Legba-si, Legba-signangnan
 Abobo (ter)
 Vaillant Legba
 Les sept Legba Kataroulo
 Vaillant Legba
 Alegba-sé, c'est nous deux
 Ago, yé !**

La cérémonie de Legba a pris fin.

La cérémonie de Legba doit être suivie par celle d'Aizan, divinité dahoméenne appartenant à l'**escorte** de Legba.

[49]

Au Dahomey, Aizan dont il existe plusieurs formes, est une très importante divinité.

Le terme Aizan signifie : « natte de la terre », **ai** étant appliqué à la terre elle-même en contradiction avec Sagbata, le maître de la terre.

Un prêtre d'Agasu déclara à Herskovits : « Nos ancêtres firent Aizan avant que Sagbata vînt ici et nous l'adorions avant Sagbata. C'est un grand vodoun ».

D'après une autre version, Aizan est un **tohwiyo**, l'esprit du fondateur surnaturel du clan. Et quand un vodoun est établi, toutes les choses nécessaires à son culte doivent être divisées en deux parties égales, une pour le vodoun et l'autre pour l'Aizan de ce vodoun. C'est ainsi que, puisque chaque vodoun appartient à un clan, chacun d'eux doit posséder son Aizan, de telle manière que lorsque le vodoun « mange », les premiers ancêtres qui acceptèrent le vodoun puissent manger avant le vodoun. C'est pourquoi les Dahoméens pensent que l'Aizan doit être adoré avant le vodoun lui-même.

Une flèche de palmier royal ou palmiste ^a est apportée devant le médicinier et le Houngan ordonne aux Hounssi de la déchiqueter à coup d'épingles. Tandis qu'elles accomplissent ce rite, elles chantent et dansent un yanvalou autour de l'arbre, après avoir accroché à l'arbre et sur le côté gauche de leur poitrine un morceau de la flèche (**morceau-Aizan**) :

Eh Aizan, eh ! (bis)
Aizan ou même qui poté laurier blanc-a
Eh Aizan, eeh !
Eh Awannin, wannin(r) ^b (bis)
Aizan dé (bis)
Aizan ou même qui pôté laurier blanc-a
Eh Aizan, eeh !
Eh Aizan Gassouyê^c
Eh Aizan, eeh !
Aizan ou même qui pôté laurier blanc-a
Eh Aizan, eeh !
Abobo.

Eh Aizan, eh ! (bis)

^a *Oreodoxa regia* HJBK. (Note de J. R.)

^b Mots « langage » signifiant la concorde entre les Hounssi. (Note de J. R.)

^c Loa Rada. (Note de J.R.)

Aizan, toi qui portes le laurier blanc
Eh Aizan, eeh !

[50]

Eh Awannien, wannien (bis)
Aizan deux (bis)
Aizan, toi qui portes le laurier blanc
Eh Aizan, eeh !
Eh Aizan Gassouyê mê
Aizan, eeh
Aizan, toi qui portes le laurier blanc
Eh Aizan, eeh !
Abobo.

Tous les membres de la famille, mains assemblées autour d'une assiette dans laquelle est déposé un coq gris-cendre, orientent le sacrifice aux quatre directions cardinales. Les Hounssi font de même et remettent l'animal au Houngan qui le dépose devant l'arbre. Le Houngan trace un vèvê tandis que tout le monde chante :

Ça m'a dit, oh
Ça m'a dit Aizan (bis)
Ça m'a dit ?
C'est Bon Die qui ban mouin lé Saint-a quimbé
Ça m'a dit lé Saint, oh (bis)
Ça m'a dit ?
C'est Bon dié qui ban mouin loa-a quimbé
Ça m'a dit loa-a, ça m'a dit, oh !
Ça m'a dit la Vierge Marie, Dossou, Dossa ^a
C'est Bon Dié qui ban mouin loa-a-quimbé
Ça m'a dit la Côte Guinin
Ça m'a dit yo ?
Abobo !
Que dirai-je, oh

^a L'enfant mâle (Dossou) ou femelle (Dossa) né après les jumeaux. (Note de J. R.)

Que dirai-je à Aizan (bis)
 Que dirai-je ?
 C'est le Bon Dieu qui m'a donné à garder le Saint
 Que dirai-je au Saint (bis)
 Que dirai-je ?
 C'est le Bon Dieu qui m'a donné à garder le loa
 Que dirai-je au loa, que dirai-je, oh ?

[51]

Que dirai-je à la Vierge Marie, Dossou, Dossa
 C'est le Bon Dieu qui m'a donné à garder le loa
 Que dirai-je à la Côte de Guinée
 Que leur dirai-je ?
 Abobo !

Vient maintenant la cérémonie de l'adoration : les membres de la famille, les Hounssi s'agenouillent et embrassent le vêvê. Le Houn-gan passe à diverses reprises le coq au-dessus de la tête des sacri-fiants. De nombreuses possessions ont lieu. L'individu possédé est parcouru de tremblements, les traits de visage s'altèrent et se figent dans le masque vaudouique ^a ; il se tient courbé et halète comme un vieillard épuisé.

On chante un deuxième chant appelé **Dahomey-debout** :

Aizan-deux
Hountô-Legui, ^b c'est l'argent
Yo vini gadé m'pou yo pôté m'allé (bis)
Aizan-deux, bua dit Hountô-Legui, c'est l'agent
Aizan eh, Hountô-Legui gain l'agent.
Agassou-miroi, ^c Hountô-Legui, c'est l'agent
Yo vini gadé mouin pou yo pôté m'allé
Yo vini veillé mouin pou yo pôté m'allé
Aizan-deux, oua dit Hountô-Legui, c'est l'agent.
Abobo !

^a CF. Dr. J.C. Dorsainvil. (Note de J.R.)

^b Loa Rada. Hountô est l'esprit sacré du tambour. (Note de J.R.)

^c Loa Rada. (Note de J.R.)

Aizan-deux
 Hountô-Legui, c'est de l'argent
 Ils sont venus me regarder pour m'emporter (bis)
 Aizan-deux, tu diras que Hountô-Legui, c'est de l'argent
 Aizan eh, Hountô-Legui a de l'argent
 Agassou-miroir, Hountô-Legui, c'est de l'argent
 Ils sont venus me regarder pour m'emporter
 Ils sont venus me surveiller pour m'emporter
 Aizan-deux, tu diras que Hountô-Legui, c'est de l'argent.
 Abobo !

[52]

Le Houngan arrache la tête du coq. Trois gouttes sont versées au pied de l'arbre. Les sacrifiants se **sacrent** en se **signant** sur la bouche et sur le front avec le sang du coq qui est remis à la Hounssi-Témérai(re). Celle-ci tout en dansant autour du médecinier arrache les plumes et tout le monde chante :

Aizan oh, Aizan oh
Aizan eeh, Aizan eeh
Nègue sôt marré choul ^a li
Nègue l'esprit dit la lagué
Aizan nous ouè ça
Ou pas ouè nous marré
Aizan eeh, Aizan eeh
Aizan marré choul li
Nègue l'esprit dit la lagué
Aizan nous ouè ça
Ou pas ouè nous marré

Aizan oh, Aizan oh
 Aizan eeh, Aizan eeh

^a choul = cheval. Soulignons que l'individu possédé par le loa est désigné comme étant son cheval. (Note de J. R.)

Le nègre sot amarre ^a son cheval
 Le nègre intelligent dit qu'il (le cheval) se détachera
 Aizan, nous le voyons
 Ne vois-tu pas que nous sommes amarrés ?
 Aizan eeh, Aizan eeh
 Aizan a amarré son cheval
 Le Nègre intelligent dit qu'il se détachera
 Aizan, nous le voyons
 Ne vois-tu pas que nous sommes amarrés ?

On place les plumes sur la tête du possédé.

La danse continue autour de l'arbre et l'on chante maintenant :

Mâché, mâché (ter)
Aizan mâché ^b (ter)
N'a ouè qui gen Aizan mâché

[53]

Aizan mâché, n'a ouè qui gen, ago yé !
Aizan mâché
Aizan mâché pou ouè quichoye
Aizan mâché
Mâché, mâché, mâché Aizan
Aochè-Nago. ^c

Marche, marche (ter)
 Aizan, marche (ter)
 Nous allons voir comment marche Aizan
 Aizan marche, nous verrons comment, ago ye !
 Aizan, marche que nous puissions voir ^a

^a Amarré a le sens d'être soumis à une action maléfique, de souffrir d'une contrainte « surnaturelle ». (Note de J.R.)

^b Il y a ici une intéressante confusion entre *marcher* et *marché*. Au Dahomey, Aizan est le protecteur du marché de Whydah. (Note de J. R.)

^c Si le chant se termine par Aochè-Nago, on omet le traditionnel : Abobo. (Note de J. R.)

^a Litt. : pour voir quelque chose. (Note de J. R.)

Aizan marche
 Marche, marche, marche Aizan
 Aochè-Nago.

Tandis qu'on prépare et cuit le coq exactement comme dans la cérémonie de Legba, et toujours en prenant un soin particulier à ne pas casser les os, tout le monde danse en chantant autour de l'arbre :

Eh Aizan
Santayé laissé yo fait
Santayi papa, yo contrarié-nous
Aizan papa, yo contrarié nous
Aizan laissé yo fait (bis)
N'en point en rien là passé Bon Dié
Aizan, ou pas ouè créoles contrarié nous
Santayé laissé yo fait (bis)
N'en point en rien là passé Bon Dié
INPap gadé oh, n'apé gadé mambo Aizan
N'ap gadé yo là
Aizan-Gwèto laissé yo fait
N'en point en rien là passé bon Dié, oh
Créoles contrarié mouin
Après Dié, m'ap rangé pou mouin* gadé, oh
Mouin gadé la Côte Guinin
Après toi notre Seigneur suprême

[54]

Faut nous gadé les Saints
Aizan-ça, c'est loa dans Guinin
Nans Guinin la
Côte Guinin Nans Guinin, ooh Abobo !

Eh Aizan
 Santayi les a laissés faire
 Santayi papa, ils nous contrarient
 Aizan papa, ils nous contrarient
 Aizan les a laissés faire (bis)

Il n'y a rien d'autre ici que le Bon Dieu
Aizan, ne vois-tu pas que les créoles nous contrarient
Santayé les a laissés faire (bis)
Il n'y a rien d'autre ici que le Bon Dieu
O, nous regardons, nous regardons les mambo ^a d'Aizan
Nous les regardons
Aizan-Gwetô les a laissés faire
Oh, il n'y a là rien d'autre que le Bon Dieu
Les créoles nous contrarient
Après Dieu, nous nous arrangeons pour regarder, oh !
Je regarde la Côte de Guinée
Après toi notre Seigneur suprême
Il nous faut garder les Saints
Cet Aizan est un loa de Guinée
En Guinée de la Côte de Guinée
En Guinée, ooh
Abobo !

Le coq étant cuit, le Houngan le sacre par orientation aux quatre parties du monde. Il le dépose ensuite au pied de l'arbre, à côté d'une cruche d'eau, de liqueurs sucrées et de toutes sortes de vivres, de salaisons et de gâteaux, comme pour Legba.

Le Houngan trace un nouveau vêvê avec au centre une bougie allumée. Les tambours sont amenés devant l'arbre et couchés devant l'ofrande, car eux aussi doivent manger, et tout le monde chante et danse un Yanvalou en s'accompagnant de battements de mains rythmés :

^a Glossaire. (Note de J.R.)

[55]

**Vêvê d'l'eau
C'est Hounssi qui fait Houngan
Vêvê d'l'eau.
Houngan tombé, Hounssi levé
Vêvê d'l'eau
Combien Hounssi qui fait Houngan
Vêvê d'l'eau
Combien Hounssi qui fait Houngan
Vêvê d'l'eau
Dépi dans Guinin
Hounssi trahi Houngan (bis)
Vêvê d'l'eau
Combien Hounssi qui fait Houngan
Vêvê d'l'eau
Vêvê d'l'eau la Côte Guinin
Vêvê d'l'eau
Abobo !**

Vêvê d'eau
Ce sont les Hounssi qui font le Houngan
Vêvê d'eau
Les Houngan tombent, les Hounssi se lèvent
Vêvê d'eau
Combien de Hounssi pour faire un Houngan
Vêvê d'eau
Les Hounssi tombent, le Houngan se lève (bis)
Vêvê d'eau
Depuis en Guinée
Les Hounssi trahissent le Houngan (bis)
Vêvê d'eau
Combien de Hounssi pour faire un Houngan
Vêvê d'eau
Vêvê d'eau de la Côte de Guinée
Vêvê d'eau
Abobo !

Trois fois les sacrifiants frappent leurs mains l'une contre l'autre. C'est le signal pour relever les tambours qui aussitôt se remettent à jouer. Tout le monde chante un **chant-carabinier** :

[56]

Aizan, eh, eeh, eeeh, eeeeh !
Liqueu tounin d'l'eau la caille Aizan

Aizan, eh, eeh, eeeh, eeeeh !
 La liqueur se tourne en eau dans la maison d'Aizan.

Les sacrifiants dansent autour de l'arbre en rythmant le chant de battements de mains.

Le loa, c'est-à-dire l'individu possédé par Aizan, partage le repas communiel entre les Hounssi et les membres de la famille. Lui-même mange, mange la tête avec la crête et la langue ; les ailes, les pattes, le foie.

Une partie de l'offrande sacrificielle est déposée dans une macoute ou bien enveloppée dans des feuilles de **figues-France**^a et accrochée aux branches de l'arbre, accompagnée des mêmes vivres, salaisons, gâteaux et liqueurs que pour Legba. Les os doivent être pendus à une branche de l'arbre ou enterrés.

Dans le deuxième cas, on procède à la cérémonie des os (Vos Aizan)

Les os seront enfouis au levant, au pied de l'arbre. Le Houngan trace un vêvê tandis que l'on fouille le trou où ils seront déposés. Les sacrifiants dansent autour du trou en chantant. Ils font autant de tours alternativement vers le levant et vers le couchant, qu'il de Hounssi présentes.

^a *Ficus carica* L. (Note de J.R.)

CHANT

S'os comment ça yé
Aizan papa, comment ça yé
Si Hounssi tombé là, pinga quitté li gâté
Avant yo fouillé trou li
Mouin dit : s'os comment ça yé
Ah s'os qui fait Houngan mouin
Comment ça yé
Si Hounssi tombé là, Oh, pinga quitté li gâté
Avant ou fouillé trou li
Fouillé trou s'os Klimo
S'os Klimo, Hounssi Kanzô, Ladégouéssan ^a
Sophie Bade, ^b Okominawé Vélékété Okomalada,
O ou canni la fleu vodoun. ^c

[57]

Os, comment allez-vous
 Papa Aizan, comment vas-tu
 Si les Hounssi tombent, prenez garde à ne pas les laisser se gâ-
 ter
 Avant de fouiller leur trou
 Je dis : os, comment allez-vous
 Ah, os qui font mon Houngan
 Gomment allez-vous
 Si les Hounssi tombent, oh prenez garde à ne pas les laisser se
 gêner
 Avant de fouiller leur trou
 Fouillez le trou des os Klimo
 Les os Klimo, Hounssi Kanzô, Ladégouéssan
 Sophie Badè Okominawé Vélékété Okomalada,
 O ou canni la fleur Vodoun.

^a Loa. (Note de J.R.)

^b Loa. (Note de J.R.)

^c Cette phrase de « langage », d'après un de nos informateurs, appellerait tous les loa à s'assembler pour assister à la cérémonie. (Note de J.R.)

Le Houngan et les Hounssi bras levés se tournent vers les quatre directions cardinales, font trois genuflexions, touchant du poing fermé trois fois le trou et leur poitrine en disant : je crois en Dieu.

Puis le Houngan prononce

Dominus vobiscum

Le Houngan a planté les plumes du coq autour du trou. Tout le monde danse autour en chantant. Le Houngan trace ensuite une croix dite croix-vêvê sur le trou comblé et plante au milieu une bougie allumée. Les tambours battent « au champ » trois fois, puis le « rassemblement général ».

Le Houngan, les Hounssi, la famille, les assistants saluent en portant la main au front et font la révérence.

La cérémonie d'Aizan a pris fin.

Le Sacrifice de Loko : Au Dahomey, Loko, parmi les divinités du Ciel, est chargé du soin des arbres. Le fait que les arbres ont des âmes, qui, d'une manière différente de celles des hommes, sont intimement associées avec la magie et l'art de guérir, et de plus, le fait que d'après les prêtres du culte du Ciel, les arbres sont associés aux esprits connus sous le nom d'**Azizan**, petites créatures de la forêt qui donnent la magie aux hommes, indique leur place dans la théologie du Dahomey. Par conséquent dans la représentation de Loko, il faut discerner un lien entre l'adoration des divinités du panthéon céleste et le culte des ancêtres et d'autre part le système de la magie...

Par ailleurs, que Loko soit le dieu des arbres et que ceux-ci soient tenus pour avoir des âmes, explique bien l'importance de l'usage des feuilles dans les pratiques médicales et religieuses du Dahomey, et donne toute clarté à la déclaration [58] faite par un prêtre quand il disait : « Si vous connaissiez les noms et les histoires de toutes les

feuilles de la forêt, vous sauriez tout ce qui est à savoir de la religion Dahoméenne ».^a

En Haïti, Loko est représenté par Loko Atisou,^b Loko Azamblou^c Loko-deux,^d Loko-Pomme d'Amour, Loko Dahomey, Loko-Danyiso, Loko Kisigwé, Loko Roi Nago.

Le Houngan doit commencer par « placer l'âme de Loko ». Il lui faut pour cela construire le **reposoir**.

Les Hounssi et le Corps des Drapeaux bordent la haie en se plaçant sur deux rangées.

Le Houngan oriente un pot d'eau appelé Asigwélo aux quatre directions cardinales tandis que le La Place trace le vèvê. Tout le monde chante :

**Loko Dé, abobo !
Loko Dé, ah Loko Dé, roi Dé
Loko-miroi, o Loko Dé
Ah Loko Dé, roi Dé
O Loko-miroi, oh
L'empèrè Dessalines, oh
Clefs Hounfô-a dans mains nous
Loko Dé
Ah Loko Dé, roi Dé, Loko-miroi
O Loko Dé
L'empèrè Dessalines, oh
O Clefs Honfô-a dans mains nous
Clefs Hounfô-a dans mains Agassou-miroi
Clefs Hounfô-a dans mains nous
O nous déjà Guinin déjà
Nous pas sa gâté
O créoles yo dit con ça**

^a Herskovits. (Note de J. R.)

^b Au Dahomey : divinité des Allada de Porto Novo. Dans le langage *fon* du groupe éburnéo-dahoméen, *ati* signifie : plante. (Note de J. R.)

^c Appelé aussi Azamblou-Kidi. (Note de J. R.)

^d D'après un Houngan de nos informateurs, ce loa aurait été établi du temps de l'empereur Dessalines par un possédé originaire du Trou-Caïman, dans la commune de Thomazeau. (Note de J.R.)

Yo va gâté Loko
O s'autes menti Agaza ^a

[59]

Nous déjà ayé nous déjà
Nous pas sa gâté
O criez : Ahobo ! Nous crié : Abobo !
Ah Loko-Atisou
O mangnanva ^b
Abobo (ter)

Loko Deux, abobo !
 Loko Deux, ah Loko Deux, Roi Deux
 Loko-miroir, o Loko Deux
 Ah Loko Deux, roi Deux
 O Loko-miroir, oh
 O, Empereur Dessalines
 Les clefs du Hounfô sont entre nos mains
 Loko Deux
 Ah Loko Deux, roi Deux, Loko-miroir
 O Loko Deux
 O Empereur Dessalines
 O les clefs du Hounfô sont entre les mains d'Agassou-miroir
 Les clefs du Hounfô sont entre nos mains
 O nous sommes déjà des Guinéens
 Nous ne pouvons nous gâter
 O les créoles disent
 Qu'ils gâtent Loko
 O vous mentez vous autres, Agaza
 Nous sommes déjà d'hier
 Nous ne pouvons nous gâter
 O criez : Abobo !
 Nous crions ; Abobo !
 Ah Loko-Atisou
 O mangnanva
 Abobo ! (ter).

^a Loa rada. (Note de J. R.)

^b Langage rituel : il s'en va; de l'esp. : « ¿mañana va ? » (Note de J.R.)

Le « reposoir » qui a pour but de placer l'âme de Loko consiste en un plant de verveine ^a mis en terre contre la base de l'arbre sacré. Le Houngan l'oriente aux quatre directions cardinales et tandis qu'il le plante, tout le monde chante en dansant :

[60]

**Vê, Atisugwê
Nin Yanvalou Loko
Atisou qui mandé parent Fyo (bis)
Atisou, o min famille-an yo
Loko-Atisou papa, min famille-an yo
Y'apé sévi Loko (bis)
Pou nous ba Loko mangé
Ah Loko Atisou
Min Yanvalou Loko.**

Vê, Atisugwê
Voici le Yanvalou-Loko
Atisou qui réclame ses parents (bis)
Atisou, o voici la famille
Papa Loko Atisou, voici la famille
Elle sert ^b Loko
Afin que nous donnions à manger à Loko
Ah Loko Atisou
Voici le Yanvalou-Loko.

Dans le trou où la verveine a été plantée, le Houngan a déposé toutes sortes de boissons alcoolisées ou non, des vivres crus, hachés

^a *Stachytarpheta Vahl.* (Note de J.R.)

^b Servir a le sens d'adorer, de sacrifier aux loa. Une cérémonie rituelle s'appelle : *un service*. (Note de J. R.)

menu, des gâteaux, du maïs et des « pistaches » ^a grillées, de Facasan, ^b des cassaves. ^c

Le sacrifice d'un dindon ou d'un coq de couleur grise va commencer. Selon la « promesse » faite par la famille on peut aussi sacrifier un bouc ou un taureau, mais jamais le porc, et ranimai doit toujours être mâle. Le Houngan saisit l'animal et l'oriente vers les quatre points cardinaux. Il invoque Loko en formulant la prière mentale suivante :

Se tournant vers l'Est :

Par pouvoir Loko Atisou ^d

Se tournant vers l'Ouest :

Au nom Loko Dé

[61]

Se tournant vers le Sud :

Au nom Loko Asamblou

Se tournant vers le Nord :

Au nom Loko-Pomme d'amour

Au nom Loko Danyiso.

Le Houngan dépose l'animal devant le « reposoir » et il est recouvert d'une serviette blanche tenue aux extrémités par deux Hounssi de telle sorte que seule la tête est dégagée.

Le Houngan trace un vêvê devant le coq (ou le dindon). Au centre, il dispose une assiette blanche contenant du maïs et des « pistaches » grillées, des fragments de gâteaux et des vivres crus hachés menu.

Les membres de la famille présentent l'oblation à l'animal ; s'il mange, tout le monde crie trois fois :

^a *Arachis hypogaea* L. (Note de J. R.)

^b Au Dahomey et en Haïti : bouillie de maïs. (Note de J. R.)

^c Galettes de manioc (Manihot utilisima Pohl). (Note de J. R.)

^d D'après un informateur, la formule peut être aussi : « Par pouvoir le grand Jehovah et Loco Atisou. » (Note de J. R.)

Abobo !

La cérémonie est sacrée. Mais s'il refuse, c'est le signe manifeste que Loko est mécontent et on lui demande pardon en dansant et en chantant un **Yan-valou-Priê-Guinin** (Prière de Guinée) :

**M'mandé ou padon
Papa Loko, m'mandé ou padon
Papa m'mandé ou padon
Papa Loko, mouin ce pitite ou déjà
Pinga ou mode m'jousté dans os
M'mandé padon Loko Atisou
Papa Loko, papa, mouin mandé padon
Ah Loko, m'cé pitite ou déjà
O pinga ou mode m'jousté nan zo
O padon loa mouin yo
Mouin mandé nous padon
Padon Guinin, padon les Saints
Ah Loko, nous ce pitite ou déjà
O pinga ou mode nous jousté dans os.
Criez : Abobo Loko Atisou
O criez Abobo ho, Houngan mouin
O criez Abobo, Hounssi Kanzô
Houngan mouin, eeh !
Mouin crié Abobo, la place caye-la
Houngan mouin, oh**

[62]

**Papa Loko, n'a pr'allé d'acco
Papa Loko, papa, nous pr'allé d'acco
Yo poco Houngan
O créoles yo dit con ça
Yo va mangnin vêvê Loko (*bis*)
C'est créoles jodi
Qui montré Guinin chansons créoles (*bis*)
Mouin crié : Abobo
Papa Loko, papa
N'a pr'aUé d'acco**

**Pou nous sacré sèvice-la
 Sévice-cilla, sèvice Adanyi
 Adanyi Sobo, ^a Sobokéson Bologê ^b
 Atisugwê, min Yanvalougiê
 Gros Loko, min Yanvalou mouin
 N'a po mandé yo
 Côté Hounssi yo yé
 N'a po mandé yo
 Côté Hounssi yo yé
 Côté Houngan caye la yé
 O Salut ho, Houngan mouin.**

Je te demande pardon
 Papa Loko, je te demande pardon
 Papa, je te demande pardon
 Papa Loko, je suis ton enfant déjà
 Ne me mords pas jusqu'aux os
 Je te demande pardon Loko Atisou
 Papa Loko, papa, je te demande pardon
 Ah Loko, je suis ton enfant déjà
 On ne me mords pas jusqu'aux os O pardon, mon loa
 Je te demande pardon
 Pardon Guinée, pardon les Saints
 Ah Loko, nous sommes tes enfants déjà
 One nous mords pas jusqu'aux os

[63]

O criez Abobo Loko Atisou
 O criez Abobo, ho, mon Houngan
 O criez Abobo, Hounssi Kanzô,
 Mon Houngan, eeh !
 Je crie Abobo, La Place de la maison
 O, Mon Houngan,
 Papa Loko, nous allons être d'accord
 Papa Loko, papa
 Nous allons être d'accord
 Ils ne sont pas encore Houngan

^a Loa rada. (Note de J.R.)

^b Loa rada. (Note de J.R.)

Que ces créoles disent
 Qu'ils toucheront le vêvê de Loko (bis)
 Ce sont les créoles d'aujourd'hui
 Qui enseignent à la Guinée les chansons créoles (bis)
 Je crie : Abobo !
 Papa Loko, Papa
 Nous allons être d'accord
 Pour sacrer ce service
 Ce service, service d'Adanyi
 Adanyi Sobo, ^a Sobokéson Boiogiê ^b
 Atisugwê, voici Yanvalougiê
 Gros Loko, voici mon Yanvalou
 Nous leur demandons
 Où sont les Hounssi
 Nous leur demandons
 Où est le Houngan de la maison
 O salut, ho, mon Houngan.

Les Hounssi font une révérence devant le coq et ensuite devant le Houngan qui leur saisit les mains et les croise deux fois l'une par-dessus l'autre. Les Hounssi s'agenouillent et baisent le sol. Le Houngan et le La Place font sonner Façon et la clochette. C'est la cérémonie du **genoux-témégwê**. À ce moment, une Hounssi ou un membre de la famille **doit** être possédé par Loko, témoignant ainsi que le dieu accepte le sacrifice.

Ce moment critique de la cérémonie est des plus importants. On ne peut sacrifier la victime si elle ne l'accepte. Il faut la persuader, au besoin la supplier de mourir pour le bien des hommes. Et l'animal doit manifester sa volonté. Rappelons à simple titre de comparaison, le sacrifice athénien du bœuf, ou [64] **houphonia**, qui avait lieu à la fin du battage. On menait les bœufs processionnellement autour de l'autel de Zeus Polieus sur l'Acropole et on sacrifiait celui qui allait manger l'offrande d'orge mêlée de froment, ou les gâteaux de farine de céréales déposés sur l'autel de bronze.

^a Loa rada. (Note de J. R.)

^b Loa rada. (Note de J. R.)

C'est à Loko, c'est-à-dire à l'individu possédé par ce loa, d'accomplir le sacrifice : d'un mouvement de torsion rapide et violent il arrache la tête de l'animal. Trois gouttes de sang sont versées devant le « reposoir ». Le Houngan, les Hounssi, les membres de la famille se sacrent : ils trempent un doigt dans le sang, le portent à la bouche et se signent sur le front.

Le possédé dépose dans le trou du « reposoir » une plume arrachée de la cuisse gauche de l'animal, une poignée de plume du jabot, une poignée de plume de la queue et une phalange de la patte droite.

Pendant ce temps, on danse en chantant un Yanvalou rythmé par des battements de main :

**Ah Loko Atisugwê, ho
O min Yanvalou Cêgwêlo
C'est nous dé
Ah Loko, o Kisigwé
Papa Loko-Kisigwé
O min Yanvalou Cêgwêlo
C'est nous dé
O bœuf la mouri
Li quitté misé pou poule li
An Loko, o gadé mise n'a pou passé.
Papa Loko mouri, li quitté mise pou pou li, ago ye !
Ah Loko, o Kisigwê
O min Yanvalou Cêgwêlo
C'est nous deux
Diole en haut (bis)
Diole en bas (bis)
O Papa Loko quitté misé pou poule li
Criez : Adobo Loka Atisou
Criez : Adobo Loko Azamblou, Azamblou Kidi
Criez : Adobo-Hounssi yo
Abobo les Saints yo
Abobo Guinin-en yo
N'a po rélé yo
O vini dounou ac nous
Nous crié : Adobo Hounganikon, o**

[65]

O la Place caye-la^a**Nous rélé Abobo, Papa Loko, Papa nous****Papa Loko, Papa nous, nous crié : Abobo !**

Ah Loko Atisugwê, ho

O voici le Yanvahou Cêgwêlo

C'est nous deux

Ah Loko, o Kisigwê

O voici le Yanvalou Cêgwêlo

C'est nous deux

O le bœuf est mort

Il a laissé sa misère pour sa poule

Ah Loko, vois dans quelle misère nous sommes

Papa Loko est mort, il a laissé sa misère pour sa poule Agoyé

Ah Loko, o Kisigwê

O voici le Yanvalou Cêgwêlo

C'est nous deux

La gueule en haut (bis)

La gueule en bas (bis)

O Papa Loko a laissé sa misère pour sa poule

Criez Abobo Loko Atisou

Criez Abobo Loko Azamblou Azamblou Kidi

Criez Abobo, les Hounssi

Abobo, les Saints

Abobo, les Guinéens

Nous les appelons

O venez dîner avec nous

Nous crions Abobo Hounganikon,

O La Place de la maison^b

Nous crions Abobo, Papa Loko, notre père

Papa Loko, notre père, nous crions : Abobo !

Le possédé arrache la langue du coq ainsi que l'œil gauche et il les dépose dans le trou du « reposoir ».

^a Nous avons entendu un Houngan habitant Port-au-Prince, insérer dans ce chant : O Frè maçons, o / O sœu' maçons, o (Note de J. R.)

^b Glossaire. (Note de J. R.)

[66]

Le Houngan ou Je La Place trace le vêvê de l'**adoration**, au milieu duquel il dispose une assiette blanche. Tout le monde chante en dansant la **ronde Ba-boul-Loko** autour de l'assiette, vingt et une fois, en alternant trois tours vers le levant et vers le couchant. Après chaque tour, les membres de la famille accomplissent la cérémonie de l'adoration en déposant une pièce de monnaie dans l'assiette.

CHANT

Ayayay Loko, Papa Loko Papa, n'a pr'allé
Papa Loko papa, n'a pr'allé
Bouteille qui bouteille rat mangé F, qui dirait callebasse, ho
M'excuse r Loko, n'apr' allé (bis)
La famille en-yo, m'rémecie n'
La famille en-yo, remercié Loko, m'apr'allé
Bouteilles ho
Calebasses ho
Bouteille qui bouteille rat mangé F, qui dirait callebasse, ho
Nans Guinin ça-a, n'apr'allé
Nans Guinin ça-a, n'apr'allé
A Fhè qu'il est créoles pas sévi Loko encô
Loko dit nous Guinin Fapr'allé, Fapr'allé
Papa Loko dit
Bouteille qui bouteille rat mangé l', qui dirait callebasse, ho
Excusez Loko, n'apr'allé
Bonne santé Loko, n'apr'allé
Excusez Loko, n'apr'allé (bis)

Hélas Loko, Papa Loko, papa, nous partons
 Papa Loko, papa, nous partons
 Les rats mangent même les bouteilles, que dire des calebasses
 Excuse-nous Loko, nous partons
 Vous de la famille, je vous remercie,
 Vous de la famille, remerciez Loko, je m'en vais
 O bouteilles

O calebasses
 Les rats mangent même les bouteilles, que dire des calebasses
 En Guinée, nous allons
 En Guinée, je m'en vais
 Maintenant les créoles ne servent plus Loko
 Loko dit qu'il s'en va en Guinée, il s'en va, il s'en va

[67]

Papa Loko dit
 Les rats mangent même les bouteilles, que dire des calebasses
 Excuse-nous Loko, nous partons
 Bonne santé Loko, nous partons
 Excuse-nous Loko, nous partons (bis).

Tout le monde fait une gémuflexion devant le « reposoir ». Le Houngan prend l'animal sacrifié, le signale aux quatre directions cardinales : c'est la cérémonie du **Lever poule**. On danse et chante un **Dahomey-debout** :

Levez levez levez, o Guimacou (bis)
Houngan m'apo travail
Loko apé dômi
Levez levez levez levez, o Guimacou
Houngan m'apo travail, ho
Loko apé dômi
Apé domi Djahouiuô, ^a l'apé dômi
Levez levez levez hounssi Kanzô
Hounssi bossales ^b baile l'ai pou Hounssi Kanzô passé
Levez levez levez ho Guimacou
Houngan m'apo travail
Loko m'apo dômi
Abobo (ter) !

Levez levez levez levez, o Guimacou
 Mon Houngan est au travail

^a Adjahoutô, dieu dahoméen. (Note de J. R.)

^b Glossaire. (Note de J.R.)

Loko est endormi
Levez levez levez levez, o Guimacou
Mon Houngan est au travail
Loko est endormi
Est endormi Djahountô, endormi
Levez levez levez Hounssi Kanzô
Hounssi bossales faites place aux Hounssi Kanzô
Levez levez levez levez, o Guimacou
Mon Houngan travaille
Mon Loko est endormi
Abobo (ter) !

[68]

Cette danse et ce chant sont suivis par un **Djouba-Alété** chanté et dansé quatorze fois alternativement vers le levant et le couchant :

**Papa Loko papa, femmes vie, femmes vie
Femmes mandé propeté, femmes pas jam vie
Kadialisou dit femmes Loko vie
Femmes pas jam vie
Devant robe femmes mandé propeté (bis)
Côte femmes Loko connain vie ?
Devant robe femmes mandé propeté
Dépi femme mandé propreté li pas jam vie
Mouin dit vie, Kadialisou dit femmes Loko vie
Femmese pas jam vie, la reine ho
Ayayay la reine, n'ap paie
Femmes pas jam vie.
Femmes vie, femmes pas jam vie
Dépi femmes, gaingnin propreté
Femmes pas jam vie
Loko Atisou dit madam Loko vie
Li pas vie
Femmes vie, Femmes pas jam vie, la reine ho
Dépi oun femme gain propreté
Li pas jam vie.**

Papa Loko, papa, les femmes sont vieilles, les femmes sont
vieilles
Les femmes demandent à être propres, les femmes ne sont ja-
mais vieilles
Kadialisou dit que les femmes de Loko sont vieilles
Les femmes ne sont jamais vieilles
Le devant de leur robe demande à être propre (bis)
Où prenez-vous que les femmes de Loko sont vieilles ^a
Le devant de leurs robes demande à être propre
Dès qu'une femme demande de la propreté, elle n'est pas vieille
Je dis : vieille, Kadialisou dit que les femmes de Loko sont
vieilles
Les femmes ne sont jamais vieilles, o reine
Les femmes ne sont jamais vieilles
Ayayay la reine, nous disons
Les femmes ne sont jamais vieilles
Les femmes sont vieilles, les femmes ne sont jamais vieilles

[69]

Pourvu qu'elles soient propres
Les femmes ne sont jamais vieilles
Loko Atisou dit que Madame Loko est vieille
Elle n'est pas vieille
Pourvu qu'une femme soit propre
Elle n'est jamais vieille.

Le Houngan remet l'animal sacrifié à une cuisinière (aucune per-
sonne n'est spécialement désignée pour cette besogne). Tout le monde
salue l'arbre de Loko, d'une gémissement et se dirige vers le Hounfô en
chantant :

^a Litt : Où femmes loko connaître vieilles. (Note de J. R.)

Saluez mambo ^a
O Saluez mambo caye-la, m'apr'allé
Ça qui besoin aouè, mâché pou yo ouè
Ça qui besoin tende, mâché ya tende
Saluez mambo
Saluez mambo caye la, n'ap entré
Saluez mambo caye la
Houngan caye la
Hounssi-témérai
O La Place caye la
Mouin dit : Saluez mambo
O Saluez mambo caye-ia, eya ! m'ap entré
Ça qui besoin ouè, mâché pou ouè, eeh
Ça qui besoin tende, mâché ya tende
Saluez mambo, ey !
O Saluez mambo caye-la, eya ! nous rentré
Abobo !

Saluez la mambo
 O Saluez la mambo
 O Saluez la mambo de la maison, je m'en vais
 Ceux qui veulent voir, qu'ils marchent pour voir
 Ceux qui veulent entendre, qu'ils marchent, ils entendront
 Saluez la mambo de la maison, nous entrons
 Saluez la mambo de la maison
 Le Houngan de la maison
 La Hounssi-témérai(re)

[70]

O le La Place de la maison
 Je dis : saluez la mambo
 O saluez la mambo de la maison, eya ! J'entre
 Ceux qui ont besoin de voir, qu'ils marchent pour voir, eeh !
 Ceux qui ont besoin d'entendre, qu'ils marchent, ils entendront
 Saluez la mambo, ey !

^a Glossaire. (Note de J. R.)

O Saluez la mambo de la maison, eya ! nous sommes entrés
Abobo.

Maintenant que tout le monde est dans le Hounfô, on chante et
danse un Loko-debout :

Loko gain femme jodi-a (bis)
Danyiso
Dahomey Loko-si, Dahomey-a Dahomey
M'ap mandé côté Danyiso Loko
Dahomey, Dahomey.

Loko a des femmes aujourd'hui (bis)
Danyiso
Dahomey Loko-si, Dahomey-a Dahomey
Je demande où est Danyiso Loko
Dahomey, Dahomey.

Beaucoup de femmes sont alors possédées par Loko. Elles font de
grands bonds, parlent d'une voix rauque et forte.

Les joueurs de tambour accueillent par un « au champ » l'arrivée
du loa. Le Corps des drapeaux les entoure. Le Houngan trace un vêê
pour permettre au dieu d'entrer. Tout le monde récite trois « Notre
Père » et trois « Je vous salue, Marie ». Les membres de la famille es-
suient avec des mouchoirs de couleurs vives les visages en sueur des
possédées épuisées par cette crise clonique violente.

Tout le monde danse un Yanvalou en chantant :

Abobo, mouin crié Abobo Loko Atisou (bis)
Atisou ça-a, Atisou-Vaillant garçon
Mouin crié Abobo Nègue Agassou-miroi
Nègue Kotoli
Eya! poteau-a planté Neguè Atisou
Ye Vodounsi yé Okimalada

**La famille ou canni vodoun
Ya vodoun Djohoun té paie Makandal**

[71]

**Li pas té vlé coûté
Cest dans niouté descend caille Loman (bis)
Yo fait l'douçoument, o loa mouin yo (bis)
Tous les jours, tous les jours
M'a po paie, Loko Atisou
Li pas vlé coûté, Ago !
Tous les jours, tous les jours
Li pas vlé tende, ago !
Papa Loko paie, yo pas vlé coûté
Gadé gen yo fait li douçoument
Douçoument, Loko Atisou, o douçoument
Mouin crié, Abobo, Jean Pierre Dessalines Congweya ! ^a
Mouin crié Abobo Loko Atisou, ho
Nous crié Abobo Loko Dé
Aaah, Loko Atisou
Mouin crié pou Santayi Loko
Ah Loko Azamblou
Mouin crié Abobo Loko Vaillant-vaillant
Lô nous rivé, faut nous rémèci Loko, ago !
Nous rivé Jean Pierre Dessalines
Nous rivé, au nom Loko Atisou
Nègue Bakousou Aladé Olomla ^b
Atisou dit Pape jambe
Abobo !**

Abobo, je crie Abobo Loko Atisou (bis)
Cet Atisou là est Atisou le Vaillant
Je crie Abobo Nègre d'Agassou-miroir,
Nègre Kotoli

^a D'après un Houngan : contraction de *Congo* et *Ago*, signifiant : *Prends garde aux Congo* (qu'ils ne te trahissent pas). Il est curieux de noter que Jean-Jacques Dessalines est prénommé Jean Pierre, dans ce chant. (Note de J. R.)

^b Formule de « langage » pour : « Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu le Saint-Esprit », (Note de J. R.)

Eya ! le poteau ^a est planté
 Nègre Atisou ye vodounsi yé Okimalada
 La famille ou canni vodoun
 Ya vodoun Djohoun avait parlé à Makandal ^b
 Il n'a pas voulu écouter

[72]

C'est en montant et en descendant de chez Lonian
 Qu'on l'a rendu « doucement », ^c o mes loa
 Tous les jours, tous les jours
 Je parle, (moi) Loko Atisou
 Il ne veut pas écouter, ago !
 Tous les jours, tous les jours
 Il ne veut pas entendre, ago !
 Papa Loko parle, on ne veut pas l'écouter
 Voyez comment on fa rendu doucement
 Doucement, Loko Atisou, doucement
 Je crie Abobo. Jean Pierre Dessalines
 Congweya !
 Je crie Abobo, Loko Atisou, ho
 Nous crions Abobo Loko-deux
 Ah, Loko Atisou
 Je crie Abobo pour Santayi Loko
 Ah Loko Azamblou
 Je crie Abobo Loko le très vaillant
 Lorsque nous arriverons, nous remercierons Loko, ago.
 Nous sommes arrivés Jean Pierre Dessafines
 Nous sommes arrivés, au nom de Loko Atisou
 Nègre Bakou sou Aladé Olomla
 Atisou dit qu'il va traverser ^d
 Abobo !

On interroge le loa :

- ^a Vraisemblablement, ici : *poteau* signifie l'arbre, c'est-à-dire Loko lui-même. (Note de J. R.)
- ^b Esclave en révolte, brûlé vif en 1758. (Note de J. R.)
- ^c C'est-à-dire qu'on l'a tué. (Note de J. R.)
- ^d *Jamber* : enjamber. Atisou s'en va ; il retourne en « Guinée », patrie des loa. (Note de J. R.)

— **Qui nanchon ou, papa ?**

Il répond d'une voix rauque et forte :

— **Loko Atisou.**

— **Nous bien content ouè ou. Est-ce que ou content ac pitkes ou yo ?**

— **Oui m'content, pitites mouin-yo.** ^a

Etc., etc.

On lui donne à boire du Guignolet ou du rhum dans lequel ont macéré des pêches. Le loa boit avidement. On verse le rhum devant le vèvê et on le flambe.

[73]

Tous les membres de la famille viennent se sacrer en passant leur main dans la flamme et ils chantent :

**Pinga Loko,
Loko mangnin wanga chaud
Pinga Loko
Loko mangnin mangé chaud
Pinga Loko**

Tout le monde danse autour de l'arbre sacré une ronde alternée comprenam deux tours dans le sens de l'aiguille de la montre et deux tours contraire, et l'on chante un **Dahomey-debout.** ²⁹

^a - Quelle est ta nation, papa ?

- Loko Atisou.

- Nous sommes bien contents de te voir. Es-tu satisfait de tes enfants ?

- Oui, je suis content, mes enfants. (Note de J. R.)

²⁹ Ce chant manque dans l'original.

[74]

Le sacrifice du tambour-assôtô (r)

LE SACRIFICE DE L'ASSÔTÔ(R)

[Retour à la table des matières](#)

Maintenant que l'entrée du sacrifice est achevée, le service-loa va culminer dans le sacrifice de l'Assôtô(r).

L'animal sacrifié est un bouc, blanc ou noir, et plus souvent un taureau au pelage roux ou tacheté de blanc, dont le nom rituel est bœuf-rada. L'animal sera placé devant le grand tambour-Assôtô(r) attaché à un piquet ^a de bois très dur tel que le gayac, ^b car il devra servir à la prochaine cérémonie qui aura lieu dans trois, sept ou vingt et un ans. C'est un instrument hautement sacré qui est enfoncé au centre d'un petit vêvê. Mauss nous dit que dans l'Inde, le Yûpa ou piquet du sacrifice, occupait une situation éminente : « car c'est là que se tiendra le plus important de tous les personnages visibles qui prendront part à la cérémonie, la victime. Aussi les Brahmanes le représentent-ils comme un des points où viennent converger et se concentrer toutes les forces religieuses qui sont en jeu dans le sacrifice ».

Pendant qu'il trace le cercle magique, le Houngan dit et l'assistance répète :

Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu le Saint-Esprit.

^a Nom rituel : poteau-mitan ou borne. (Note de J. R.)

^b *Guajacum officinale* L. (Note de J. R.)

Il commence à fouiller le trou tandis que les sacrifiants chantent :

**Wayé, Assôtô Micho
M'apé fouillé trou-a
Trou Assôtô Micho
Trou ci-là, trou Assôtô Micho
Assôtô Micho Oliban.**

Wayé Assôtô Micho
Je fouille ce trou
Le trou d'Assôtô Micho
Ce trou est le trou d'Assôtô Micho
Assôtô Micho Oliban.

[75]

Le Houngan verse dans le trou du Guignolet, du rhum et d'autres boissons assorties ; des morceaux de gâteaux, des grains de maïs grillé, quelques pièces de monnaie. Devant le trou, il place une bougie allumée.

Tous les membres de la famille, mains réunies autour du piquet, orientent ensemble aux quatre directions cardinales, tout en prononçant la formule :

Assôtô Micho Tocodoum Vodoun.

D'un commun mouvement ils enfoncent le piquet dans le trou et chantent :

**Eeh! plantez poteau
Plantez poteau (bis)
Eeh ! plantez poteau
Assôtô Micho planté poteau li
Eeh ! plantez poteau**

Abobo (ter)

Eeh ! plantez le poteau
 Plantez le poteau (bis)
 Eeh ! plantez le poteau
 Assôtô Micho a planté son poteau
 Eeh ! plantez le poteau
 Abobo (ter)

Le taureau est amené et va être **baptisé**.

Les Hounssi toutes vêtues de blanc, la tête ceinte d'un mouchoir en catogan de même couleur, baignent le taureau avec une eau parfumée à Peau de Cologne, l'essuient avec une serviette **neuve**, le peignent avec un peigne **neuf** et l'habillent d'une large pièce de calicot blanc liseré de rouge, parcourue d'une croix bleu et rouge. Elles lui passent au cou une corde décorée de rubans multicolores et l'attachent au piquet. ^a

Les Hounssi font une gémulation. Chacune tient une poignée de feuilles de mombin. ^b Elles en offrent au taureau. S'il refuse l'offrande, il n'est pas baptisé et le sacrifice ne peut être consommé.

Il est intéressant de noter l'interprétation d'un de nos informateurs, un Houngan. Selon lui, les feuilles de mombin ont une valeur purificatrice. Elles tiendraient [76] l'eau toujours fraîche. Et il ajoute : « C'est avec des feuilles de mombin que Saint Jean baptisa le Christ ».

Pendant que les Hounssi pressent le bœuf d'accepter les feuilles, une première **prière de Guinée** est chantée par tous :

^a Le *bos creatus* des Romains était également peigné et orné de couronnes et de bandelettes. Ces précautions, ces propitiations, ces marques d'honneur ont un double but, écrivent Hubert et Mauss. D'abord elles accusent le caractère sacré de la victime... Mais surtout, il s'agit de l'induire à se laisser sacrifier paisiblement pour le bien des hommes, ne pas se venger une fois morte (Note de J. R.)

^b *Spondias dulcis*. (Note de J.R.)

**Ah, c'est ouun Micho
M'ap r'hélé'r
Coté on yé ?
Ou nans Guinin
Ce nans Guinin ou té yé
Créoles Guinin qu'a pé r'hélé'r
La race ou canni Guinin
Vini sauvé nous
Donnou - a paré.**

Ah, c'est un Micho
Je t'appelle
Où es-tu ?
Tu es en Guinée
C'est en Guinée que tu étais
Les Créoles de Guinée t'appellent
Ta race est née en Guinée
Viens nous sauver
Les repas est prêt.

DEUXIÈME PRIÈRE GUININ

**Assôtô Micho
Main manger m'ap' ba ou
Ce Assôtô qui mandé manger
Main manger m'ap' ba ou
Année - a boute
Main manger m'ap' ba ou
Sodiémé en Tout Dieu.**

(Les sacrifiants se frappent trois fois la poitrine. Ils prêtent serment main levée).

Assôtô Micho
 Voici le repas que je te donne
 C'est Assôtô qui demande à manger
 Voici le repas que je te donne
 Sodiémé en tout Dieu.

[77]

Pendant le chant, et le bœuf ayant déjà accepté les feuilles de mombin, ce qui veut dire qu'il s'est purifié et qu'il accepte de mourir, les Hounssi tiennent en main 2, ou 3 paires de poules, et procèdent à la cérémonie de « *poule ventaillée* ». Elles font le tour du tambour et du bœuf agitant les poules, traçant par cette circumambulation un cercle magique dansé autour du dieu tandis que l'assistance entonne le chant de Legba-Àssoto :

Alegba Micho
Assôtô Micho
L'ouvri bayè-a pou mouin
Pou mouin passé
Lô m'arrivé m'a remercié loa-yo ^a

Le Houngan ou un des sacrifiants tend une nappe blanche *neuve* sur une table ou à même le sol. Les couverts sont disposés en ligne et se composent de :

17, 21 ou 41 assiettes
 17, 21 ou 41 couteaux
 17, 21 ou 41 fourchettes
 17, 21 ou 41 cuillers

^a Voir le chant initial à Legba ; p. 1094. (Note de J.R)

Le nombre de pièces des couverts dépend de la **valeur du point** de la famille. Chaque **point** correspond à un loa ; ce qui signifie que chaque couvert est destiné à un loa identifié au **point**.

Toutes sortes de boissons assorties sont préparées, mais la première servie devra être une liqueur de provenance étrangère telle que le Guignolet. L'oblation comprend aussi des gâteaux ; ils entourent un grand gâteau spécial, dit **Chef-gâteau**, décoré de raisins de Corinthe, de pêches, et soupoudré de ces minuscules sucreries multicolores vulgairement appelées : bonbons de pharmacie.

Tandis que les Hounssi s'agenouillent, le Houngan orienté vers le soleil levant, élève un cruche d'eau à bras tendus et adresse à la « Sainte Terre » la prière mentale suivante :

**« Simeón Soleil,
M'évoqu r'pou ou dessende assister cérémonie cilà-a
pou moi, s'il vous plaît, nommé Micho, Assôtô Micho ».**

[78]

(« Simeon Soleil,
Je t'invoque afin que tu descendes m'assister, s'il te
plaît, en cette cérémonie, moi nommé Micho, Assôtô Micho »).

Le vêvê est tracé par le Houngan qui dessine aussi un palmiste.^a Des fleurs sont plantées autour du dessin magique.

On entoure le taureau d'un autre cercle magique de bougies allumées et on en plante deux à la pointe de ses cornes.

Le sacrifice va être consommé : Le Houngan saisit un sabre ou une machette extrêmement aiguisée et l'oriente à bras tendus vers les quatre directions du monde, puis il assène trois coups qui doivent trancher net le cou du taureau. Il est absolument interdit de porter plus de trois coups et **si l'animal pousse une plainte la cérémonie ne peut continuer**. C'est qu'il faut que la divinité accepte de se sacrifier pour le bien des hommes. Une plainte signifierait qu'elle n'y consent point et

^a *Oreodaxia regia*. (Note de J. R.)

continuer la cérémonie serait convertir le sacrifice en meurtre et s'exposer à la terrible vengeance du loa.

Trois gouttes de sang sont versées sur le sol pour la **Sainte Terre**. Le reste est recueilli dans une grande terrine. Toutes les poules ont la tête violemment arrachée par les Hounssi ou par les individus possédés à ce moment par les loa. Le sang est mêlé à celui du taureau dans la même terrine. Le Houngan consacre le tambour en traçant sur lui une croix de sang ; toutes les Hounssi et chaque membre de la famille trempent un doigt dans le sang, le portent à la bouche et s'en signent sur le front.

Le Houngan commence une Prière de Guinée

**Ce la priè-Guinin
Qui mainnin Assôtô Micho
Assôtô Micho nans Guinin
In nomino Patri spiriti sancto amen ³⁰**

Le Houngan fait le signe de la croix.

C'est la prière de Guinée
Qui conduit Assôtô Micho
Assôtô Micho de Guinée
In nomino patri spiriti sancto amen.

[79]

Le Houngan continue :

**Santa Maria Gratta la Reine Guinin
Nous Guinin plaisi-a bel
Gratia Santa Maria Gratia.**

³⁰ Le latin employé dans les cérémonies vaudou n'est pas toujours parfait.

Santa Maria Gratia la Reine de Guinée
Il y a beaucoup de plaisir en Guinée
Gratia Santa Maria Gratia.

Tout le monde reprend ce chant d'action de grâce à la **Reine de Guinée**, identifiée à la « Vierge Brune » : la Vierge du Mont-Carmel.

Le Houngan, les Hounssi et les membres de la famille s'agenouillent, tête inclinée, mains jointes à la hauteur du visage devant l'animal sacrifié. Une assiette blanche est déposée par terre. Le Houngan dit : **Do-Do**, ce qui veut dire : venez adorer.

CHANT

Do-Do
M'a rhélé Do-Do
Vine adoré
Do
Adoré Do
Na po adoré
Pou Assôtô Micho
Do, m'a r'hélé Do
Do, m'a r'hélé Do-Do

Do-Do
Je dirai Do-Do
Venez adorer
Do
Adorer Do
Nous adorons
Assôtô Micho
Do, je diraj Do
Do, je dirai Do-Do

Pendant ce temps, les tambours rada jouent et l'Assôtô(r) est battu alternativement par sept Hounssi dansant une ronde autour du tam-

bour et qui doivent [80] prendre le plus grand soin à ne pas manquer un battement, car dans ce cas, disent nos informateurs, un des membres de la famille mourrait. « Toute faute rituelle est une coupure dans la toile du sacrifice. Par cette coupure les forces magiques s'échappent et font mourir ou affolent ou ruinent le sacrifiant », remarquent Hubert et Mauss, et les mêmes auteurs soulignent que : « Maladie, mort et péché sont au point de vue religieux, identiques : la plupart des fautes rituelles sont sanctionnées, par le malheur ou le mal physique... La conscience religieuse, même celle de nos contemporains, n'a jamais bien séparé l'infraction aux règles divines et ses conséquences matérielles sur le corps, sur la situation de coupable, sur son avenir dans l'autre monde ». Pour l'Hindou, la moindre variation dans la prononciation des Mantras, non seulement altérerait l'effet de celles-ci, mais provoquerait le déchaînement funeste de forces contraires.

Helmuth von Glasenapp³¹ note que « (le temple) équivaut à une station pour l'engrangement et le développement d'énergies surnaturelles et le culte qui s'y pratique est dans une certaine mesure le déclenchement d'une grande machinerie, qui met à la disposition des hommes ces forces qu'il serait difficile d'atteindre autrement. Le sacrifice avec la continuité de chacune de ses phases, exactement précisée, est pour ainsi dire la mise en marche de l'appareil qui contient et délivre une énergie latente et éternelle. C'est pourquoi il est de la plus haute importance pour qu'un effet soit obtenu avec succès, que rien dans ces rituels ne soit ajouté ou négligé, car dans ce cas toute la réussite de l'effet recherché serait mise en question. ».

Les adorateurs dansent autour du taureau une ronde Yanvalou, tournant de gauche à droite et de droite à gauche et à la fin de chaque ronde l'Assôtô reçoit un coup de baguette. En passant devant l'assiette chaque danseur y dépose une pièce de monnaie.

Les sacrifiants soulèvent le taureau. Il est pour ainsi dire bercé à plein bras, tandis que tout le monde chante :

³¹ Helmuth von Glasenapp : *Der Hinduismus*. (Note de J. R.)

Assôtô signangnan, o
Ay Micho !
Assôtô Signangnan. ³²

Le *Corps de Drapeaux* salue la victime de drapeaux balancés solennellement au-dessus d'elle, puis on la transporte à l'intérieur pour être écorchée. La peau sera accrochée dans le temple ou Honfô. Elle y restera jusqu'à la cérémonie prochaine et c'est avec elle qu'à cette époque le tambour-Assôtô(r) sera couvert à midi sonnant. Cette peau n'est, certes, pas une simple dépouille. Rappelons que [81] dans le sacrifice athénien du bœuf ou **bouphonia**, on remplissait de paille la peau ; on attelait ce mannequin sacré à une charrue comme s'il labourait, comme si la victime était ressuscitée.

Au Mexique, lors de la fête du dieu Xipe-Totec, un prêtre revêtait la peau d'une victime écorchée. Il représentait alors la divinité elle-même. Quand, au prochain Service, on recouvrira l'Assôtô(r) avec la peau du taureau, le tambour redeviendra vivant, il sera le dieu ressuscité Assôtô Micho Tocodoun Vodoun.

Il est clair, d'ailleurs, que l'Assôtô(r) et le taureau, le loa et la victime, se confondent. Les chants, constamment, illustrent cette **présence réelle**, cette identification, cette fusion indispensable à la renaissance du dieu. Pour que le sacrifice devienne une réalité, « ce n'est pas assez que le dieu soit sorti de la victime : il faut qu'il ait encore toute sa nature divine au moment où il rentre dans le sacrifice pour devenir victime lui-même. C'est dire que la personnification d'où il est résulté doit devenir durable et nécessaire. Cette association indissoluble entre des êtres ou une espèce d'êtres, ou une espèce d'êtres et une vertu surnaturelle est le fruit de la périodicité des sacrifices dont il s'agit précisément ici. La répétition de ces cérémonies, dans lesquelles, par suite d'une habitude ou pour toute autre raison, une même victime reparaissait à intervalles réguliers, a créé une sorte de personnalité continue. Le sacrifice conservant ses effets secondaires, la création de la divinité est l'œuvre des sacrifices antérieurs. Et ceci n'est pas un fait accidentel et sans portée, puisque dans une religion aussi méta-

³² Corruption de « saignez ». (Note de J. R.)

physique que le christianisme, la figure de l'agneau pascal, victime habituelle d'un sacrifice agraire ou pastoral, a persisté et sert encore aujourd'hui à désigner le Christ, c'est-à-dire le dieu. Le sacrifice a fourni les éléments de la symbolique divine ». Cette pertinente analyse de Hubert et Mauss, confirme pleinement notre point de vue.

La chair est cuite en daube par la famille. Mais la première nourriture qui sera servie est le **manger-diak**, également appelé **manger-marrassa-Assôtô** ou encore manger des anges ou des jumeaux de Guinée et qui comprend :

De la farine de maïs (atoutou), toutes sortes de haricots et des vivres tels que :

ignames rouges *
 ignames-Guinin* (**noires**)
 ignames-France* (**blanches**)
 ignames-Siguine* (**jaunes**)
 ignames-Ibo* (**violettes**)
 ignames-Masôcô* (**jaunes**)

[82]

Malangas (**noirs et jaunes**) ^a
 Bananes-matehen ^b
 Bananes-Guinin
 Figue-Guinin ^c
 Calalou-Guinin ^d
 Lalo ^e
 Toutes espèces de viandes (**mais le porc est tabou**)
 Poissons « nègre » (**noirs**)
 Poissons « perroquet » (**rouges**)
 Sardines-Guinin (**très petits poissons**)
 Une poule au plumage de couleurs variées (**Elle ne doit pas être échaudée ; elle est fendue en quatre**).

* Tubercules de la famille des *Dioscoreaceae*. (Note de J. R.)

^a *Xanthosoma Seholt*. (Note de J. R.)

^b Très grosses bananes. (Note de J. R.)

^c Petites bananes. (Note de J.R.)

^d *Hibiscus esculentus*L. (Note de J.R)

^e *Corchorus olitwius* L. (Note de J. R.)

Pour la cuisson, seule l'huile d'olive est employée ; jamais la man-tèque (saindoux) qui est tabou.

Ce **manger-diak** est placé dans une gamelle ou écuelle de bois, neuve, tandis que le reste de la nourriture est distribué sur des feuilles de bananier.

Le Houngan et les Hounssi **signalent** la nourriture aux quatre directions cardinales. Chaque plat est successivement offert « aux quatre parties du monde ». Cette cérémonie doit s'accomplir sans hésitation, dans une rapide continuité, sinon l'Assôtô(r) attrapera (**va quimbé**) le fautif c'est-à-dire le tuera.^a Les aliments, en commençant par le **manger-diak** peuvent être maintenant consommés. Le taureau n'est pas entièrement cuit. Un quartier est réservé au Houngan qui l'emportera chez lui.

On a pris le soin le plus vigilant pour ne pas casser les os qui seront enterrés le lendemain matin au cours du rite appelé : **Cérémonie z'os**.

Après un vêvê tracé avec de l'eau, le Houngan dessine le vêvê aux quatre farines.

Un trou **orienté au levant** est creusé à côté du piquet auquel était attaché l'animal sacrifié. Cette orientation a une singulière importance. Elle indique, et nos informateurs ont tous pleinement confirmé cette interprétation, que dans la croyance de fidèles les os conservés renaîtront à la vie.

Les os sont présentés par le Houngan, les Hounssi et les membres de la famille aux quatre points cardinaux. Tous se mettent à danser autour de la fosse, tout en y jetant les os et en tournoyant dans l'ordre suivant : trois tours de gauche à droite ; [83] danse en place ; trois tours de droite à gauche. C'est une danse Yanvalou qui est accompagnée du chant :

^a Voir plus haut à propos des fautes rituelles. (Note de J. R.)

Z'os Klimo ^a papa,
Comment ça ye ?
O Z'os Klimo papa
Comment ça yé ?
Si Assôtô tombé,
Pinga quitté Pgate
Avant yo fuillé trou-li
Mouin dit : Z'os, comment ça yé ?
Z'os Klimo papa
Comment ça yé ?
Si Assôtô tombé pinga quitté l'gate
Avant yo fouillé trou-li
Ago, yé
Mouin crié : abobo !
Pou Assôtô Micho
Si Assôtô tombé
Pinga quitté l'gate
Avant yo fouillé trou-li

Os Klimo, papa
 Comment allez-vous ?
 Si l'Assôtô tombe
 Ne le laissez pas se gêter
 Avant qu'on ait fouillé son trou
 Je dis : Os, comment allez-vous ?
 Os Klimo, papa.
 Comment allez-vous ?
 Si l'Assôtô tombe
 Prenez garde à ne pas le laisser se gêter
 Avant qu'on ait fouillé son trou
 Ago yé
 Je crie . Abobo !
 Pour Assôtô Micho
 Si l'Assôtô tombe
 Prenez garde à ne pas le laisser se gêter

^a Mot de langage secret. (Note de J.R)

Avant qu'on ait fouillé son trou

[84]

La fosse est comblée. Le Houngan trace un vêvê au-dessus d'elle et plante au centre une bougie allumée.

Il est utile de souligner l'importance de cette cérémonie des os, qui est moins un enterrement que la préparation à une résurrection, et qui obéit à une conception très largement répandue.

« Chez certains sauvages, écrit Frazer, une raison spéciale pour laquelle ils respectent les os du gibier et en général des animaux comestibles, est une croyance que si ces os sont conservés ils se recouvriront de chair avec le temps, et l'animal reviendra à la vie ». Les Indiens Minetarees « croient que les os des bisons qu'ils ont tués et écorchés se revêtent d'une chair nouvelle, s'animent d'une nouvelle vie et grossissent assez pour être tués encore une fois au mois de Juin suivant. Aussi peut-on voir dans les prairies occidentales de l'Amérique des crânes de buffles arrangés en cercles et en piles symétriques qui attendent la résurrection. Après avoir dégusté un chien, les Dacotas recueillent avec soin ses os, les grattent, les lavent et les enterrent, en partie à ce que l'on dit pour montrer à la gent canine qu'en mangeant l'un d'eux ils ne voulaient pas manquer de respect à l'espèce même, et en partie parce qu'ils croient que les os de l'animal renaîtront et en reproduiront un autre. Quand ils sacrifient un animal, les Lapons mettent toujours de côté les os, les yeux, les oreilles, les organes sexuels (si l'animal est mâle) et un morceau de chair provenant de chacun de ses membres. Puis ils mangent le reste de la viande et placent les os et le reste rangés anatomiquement, dans un cercueil et les enterrent avec les rites ordinaires ; ils croient que le dieu à qui on sacrifie l'animal couvrira à nouveau les os de chair et ramènera l'animal à la vie dans Jabmé-Aimo, le monde souterrain des morts... ».

Revenons à la cérémonie principale.

Le Houngan mélange dans un panier une portion de la nourriture, cuite et crue ; des vivres, des aiguilles, du fil, de la toile, une pipe, du tabac, des allumettes, des assiettes, des cuillères, des couteaux, des fourchettes, de la menue monnaie, des boissons de toutes sortes mises dans une seule bouteille et additionnées d'un peu de sang du sacrifice

appelé : **Tchiman-Assôtô**. Tous les membres de la famille signent un papier attestant qu'ils ont offert à manger à l'Assôtô(r) et qu'on le renvoie, ne lui devant plus rien, jusqu'à la prochaine cérémonie. Ce document est déposé dans le panier.

À minuit, un **Homme-vaillant** est choisi pour accomplir la **cérémonie de l'expédition**. Le Houngan frictionne ses membres avec un onguent magique et lui introduit dans le nez une poudre qui le protégera contre le « mauvais esprit » de l'Assôtô(r). Ses vêtements sont retournés à l'envers. Par trois fois le panier est alternativement déposé par terre et soulevé. Finalement, il est placé en équilibre sur la tête de l'Homme-vaillant et toute l'assistance chante :

[85]

Ogoun Assôtô Micho Oliban
O Dieu, nous pr'allé embaqué.
O Dieu, o Dieu, o Dieu, nous pr'allé embaqué.
Assôtô Micho, pitite mouin malade
M'voyé chaché feuilles
Pitite mouin grand goût
M'voyé chaché manger.
A l'heu' qu'il est
Yo pas besoin m'encô
Yo dit m'mangé moune
C'est pace que mouin innocent
Yo dit m'mangé moune
M'pas gain maman
M'pas gain famille
M'pr' alT embaqué.
Créoles yo réponde : côte ou pr'allé ?
Assôtô dit : Ce nan Guinin'm pr'allé.
Abobo, Créoles !
Ago, Guinin !

Ogoun Assôtô Micho Oliban
 O Dieu, nous allons nous embarquer
 O Dieu, o Dieu, o Dieu, nous allons nous embarquer.

Assôtô Micho ; mon enfant est malade
 J'ai envoyé chercher des feuilles
 Mon enfant a faim
 J'ai envoyé chercher à manger.
 Maintenant
 Ils n'ont plus besoin de moi
 Ils disent que je mange les gens.
 C'est parce que je suis innocent
 Qu'ils disent que je mange les gens.
 Je n'ai pas de mère
 Je n'ai pas de famille
 Je vais m'embarquer.
 Les Créoles répondent : où vas-tu ?
 L'Assôtô dit : C'est en Guinée que je m'en vais.
 Abobo, Créoles !
 Ago, Guinin ! ^a

[86]

Tous les tambours battent lugubrement. Les hochets rituels (**ason**) sonnent intensément. C'est le **roumblé**. Les Hounssi, tête basse, pleurent. Il y a grande tristesse, car c'est un adieu.

Quant à l'Homme-vaillant, on a fait claquer derrière lui, par trois fois, la mèche d'un fouet. C'est ainsi qu'il est expédié il s'en va jeter son fardeau sacré à la mer ou au fond d'un bois. Une certaine somme d'argent lui a été payée, parce qu'on estime qu'il court un grave danger. Le Rite de sortie est accompli.

La cérémonie continue par des danses et des chants. Il y a de nombreuses possessions par les loa Rada. L'Assôtô(r) est battu alternativement par sept Hounssi ; jusqu'au moment où avec une baguette spéciale munie d'un clou, la membrane est crevée.

Le Service-Assôtô a, alors, pris fin.

^a Ce qui équivaut à : Réjouissez-vous Créoles ! / Prends garde, Guinée !
 (Note de J.R.)

[87]

Le sacrifice du tambour-assôtô (r)

POSSESSION PAR LE LOA DE L'ASSÔTÔ(R)

[Retour à la table des matières](#)

Cette possession est d'une telle violence que peu de personnes peuvent la supporter. Dès que le loa **monte** le possédé, celui-ci se met à danser par grands bonds ; parcouru de convulsions violentes, il est projeté plusieurs fois par terre avec une extraordinaire rudesse.

Beck ^a définit ces spasmes cloniques comme des « états violents de contraction et de détente des muscles, états qui peuvent s'aggraver au point que le corps est entièrement ployé et rejeté sur le sol en un paroxysme violent. La volonté a totalement ou partiellement perdu la maîtrise des membres et de même la conscience peut disparaître tout à fait. Aussi cet état n'est-il point une action mais une passion ».

Curt Sachs a esquissé Une distribution géographique et une définition de ces danses pathogéniques : « Bien qu'elles n'affectent pas uniquement certaines personnes, écrit-il, elles n'ont cependant pas un caractère général. Si avec toute la circonspection nécessaire, l'on cherche à délimiter la région qui leur est propre, l'on dessinera pour l'Asie une démarcation triangulaire dont le sommet est donné par la pointe nord-ouest de la presqu'île des Tchuktchi, tandis que la base en part de Ceylan pour toucher l'archipel Malais et aboutir en Micronésie orientale. Pour l'Afrique il faut ajouter les Bantu orientaux et occidentaux, et pour l'Europe quelques points détachés dans l'ancienne Hel-

^a Beck, *Die Extase* ; cité par C. Sachs. (Note de J. R.)

lade, en Bulgarie, chez les Slaves et, si l'on se rapporte au Moyen-âge, quelques zones à l'ouest et au centre du continent ». Et Sachs conclut :

« Le phénomène est clair : la danse convulsive est caractéristique des peuples chamanes ; nous la trouvons là où la dignité sacerdotale et la puissance de l'action magique sont aux mains du médecin-sorcier, c'est-à-dire là où, par suite de prédispositions ethniques ou d'influences culturelles, l'émotion religieuse et sa manifestation rituelle se fondent sur la suprématie des états hypnotiques ».

Dès que le loa s'est manifesté dans la personne du possédé, son arrivée est saluée solennellement par le « **au champ** » des tambours.

[88]

Le Houngan trace un nouveau vêvê pour permettre à la divinité d'entrer. Les sacrifiants s'agenouillent et baisent le vêvê. Le Houngan, les Hounssi, le Corps des Drapeaux s'avancent, saluent l'arrivée du loa avec les bannières croisées au-dessus de sa tête, comme il sied, - déclare un de nos informateurs, - à un grand Chef de Guinée. L'ordonnateur du protocole, le **La Place**, présente son sabre. Le possédé l'embrasse et s'apaise. On l'habille et on le coiffe de blanc. On lui met des épaulettes dorées ; à la hauteur de ses coudes on noue deux paires de mouchoirs et on en passe un autre à sa ceinture. Les mouchoirs doivent être blancs, roses, verts et jaunes.

Quatre Hounssi tenant le dieu par les bras l'accompagnent vers un fauteuil devant la table servie et tout le monde chante :

Assôtô(r) Micho
Main manger y' ap' ba ou
C'est Assôtô(r) qui mandé manger
Main manger m'ap' ba ou
Anné-a boute
Main mangé m ap ba ou
Sodiémé en tout Dieu.

(Les sacrifiants se frappent la poitrine trois fois et lèvent la main pour le serment)

Assôtô(r) Micho
 Voici la nourriture qu'ils te donnent
 C'est rAssôtô(r) qui demande à manger
 Voici la nourriture que je te donne
 L'année est achevée
 Voici la nourriture que je te donne
 Sodiémé en tout Dieu.

Les Hounssi soulèvent chaque plat à deux mains, l'orientent vers les quatre directions du monde et font une révérence avant de le remettre sur la table.

Le dieu mange, tandis que les membres de la famille l'adorent, un genou en terre. On l'interroge sur les parents morts ; on le supplie de ne pas manger la famille, c'est-à-dire de la détruire par la maladie et la mort. On le remercie en baisant ses pieds et le sol. Au bout de quelques temps, le loa s'en va, quitte à revenir plus tard - selon la formule rituelle de possession - dans la tête d'un autre individu.

Un cérémonial identique est alors observé.

[89]

Le sacrifice du tambour-assôtô (r)

L'EXPULSION DE L'ASSÔTÔ(R)

[Retour à la table des matières](#)

Nous allons décrire, pour finir, une cérémonie des plus remarquables qui a lieu lorsque la famille a décidé de renoncer au culte de l'Assôtô(r).

Le lendemain du sacrifice, le Houngan fait creuser, par les membres de la famille, à côté du piquet sacré, une grande fosse ***orientée au couchant***. Toute la famille se réunit, bras enlacés autour de la fosse dans laquelle chacun a versé un peu d'eau.

Le Houngan trace un vêvê autour du trou encerclé de bougies allumées. ^a Tous chantent :

**Assôtô(r), yo dit ou mangé moune
Pa ce que ou innocent
Toute moune mangé moune
C'est ou même qui gain mauvais tête.
Ou pr' allé nans Guinin
Créoles yo mandé, côté ou a pr'allé
Assôtô(r) réponde : Fa pr'allé nans Guinin
Créoles pas vlé oué' !
Abobo Assôtô(r) !
Abobo Créoles !
Ago.**

^a D'après un Houngan, de nos informateurs, ce cercle de lumières représenterait le soleil. (Note de J.R.)

Assôtô(r) ils disent que tu manges les gens
 Parce que tu es innocent
 Tous les gens mangent les gens
 Mais c'est toi qui as mauvaise tête
 Tu t'en vas en Guinée.
 Les Créoles demandent de quel côté tu vas

[90]

L'Assôtô(r) répond qu'il s'en va en Guinée
 Les Créoles rie l'aiment pas ^a
 Abobo Assôtô(r) !
 Abobo Créoles !
 Ago.

Les membres de la famille jettent dans la fosse : la tête du taureau; une part de chaque offrande de nourriture crue ou cuite; des boissons dans des bouteilles cachetées; une nappe; une paire de couteaux; de cuillers et de fourchettes ; deux verres, deux gobelets en porcelaine ; deux serviettes : deux assiettes ; 7, 17 ou 21 piastres; 7, 17 ou 21 épis de maïs; du roroli ^b en grande quantité, une aiguille dont on a brisé le chas, afin que le loa soit toujours occupé à la vaine besogne de l'enfiler ; une aune de toile à dessin fleuri multicolore ; une croix en fer, dite croix-arrête. Les membres de la famille signent un papier, non point avec de l'encre mais avec une craie blanche afin que le loa soit constamment occupé à déchiffrer les signatures. Voici le texte de cette lettre d'expulsion qui sera également déposée dans la fosse :

**Adieu, Assôtô(r),
 N'expédié vous pou jamais. Je renonce.**

Le Houngan détruit la tonnelle, le tambour, le piquet ; il distribue aux assistants assiettes, couverts, ustensiles de cuisine, etc. Tous les objets détruits sont versés dans la fosse par les membres de la famille qui en font le tour en dansant un Yanvalou et en chantant :

^a Litt. : « ne veulent pas le voir ». (Note de J. R.)

^b *Sesamum orientale* L. (Note de J. R.)

Que disait n'a pr'ailé ?
Mouin dit, nans Guinin mandé pou nous
N'a pé se fué, pou nous allé
Yo me voy.

Qui disait que nous nous en allons ?
 Je dis que la Guinée nous appelle
 Nous nous en allons, pour nous en aller ^a
 Yo me voy. ^b

[91]

Les membres de la famille, bras enlacés et tête basse, piétinent la fosse comblée du pied gauche dans une danse sur place balancée d'avant en arrière et ils chantent tristement :

Eeh, comblez li poteau
Assôtô(r) Micho, comblez li poteau
Poteau planté, li comblé

Eeh, comblez li poteau.
 Eeh, comblez le poteau Assôtô(r)Micho, comblez le poteau
 Le poteau est planté, il est comble Eeeh, comblez le poteau.

Le Houngan trace un dernier vêvê. Il plante au milieu une bougie allumée. La cérémonie d'expulsion est achevée. La divinité a été envoyée pour toujours en Afrique, dans cette Guinée ancestrale, qui survit encore, enveloppée d'une brume mythologique, avec une ténacité extraordinaire dans la mémoire fidèle de ces descendants d'esclaves.

Tout le monde se retire en chantant sur le même ton désolé :

La famille caba

^a Trad. litt (Note de J.R.)

^b Je m'en vais. (Note de J. R.)

Assôtô(r) allé
Li pas quitté déyè
C'est regret
Amen.

La famille est finie
Assôtô(r) est parti
H n'a rien laissé après lui
C'est triste
Amen.

[92]

Le sacrifice du tambour-assôtô (r)

APPENDICE

Description sommaire de l'Assôtô(r) figurant au frontispice de cet ouvrage

[Retour à la table des matières](#)

Ce tambour monoxyle tiré d'un tronc de chêne (?) - *Catalpa Juss* - est de forme cylindrique. Il mesure 1 m.38 de hauteur et 0 m.38 de diamètre en moyenne. Sa base ajourée sur deux étages occupe 39 cms de la hauteur totale ; l'apurement consiste en sept vides compris entre sept pleins qui correspondent (?) aux sept chevilles de bois assurant la tension de la membrane. Cette membrane de peau de bœuf est propre aux tambours Rada.

Comme la majorité des tambours Vodou, cet Assôtô(r) est peint. Si nous prenons pour axe de développement le Palmier des Armes d'Haïti dessinées sur l'instrument, nous remarquons, se détachant sur un fond bleu foncé étalé sur une couche de préparation blanche ;

- 1) Au milieu, les Armes d'Haïti réduites au Palmier surmonté du bonnet phrygien.
- 2) Quatre paires de drapeaux bicolores et deux canons répartis bilatéralement.
- 3) Occupant la position des volets d'un triptyque, à gauche et à droite, deux grenadiers revêtus de l'uniforme Premier Empire.

- 4) Sur la gauche du développement, une couleuvre jaune et rouge et un soleil à visage ; à droite une couleuvre noire et rouge. Leurs têtes se font face de chaque côté de l'axe de développement. Leurs courbes diffèrent.
- 5) À l'opposé des Armoiries, un oiseau stylisé posé sur une rosace à six branches.

L'aspect des couches picturales et l'uniforme des soldats inclinent à supposer au tambour plus d'un siècle d'âge. La tradition populaire, par ailleurs, veut qu'il ait été fabriqué pendant la présidence de Pétion, c'est-à-dire vers 1815.

Il est intéressant de noter que Pétion dessina les Armes d'Haïti.

Lieu d'origine : Cabaret, bourgade sur la rive N.-O. de la baie de Port-au-Prince.

[93]

Catalogue : S.E.M. 100

Observations : Aucune inscription, signature ou date, n'a été relevée.

La surface du triptyque présente de nombreux « manques » dus aux craquements.

[94]

Le sacrifice du tambour-assôtô (r)

BIBLIOGRAPHIE ³³

[Retour à la table des matières](#)

Ankermann (Dr.), *Die Afrikanischen Musikinstrumente* ; Berlin, 1929.

Combarieu, Jules, *La Musique et la magie* ; Paris, 1909.

Comhaire-Sylvain, Dr. Suzanne, *À propos du vocabulaire des croyances paysannes* ; Port-au-Prince, 1938.

Comhaire-Sylvain, Dr. Suzanne, *Le Créole haïtien, morphologie et syntaxe* ; Wetteren (Belgique), 1936.

Courlander, Harold, *Hayti Singing* ; University of North Carolina Press, 1939.

Dorsainvil, Dr. J.C., *Vodou et névrose* ; Port-au-Prince, 1931. *Vodou et magie* ; Port-au-Prince, 1937.

Frazer, Sir James George, *Le Rameau d'or* ; Paris, 1923. *Adonis* ; Paris, 1922.

Gerold, Théodore, *Les Pères de l'Église et la musique* ; Paris, 1936.

Glazenapp, Helmuth von, *Der Hinduismus* ; Munich, 1922.

Griaule, Marcel, *Règles de l'Église* » (Documents Éthiopiens ; *Journal Asiatique*, 1932).

³³ Les énoncées de cette bibliographie ne sont pas conformes aux normes désormais acceptées en la matière. À part quelques corrections de coquilles évidentes et une normalisation typographique, nous avons laissé tel quel.

Herskovits, J. Melville, *Life in a Haitian Valley* ; New-York, 1937.

Herskovits, J. Melville, *An Outline of Dahomean Religious Beliefs* ; Wisconsin, 1933.

Lachatanere, Romulo, *La Santería* ; La Habana, 1942.

[95]

Le Hérissé, *L'Ancien Royaume du Dahomey* ; Paris, 1911.

Lods, Adolph, *Israël des origines au milieu du VIII^e siècle* \ Paris, 1930.

Loisy, A., *Essai historique sur le sacrifice* ; Paris, 1920.

Ortiz, Fernando, *Los negros brujos* ; Madrid, 1917.

Parsons, Elsie, C., « Spirit Cuit in Haïti » ; *Journal de la Société des Américanistes de Paris* ; Vol. XX, 1928.

Price-Mars, Dr., *Ainsi parla l'oncle* ; Port-au-Prince, 1928. ³⁴

Ramos, A., *O Negro Brasileiro* ; Rio, 1924.

Sachs, Curt, *Geist und Werden der Musikinstrumente* ; Berlin, 1929. *Histoire de la danse* ; Paris, 1938.

Saint-Méry, Moreau de, *Description topographique, [...] de la partie française de l'île Saint-Domingue* ; Philadelphie, 1797-1798.

Schaeffner, André, *Origine des instruments de musique* ; Paris, 1936.

Smith, W. Roberston, *The Religion of the Semites* ; Londres, 1907.

Trouillot, T., ³⁵ *Esquisse ethnographique. Le Vaudoun : aperçu historique et évolution* ; Port-au-Prince, 1885.

Vendryes, J., *Le Langage* ; Paris, 1939.

Westermann, W., ³⁶ *Woterbuch der Ewe Sprache* \ Berlin, 1905.

³⁴ Plus exactement Paris (Impr. De Compiègne).

³⁵ Il s'agit en fait de Duverneau Trouillot.

³⁶ Roumain confond avec un autre linguiste allemand : Diedrich Westermann.

[96]

Le sacrifice du tambour-assôtô (r)

GLOSSAIRE DES TERMES CRÉOLES

[Retour à la table des matières](#)

A

Abobo ou **bobbo**. Interjection lancée au cours et à la fin d'une danse, d'une cérémonie, Il devient abo-bobobo, une vibration produite par l'application et le retrait rapide de la main devant la bouche.

Anges (manger des). Offrandes à l'esprit des enfants morts. C'est une cérémonie particulière qui peut toutefois avoir lieu pendant un service de jumeaux (marassa).

Asson. Hochet rituel composé d'unealebasse recouverte de verroteries, de vertèbres de couleuvres ou contenant des cailloux. Propre à la mambo et au houngan, il sert à invoquer les esprits.

Assôtô(r). Tambour du rite Rada. Il se distingue par sa grande taille.

B

Bœuf rada. Bœuf destiné aux sacrifices rada.

Bossale. Catéchumène, néophyte.

C

Calebasse. Courge.

Cérémonie expédition. Pratique religieuse qui consiste à se libérer des obligations envers un esprit.

Cérémonie s'os. Cérémonie au cours de laquelle on enterre les os des victimes que l'on a pris soin de ne pas briser.

Chef-Gâteau. Grand gâteau placé au milieu des offrandes.

Créole. Loa nés à Saint-Domingue.

Croix-Arrête. Croix en fer ; borne mystique.

D

Dahomey-Debout Chant rada.

Diak (manger). Manger religieux, assimilable au Manger des anges.

[97]

E

Expédition. V. cérémonie expédition.

G

Guinin (Farine). De la cendre ; utilisé pour les veve (v. ce mot).

H

Houmfo(r). Temple du culte Vodou.

Houndjenikon. Assistant du Houngan.

Houngan. Prêtre du culte Vodou.

Hounssi. Membre du corps sacerdotal Vodou. Hounssi Bossale le plus bas degré sacerdotal. Hounssi Kanzo, le grade après le Bossale. Le mot est d'origine dahoméenne.

I

Ibo. Danse du culte rada ; loa.

J

Juba. Danse rada ayant tendance à perdre son caractère religieux.

K

Kanzo. Cérémonie au cours de laquelle on confère le grade de Kanzo. On y subit l'épreuve du feu.

L

Laplace. Grade dans le corps sacerdotal Vodou correspondant au titre de maître des cérémonies.

Loa. Esprits, divinités personnifiées.

M

Macoute. Sac en paille de latanier en usage chez les paysans.

[98]

Mambo. Prêtresse.

Manger. Offrande alimentaire. V.

Manger des Anges, Diak, Marassa.

Marassa. Jumeaux. Culte des Jumeaux.

Mitan (Poteau). Pilier mystique placé au centre du péristyle.

Monte. Possession par un loa.

N

Nago. Danse et famille de loa.

O

Ogan. Instrument de fer forgé servant à rythmer les danses.

Oganier. Joueur d'ogan.

Oy-oy. Trémolo vocal obtenu par un battement des doigts sur la bouche.

P

Place n'am. Cérémonie qui consiste à infuser une âme au tambour dans la cérémonie du baptême de l'assôtô(r).

Point. Degré de puissance mystique.

Poteau mitan. Voir mitan.

R

Racla. Un des rites principaux du Yodou.

Reposoir. Place en plein air (généralement un arbre) servant de résidence à un loa.

Roumbie. Appel de tous les loa ou des participants.

T

Téméraire (Hounssi). Initiée dont le grade vient après celui de Houngan.

V

Vaillant. Celui qui dans la cérémonie de sortie tient le rôle de l'homme courageux. Il ira jeter le fardeau sacré à la mer.

Ventaillée (Poule). Cérémonie au cours de laquelle les poules sont agitées en l'air, de bas en haut.

[99]

Vêvê. Dessin magique, tracé sur le sol, qui consacre la place. Il est tracé d'ordinaire avec de la farine de maïs, plus rarement avec de la cendre, de la farine de froment et du marc de café.

Y

Yanvalou. Danse rada.

Z

Z'os. Os.

[100]

[101]

Analyse schématique 1932-1934
et autres textes scientifiques

Le Musée du Bureau ethnologie *

[Retour à la table des matières](#)

Un musée est avant tout un organisme social et pédagogique. Il est essentiellement destiné à l'enseignement des couches les plus larges de la population. Il doit être semblable à un livre ouvert et expliqué. Sa mission n'est pas de séduire une curiosité désœuvrée mais d'instruire et de stimuler l'étude.

Malgré la modestie des moyens du Bureau d'ethnologie, c'est ce principe général qui a guidé la méthode d'exposition des objets archéologiques et ethnographiques.

SECTION D'ARCHEOLOGIE : Trois sortes de vitrines ont été conçues : une de synthèse, des vitrines de séries et des vitrines de sites. Chaque type d'objet est muni d'une brève fiche descriptive. Un commentaire accompagné d'une documentation cartographique, photographique, et de références bibliographiques, précédera les vitrines

* *Bulletin du Bureau d'ethnologie de la République*, vol. 2, Port-au-Prince, Impr. de l'État, 1943, p. 34-35. Voir ci-dessous les commentaires de André-Marcel d'Ans sur ce texte dans Jacques [Roumain](#) et la fascination de l'ethnologie, p. 1378.

et offrira au visiteur une vue générale de la culture des Indiens Taïno : origine, langue, caractères physiques, organisation sociale, culture matérielle, etc.

Des textes illustrés rendront clairs la technique du polissage de la pierre, le mode d'application d'une anse, la forme originale des vases dont seuls des fragments ont pu être recueillis.

En ce qui concerne la culture Ciboney, en dehors du commentaire général, un bref exposé de la fracture intentionnelle du silex permettra au visiteur de se rendre compte de la technique de l'outillage lithique de ces Indiens. Des séries montrant par exemple l'évolution théorique d'une lame simple à travers une suite de retouches basilaires jusqu'à la pointe pédonculée, expliqueront autant que possible les procédés technologiques de l'industrie de la pierre taillée Ciboney.

Chaque fois que cela a été nécessaire, l'aspect esthétique a été sacrifié à la nécessité pédagogique.

Les collections d'études seront classées dans un fichier spécial par sites et par types d'objets. Ainsi, les étudiants de l'Archéologie haïtienne auront à leur disposition une bonne documentation, facile à consulter.

[102]

SECTION D'ETHNOLOGIE AFRO-HAÏTIENNE

Une carte d'Afrique sera accompagnée d'une brève historique de la Traite, des différentes tribus africaines qui ont contribué par leurs caractères ethniques et culturels à la formation de notre peuple, et d'un exposé du Vaudou. Ici aussi, des références bibliographiques seront utiles aux étudiants de l'ethnographie haïtienne.

Les objets sont classés et décrits selon les trois rites principaux : Rada, Congo, Petro.

Un autel vaudou a été reconstruit avec sa disposition rigoureusement rituelle des instruments du culte. Un texte illustré d'un agrandissement photographique expliquera la signification de chaque objet.

Dès que le Bureau d'ethnologie pourra utiliser une autre salle, il organisera une section d'ethnographie montrant la vie populaire haïtienne dans son aspect quotidien. Instruments de travail (agriculture, pêche, etc.), maquettes de types de maisons et industrie paysanne : vannerie, poterie, corderie, tressage, filage, etc., pièges, jeux, vêtements et instruments de musique non rituelle, etc.

Tous les objets exposés ou classés seront munis, dans des archives spéciales, d'une fiche comportant :

1. Lieu d'origine
2. Dénomination
3. Description
4. Date et condition de trouvaille ou d'acquisition. (Par qui l'objet a été recueilli)
5. Références iconographiques
6. Bibliographie.

Les collections d'études et les fichiers du Bureau d'ethnologie seront mis à la disposition de tous les chercheurs qualifiés, en particulier des étudiants de l'Institut d'ethnologie.

[103]

Analyse schématique 1932-1934
et autres textes scientifiques

L'outillage lithique des Ciboney d'Haïti *



[Retour à la table des matières](#)

[104]

* *du Bureau d'ethnologie de la République*, vol. 2, Port-au-Prince, Impr. de l'État, 1943, Voir ci-dessous les commentaires de André-Marcel d'Ans sur ce texte dans *Jacques la fascination de l'ethnologie*, p. 1378.

[105]

D'après les témoignages d'anciens chroniqueurs tels que Oviedo, Pierre Martyr d'Anghera, Las Casas, nous savons qu'une population archaïque pré-Taïno partageait avec ces Arawak insulaires le domaine pré-colombien d'Haïti. À la Découverte il ne subsistait d'elle que de petites hordes primitives. Il ne fut jamais possible d'approcher un de ces Indiens, car ils s'enfuyaient, nous dit Pierre Martyr, avec la célérité du cerf. Le même auteur nous les décrit comme des troglodytes, ignorant l'agriculture et ne parlant aucune langue (!) ; ils hantaient les savanes de la région de Guacayarima, c'est-à-dire de l'actuel Tiburon, dans la projection extrême de la presqu'île du Sud. Oviedo nous dit qu'ils étaient « les gens les plus sauvages qu'on ait vus parmi les indiens ».

Las Casas qui vécut dans la presqu'île du Sud n'observa pas que ces Indiens vécussent en troglodytes, mais il indique qu'ils habitaient, ignorant l'agriculture, dans les montagnes de l'intérieur.

Mentionnant le témoignage de Diego Velasquez, Fewkes écrit que « la pointe la plus occidentale de Cuba était, dit-on, habitée par des Indiens barbares semblables à ceux qui vivaient à Guacayarima, la province de la pointe occidentale d'Haïti ».

D'après Bachiller y Morales, les Gunahatebeyes ou Guanacabibes qui vivaient dans l'intérieur de Cuba étaient des sauvages distincts des autres Indiens, vivant dans des cavernes qu'ils ne laissaient ³⁷ que pour aller à la pêche, et il cite d'anciens auteurs qui décrivirent des Indiens appelés *Zibuneyes* et qui habitaient les îles de la côte Nord connues sous le nom de Jardins du Roi et de la Reine (*Los Jardines del Rey é de la Reind*). Ces *Zibuneyes* étaient les esclaves des autres Indiens.

Munoz, auteur de la *Historia del Nuevo Mundo*, publiée à Madrid en 1793, signale que les Indiens des Jardins du Roi et de la Reine étaient exclusivement des pêcheurs, habitant des cavernes ; et il dit que les Ciboney sont des Gua-nahatebeyes asservis par les autres in-

³⁷ Le français haïtien emploie volontiers « laisser » pour « quitter ».

diens : « *Guanahetebeyes otros hay que se llaman [106] Cibuneyes, que los indios de la misma isla tienen por servientes é casi son así todos los de los jardines* ».

En 1514, Diego Velasquez écrivait au roi d'Espagne que la partie occidentale de Cuba était divisée en deux provinces appelées l'une Guaniquanico, l'autre Guanahatabibes. Cette dernière était habitée par des Indiens sauvages et nomades, vivant de gibier capturé dans les montagnes ou de la pêche de tortues et de poissons.

Ces divers documents nous permettent d'identifier les Guanahetebeyes et les Ciboney et de les caractériser comme une population primitive de cueilleurs, chasseurs et pêcheurs nomades ou semi-nomades. Il semble qu'à Cuba, ils occupaient des cavernes. Mais en Haïti, il est plus probable qu'ils occupaient surtout des régions de savane telles que celle de Guacayarima.

Les investigations archéologiques de Rouse et Rainey ont localisé les Ciboney dans les savanes de Fort-Liberté, et moi-même j'ai découvert les traces de leurs habitats dans la plaine côtière aride qui borde, au nord-ouest, la baie de Port-au-Prince.

Ceci n'exclut pas, évidemment, la possibilité qu'ils aient vécu à l'intérieur des terres, ainsi que l'indique Las Casas, ou qu'ils aient utilisé des cavernes comme abris temporaires..

C'est à Harrington que revient le mérite d'avoir étudié cette culture primitive des Ciboney. Son admirable ouvrage *Cuba before Columbus* est devenu un classique. Il découvrit les traces des Ciboney d'un bout à l'autre de l'île de Cuba et décrivit leur culture matérielle. Il faut malgré cela exprimer des réserves quant aux sites Ciboney de la région de Jauco qui contiendraient de la poterie.

L'industrie du silex présente une remarquable persistance dans les sites à poterie Taïno ; dans la ligne de colline qui relie Pétionvilie à Port-au-Prince, au Canapé Vert, j'ai découvert un type de poterie, plus fruste que celui décrit par Rouse sous le nom de Meillac, associé à un outillage de silex extrêmement abondant.

Jusqu'à ces dernières années, le problème de l'archéologie Ciboney a été gravement sous-estimé. Sven Loven dans son ouvrage *Über die Wurzeln der Tainischen Kultur* paru à Göteborg en 1924, publia une pointe pédonculée en silex de la Jamaïque (Pl. VII 3). Mais, se basant

sur l'opinion de Mason selon laquelle la collection Latimer ne contenait « *not a single flaked or chipped implement or weapon* », il écrit qu'une période de faciès paléolithique n'avait pas précédé dans les Antilles une culture néolithique. Il ajoute que ce n'est que dans la partie occidentale de Cuba que nous pouvons, avec un certain degré de vraisemblance, constater la présence dans les Antilles de cette population pré-Arawak dont Las Casas dit qu'ils étaient des sauvages, se refusant à tout commerce avec les autres Indiens, vivant dans des cavernes qu'ils n'abandonnaient que pour aller à la pêche et qui s'appelaient Guanahacabeyes.

[107]

La conclusion de Loven est que : « Nous avons toutes les raisons de croire que cette culture (Taïno), à la vérité, nuancée et de diverses manières, compliquée, mais d'une manière générale, étroitement apparentée, à l'exception de Cuba, est la seule qui puisse être démontrée aux Antilles, celle que tout simplement les migrations des Arawak insulaires y ont apportée et qui de sources spécifiques ou sous des influences étrangères s'y est développée ». Quand les Espagnols découvrirent Haïti, les Ciboney avaient été déjà submergés et presque éliminés par les envahisseurs Taïno, alors qu'ils occupaient encore certaines parties de l'île de Cuba secondairement occupée par ces Arawak insulaires. C'est là une des raisons du peu d'attention accordée à l'archéologie des Ciboney d'Haïti.

Cependant, en 1928, l'expédition du United States National Museum à Santo-Domingo découvrit des traces nombreuses de cette population pré-Arawak dans des cavernes de Samana, région qui ultérieurement fut occupée par les Indiens Ciguayo.

Krieger a rapproché cette culture de celle trouvée par Harrington dans la province occidentale de Pinar del Rio et d'autres régions de l'île de Cuba.

Il écrit : « Pratiquement les seules formes d'outils de pierres éclatées ou taillées recueillies dans la province de Samana furent extraites du sol des cavernes de la baie de San Lorenzo ».

J'ai dit que les outils de pierre tels que ceux reproduits à la planche III sont indéniablement pré-Arawak. Ceux-ci et beaucoup d'autres outils d'un aspect semblable proviennent de fouilles dans les dépôts co-

quiliiers des cavernes de la région de la baie de San Lorenzo, mais pas un seul ne fut trouvé dans le site du village de San Juan ou à Anadel. Harrington a trouvé à Cuba divers outils semblables à ceux de la planche III (1, 2, 3, 4, 5) dans des sites décrits par lui comme pré-Taïno. Les conditions de trouvaille des outils de silex permettent d'assurer l'existence d'une culture pré-Taïno de non-agriculteurs à Santo-Domingo de même que dans toute l'île d'Haïti.

Dans la caverne dite Cueva del Templo, Krieger découvrit des couches stratifiées. Une couche superficielle de 3 à 5 pieds d'épaisseur contenait des coquillages mêlés à des restes de mammifères d'oiseaux, de poissons et de crabe. Au-dessous de celle-ci, une couche argileuse noire d'une profondeur approximative de huit pouces d'épaisseur. Une troisième couche de 4 à 6 pieds d'épaisseur comprenait des lambi (*Strombus sp.*) et quelques restes osseux d'animaux. Krieger trouva des outils grossiers de coquillages et d'os et des silex éclatés dans la couche inférieure et de la poterie dans la couche supérieure.

J'ai déjà mentionné les travaux de Irving Rouse et de Froelich Rainey en Haïti dans la région de Fort-Liberté. Ils sont considérables. 797 spécimens furent obtenus en surface et dans des fouilles pratiquées dans les sites de Couri 1, Couri 2, Rivière Maurice, Savanne Carrée 1, Savanne Carrée 2.

[108]

L'outillage comprend des couteaux, des grattoirs sur bout de lame, des perçoirs, des « poignards », etc.

Rouse et Rainey sont d'accord sur le caractère homogène de la culture de ces différents sites, qu'ils ont groupés et caractérisés comme la Période 1 de l'archéologie d'Haïti.

Le travail que je présente dans ce bulletin est une contribution à ce chapitre encore mal connu de la préhistoire des Grandes Antilles. Il y a grand intérêt à établir une cartographie de distribution des sites Ciboney, à les explorer sérieusement, à étudier et à classer leur outillage.

La courbe de fréquence de chaque type d'objet par site ; la présence ou l'absence de ces objets caractéristiques dans les divers sites étudiés, nous permettra de constater des corrélations ou des hiatus technologiques et peut-être même de préciser les séquences de la culture Ciboney en Haïti.



1. SITE DE SOURCE MATELAS-CABARET

Ce site ou plutôt cet assemblage largement distribué de ce qui devait représenter, à une époque pré-colombienne reculée, des camps saisonniers Ciboney est situé dans une étroite plaine côtière dans le prolongement du coude nord-ouest de la plaine du Cul-de-sac ; elle rejoint au-delà du bourg de Cabaret la plaine fertile de l'Arcayaie.

Le site commence, si on l'aborde en venant de Port-au-Prince, dans la région de la Source-Matelas, à quelques centaines de mètres d'une source résultant apparemment d'un jaillissement souterrain par dissolution de la masse calcaire à la base d'une colline. Il s'arrête à peu près à la limite des terres cultivées qui précèdent le bourg de Cabaret

La route Port-au-Prince-Cap la sectionne en deux parties.

La plaine est aride et alterne des étendues dénudées ou herbeuses avec une végétation xérophile comprenant surtout des nombreuses variétés de Cacti et des bayahondes (*Prosopis Juliflora* P.D.C. et *Acacia tortuosa* Willd),

Le site est compris entre une bande parallèle de collines fort peu élevées, ou bien présente des îlots de tertres naturels assez considérables.

La plaine est disséquée par des ravines et en de nombreux endroits l'écoulement des eaux a creusé des tranchées plus ou moins profondes qui ont mis à découvert ou rejeté en surface les documents archéologiques.

Les ruissellements ont entraîné sur les pentes de nombreuses pièces qui initialement se trouvaient au sommet.

D'une manière générale le terrain est considérablement remanié, et nulle part [109] il n'a été possible de localiser des dépôts coquilliers étendus. Aux approches de Cabaret, ils sont très rares et même dispa-

raissent complètement, ce qui indique peut-être qu'à certaines époques les Ciboney de cette région n'étaient que chasseurs.

Des tranchées de sondage ont donné des résultats médiocres. La plupart des pièces ont été recueillies en surface.

L'aire de distribution de ce site étant très large, j'ai été tenté de classer les outils en Cabaret 1, 2, 3, etc. Mais l'homogénéité de technique sur toute la surface explorée m'a fait renoncer à cette méthode devenue sans objet.



DESCRIPTION DE L'OUTILLAGE ET DE LA TECHNIQUE

A. NUCLEI (PI 1 : 1, 2, 3, 4)

Les lames et les éclats ont été extraits de nodules de silex : j'ai recueilli un bon nombre de ces nuclei. Tous ont subi un décapage dégageant une plateforme. D'une manière générale, le débitage est irrégulier. Ce procédé est surtout visible sur un gros nucléus (PI I) provenant du site de Prince qui sera décrit ultérieurement. Certaines lames étroites et longues suggéreraient l'utilisation d'un nucléus prismatique, mais je n'en ai pas trouvé de tels.

B. LAMES ET ÉCLATS VIFS D'ÉCLATEMENTS (PI 1 : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.)

Tous ces outils présentent les traits bien connus de la taille par éclatement : plan de frappe, bulbe de percussion et plan d'éclatement. Ces outils peu spécialisés ont dû servir de couteaux, de perçoirs... Nous appliquerons cependant ces termes à des outils d'une technique plus définie et précise.

C. RETOUCHES (PI III)

a. *Retouches basilaires*, Les lames et éclats ont subi des retouches unilatérales (PI III : 1, 2, 3) destinées à produire un étranglement pour une meilleure préhension de l'outil. Cet étranglement est complété par des retouches basilaires bilatérales qui forment un début de pédoncule (PI III : 4, 5, 6). Ces retouches avivées et accentuées aboutissent à la pointe pédonculée caractéristique.

L'évolution morphologique théorique de la pointe pédonculée pourrait donc s'établir ainsi que suit :

[110]

1. Lame ou éclat simple
2. Retouches basilaires unilatérales
3. Retouches basilaires bilatérales
4. Retouches accentuées
5. Pointe pédonculée (PL IV).

(à suivre ³⁸)

Fin du texte

³⁸ La suite de cette étude n'a jamais été publiée.